

EAU

QUALITÉ DES RIVIÈRES DU DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

Bilan complet de l'année 2020

M SEN
Maine-et-Loire

maine-et-loire.fr

 [maine_et_loire](https://twitter.com/maine_et_loire) |  [Departement49](https://www.facebook.com/Departement49)

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

anjou

PRESENTATION DU DOCUMENT

ACTUALITÉS 2020	1
L'EAU EN ANJOU EN 2020	3
RESEAU DE SUIVI DE LA QUALITE DES COURS D'EAU	3
BILAN HYDROLOGIQUE	3
LE RESEAU DE SUIVI PIEZOMETRIQUE DES CAPTAGES D'EAUX SOUTERRAINES	5
ÉTIAGE 2020	6
ORIGINE DES EAUX DISTRIBUEES ET REPARTITION DES PRELEVEMENTS POUR L'USAGE EAU POTABLE	6
ALIMENTATION EN EAU POTABLE	7
ASSAINISSEMENT	8
ACTIONS MENÉES SUR LE TERRITOIRE EN 2020	9
LES ACTIONS DU DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE	9
LES ACTIONS DES SERVICES DE POLICE DE L'EAU (DDT-OFB)	9
LES MASSES D'EAU ET OBJECTIFS DE LA DIRECTIVE CADRE SUR L'EAU	11
CONTEXTE REGLEMENTAIRE ET OBJECTIFS	11
L'ÉVALUATION DE L'ÉTAT DES MASSES D'EAU	12
ÉTAT DES MASSES D'EAU 2017	13
CARTOGRAPHIES GÉNÉRALES	14
LES RESEAUX DE SURVEILLANCE DE LA QUALITE DES EAUX SUPERFICIELLES EN MAINE-ET-LOIRE	14
LES ORGANISMES CHARGES DE LA SURVEILLANCE DES EAUX SUPERFICIELLES EN MAINE-ET-LOIRE	15
QUALITE DES MASSES D'EAU PAR INDICATEUR BIOLOGIQUE	16
Diatomées : indice biologique diatomées (IBD)	16
Invertébrés : indice invertébrés multimétrique (I2M2)	17
Poissons : Indice poissons rivières (IPR)	18
Macrophytes : indice biologique macrophytique en rivière (IBMR)	19
QUALITE DES MASSES D'EAU PAR ALTERATION	20
Matières organiques et oxydables	20
Matières phosphorées	21
Nitrates	22
Matières azotées	23
Phytoplancton	24
Pesticides	25
FICHE PAR BASSIN VERSANT	27
BASSIN VERSANT DE L'AUTHION	28
BASSIN VERSANT DE L'EVRE-THAU-ST-DENIS	40
BASSIN VERSANT LAYON AUBANCE LOUETS	49
BASSIN VERSANT DU LOIR	59

BASSIN VERSANT DE LA LOIRE	67
BASSIN VERSANT DE LA MAINE	75
BASSIN VERSANT DE LA MAYENNE	80
BASSIN VERSANT DE L'OUDON	86
BASSIN VERSANT DE LA SARTHE	95
BASSIN VERSANT DE LA SEVRE NANTAISE	102
BASSIN VERSANT DU THOUET	108
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	114
<hr/>	
LA GESTION DES ETIAGES	114
L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES	116
GLOSSAIRE	117
<hr/>	
LISTE DES ABRÉVIATIONS	118
<hr/>	
COORDONNÉES DES ACTEURS DES RÉSEAUX	120
<hr/>	
LES ACTEURS DES RÉSEAUX	122
<hr/>	

ACTUALITÉS 2020

- **Contentieux directive Eaux Résiduaires Urbaines :**

En 2016, la France a rendu compte à la Commission européenne de la situation de ses agglomérations d'assainissement au regard des dispositions de la directive relative au traitement des eaux résiduaires urbaines (DERU), au titre de l'année 2014. Après examen des données transmises, la Commission a estimé que 373 agglomérations d'assainissement de plus de 2000 EH (équivalent habitant) ne respectaient pas les obligations qui leur incombent. Ces manquements concernent la collecte et/ou le traitement des eaux usées (par temps sec) d'agglomérations dont les rejets s'effectuent ou non en zone sensible à l'eutrophisation. Dans l'avis motivé du 14 mai 2020, la commission européenne considère que 169 agglomérations de la liste initiale ne respectent pas les exigences de la DERU, dont une en Maine-et-Loire. La Commission européenne a décidé le 9 juin 2021 de saisir la Cour de justice d'un recours contre la **France** pour non-respect des exigences de la directive relative au traitement des eaux urbaines résiduaires (directive [91/271/CEE](#)). Une centaine d'agglomération de plus de 2000 EH sont citées dans cette procédure.

- **Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) : diffusion de l'État des lieux**

La préparation du troisième et dernier cycle de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) est engagée depuis avril 2018. Ce SDAGE couvrira la période 2022-2027. Les premiers travaux de révision du SDAGE ont consisté à réaliser un diagnostic du territoire débouchant sur la production d'un état des lieux 2019, approuvé par le préfet coordonnateur de bassin le 20 décembre 2019. Le document a été mis à jour et validé par le Comité de bassin suite à la consultation dématérialisée du 17 novembre 2020 (modifications sans impact majeur sur l'état des lieux). La révision du SDAGE et de son programme de mesures a nécessité un travail technique et politique de concertation conséquent, aboutissant sur un projet adopté par le Comité de bassin Loire-Bretagne le 22 octobre 2020. Il sera soumis à une consultation du public et des acteurs du territoire en 2021.

- **Contrats Territoriaux Eau (CT-Eau)**

Désormais contractualisé avec l'Agence de l'eau et la Région, le CT-Eau multithématique est une continuité des contrats territoriaux. Il reste un outil pour mobiliser des financements dédiés à l'amélioration des milieux aquatiques et à la lutte contre les pollutions diffuses. Il permet notamment de répondre aux enjeux des territoires à une échelle hydrographique cohérente, mais aussi de définir des programmes d'actions en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés. Ces contrats sont ciblés sur des territoires prioritaires dont l'état des eaux doit être amélioré. Ils s'inscrivent dans une stratégie de territoire définie sur 6 ans et un programme d'actions sur 3 ans visant à améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques.

En 2020, deux CT-Eau multithématiques ont été signés sur le territoire du département de Maine-et-Loire :

- CT-Eau Authion le 10 septembre 2020,
- CT-Eau Oudon le 10 septembre 2020.

- **Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE)**

Le gouvernement a annoncé la généralisation des Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE). Les ministères de l'écologie et de l'agriculture ont ainsi adressé le 7 mai 2019 une instruction du Gouvernement aux préfets pour donner un nouvel élan à une gestion partagée de la ressource en eau face aux enjeux du changement climatique au travers de la mise en place de PTGE. Face aux impacts du changement climatique, le Gouvernement a décidé de généraliser ces PTGE afin de garantir une démarche concertée localement avec tous les usagers de l'eau pour améliorer la résilience des territoires face aux changements climatiques et mieux partager les ressources en eau. En 2020, 5 PTGE ont été initiés dans la région Pays de la Loire à la demande du préfet coordonnateur de bassin afin de disposer des éléments nécessaires au "non-classement" de ces territoires en Zone de Répartition des Eaux (ZRE).

- **Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles (P.D.P.G.)**

Le Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles (P.D.P.G.) est l'outil de diagnostic et de programmation des Fédérations de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique pour la gestion des milieux aquatiques et des peuplements piscicoles.

Les objectifs de ce document sont nombreux :

- ✓ Mise en évidence des atteintes portées au milieu aquatique ;
- ✓ Faire le lien entre les documents institutionnels et programmes (SDAGE, SAGE, CTMA, CRBV...) et les actions à mettre en œuvre ;
- ✓ Définir une politique de gestion cohérente, afin de retrouver un peuplement piscicole le plus riche possible en fonction de la qualité du milieu ;
- ✓ Réalisation des Plans de Gestion Piscicole (PGP) à l'échelle des associations (AAPPMA) avec l'établissement d'un programme d'actions sur 5 ans.

Une mise à jour du P.D.P.G. est actuellement en cours en Maine-et-Loire.

- **Schéma départemental directeur d'alimentation en eau potable (SDDAEP) : actualisation**

Le SDDAEP est un document identifié dans le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux et la Stratégie d'Organisation des Compétences Locales de l'Eau (SOCLE) du bassin Loire-Bretagne. Il a pour but de fixer, avec la participation des différents partenaires intéressés, les dispositions de nature à garantir la sécurité d'approvisionnement en eau potable, aussi bien en terme de qualité que de quantité. Sa finalité est d'assurer la satisfaction des besoins futurs, en recherchant la pérennisation et le développement des ressources disponibles, tout en sécurisant les approvisionnements existants. Document élaboré pour les collectivités territoriales compétentes et en collaboration avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (AELB), l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Direction Départementale des Territoires (DDT) de Maine-et-Loire, le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), la Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire et les différentes structures porteuses de Schémas de Gestion et d'Aménagement des Eaux (SAGE) animés sur le Maine-et-Loire, il propose *in fine* des actions ciblées et hiérarchisées. A partir de cette macro-étude, il appartient à chacune des collectivités d'affiner des propositions en réalisant des schémas locaux qui devront préciser le détail des projets. Depuis son approbation en 2006, ce document a été actualisé pour la troisième fois en 2019, afin de mettre à jour, à l'échelle départementale, les données administratives, techniques et financières sur le domaine de l'alimentation en eau potable. Il a été approuvé le 03 février 2020.

- **Schéma départemental de gestion de la ressource en eau (SDGRE) : élaboration**

Dans le cadre de ses compétences en matière d'animation et d'assistance technique dans le domaine de l'eau en faveur des territoires, le Conseil Départemental a lancé, en 2020, une étude prospective de la gestion de l'eau en Maine-et-Loire, prenant en compte le changement climatique. En accord et en co-pilotage avec les services de l'État, cette étude a pour objectif de définir une stratégie de gestion de la ressource en eau, qui sera déclinée, fin 2021, dans un schéma départemental. Trois phases composent cette étude : état des lieux, études et solutions et élaboration du schéma. En 2020, la phase d'état des lieux est lancée dans l'intérêt de collecter, conforter et de mieux partager l'ensemble des données relatives à la ressource en eau et aux usages actuels et futurs.

- **Rivières de l'Ouest**

Les trois Départements du Maine-et-Loire, de la Mayenne et de la Sarthe ont décidé de créer une destination fluvestre et fluviale commune, à l'échelle du bassin de la Maine, comprenant quatre rivières : la Maine, la Mayenne, la Sarthe et l'Oudon appelées

« Rivières de l'Ouest ». Avec 283 kms de cours d'eau, il s'agit du plus grand bassin de rivières navigables en France.



L'EAU EN ANJOU EN 2020

Réseau de suivi de la qualité des cours d'eau

Le Programme de Surveillance, mis en œuvre dans le cadre de la DCE, se décline en trois réseaux de mesure :

- Le Réseau de Contrôle de Surveillance (RCS). Le contrôle de surveillance a pour objectif principal de permettre une évaluation pérenne de l'état général des eaux. Il est placé sous la maîtrise d'ouvrage de l'Agence de l'Eau ou de l'État (DREAL et OFB) ;
- Le Réseau de Contrôle Opérationnel (RCO). Le contrôle opérationnel provisoire est destiné à suivre l'état des Masses d'Eau et des Très Petits Cours d'Eau qui n'ont pas atteint le Bon Etat Ecologique en 2015 requis par la Directive Cadre Européenne (DCE). Il s'appuie notamment sur un partenariat avec le Département de Maine-et-Loire (Département 49) ;
- Le Réseau Complémentaire Agence (RCA). Ce réseau a pour objectif l'acquisition de données. Il est placé principalement sous maîtrise d'ouvrage de l'Agence de l'Eau et s'appuie sur un partenariat avec les maîtres d'ouvrages locaux.

En complément ou en appui de ce réseau, le Réseau Départemental (RD) est constitué de points suivis par le Département.

Le réseau 2020 de mesure comptait 66 points répartis de la façon suivante :

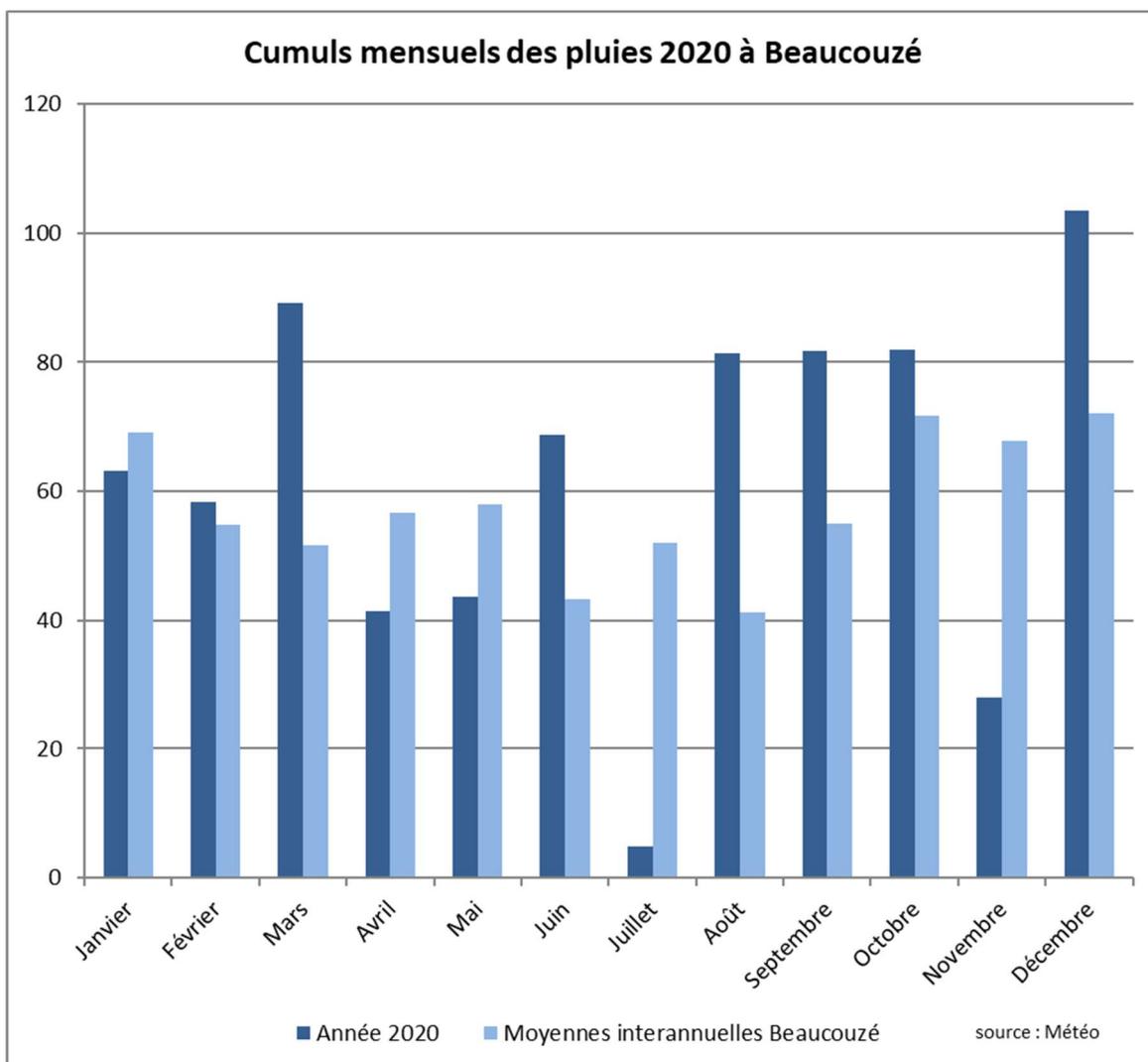
- 19 points de contrôle de surveillance RCS dont 14 intégrés au réseau de contrôle opérationnel RCS/RCO ;
- 18 points de contrôle opérationnel RCO ;
- 11 points de contrôle opérationnel RCO/RD ;
- 12 points du réseau de suivi départemental RD ;
- 1 point du réseau complémentaire agence RCA ;
- 1 point du réseau du suivi départemental RCA/RD ;
- 3 points de réseaux locaux RL ;
- 1 point du réseau ARS.

Bilan hydrologique

Globalement, la pluviométrie annuelle est conforme à la normale à Beaucozé à 108% et à Montreuil-Bellay à 99%. Elle reste légèrement supérieure à la normale sur Saint-Georges-des-Gardes avec 119%.

L'année 2020 est assez hétérogène :

- Les mois de janvier, février, avril, mai et octobre sont conformes à la normale ;
- Des excédents plus ou moins prononcés sont observés sur les mois de mars, juin, août, septembre et décembre ;
- Les mois de juillet et novembre sont marqués par des déficits très conséquents.



En 2020, les débits des cours ont été très souvent inférieurs aux débits moyens interannuels, mais moins significativement qu'en 2019. Une forte pluviométrie sur les mois de février et mars a permis de soutenir les étiages pendant la période estivale. Toutefois, les cours d'eau ont souffert jusqu'à fin novembre d'une recharge hivernale tardive et insuffisante.

Cours d'eau	2020											
	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
Aubance	Orange		Blue	Red			Red	Red	Red	Orange	Red	Orange
Brionneau			Blue	Orange	Orange		Red	Blue	Blue		Red	
Erdre	Blue	Blue	Blue			Orange	Red	Orange			Red	Blue
Evre aval		Blue	Blue	Red		Orange	Red	Orange		Blue		Blue
Layon aval	Orange		Blue	Red		Orange	Red	Red	Red	Orange	Red	
Loir	Orange	Blue	Blue		Orange							
Loire amont	Orange	Orange		Red	Orange	Orange	Orange	Red	Red		Red	Orange
Mayenne		Blue	Blue	Orange	Orange	Red	Red	Red	Red	Orange	Red	Blue
Moine amont		Blue	Blue	Orange	Orange		Orange				Red	
Oudon aval		Blue	Blue	Orange	Orange	Orange	Orange			Orange	Red	Blue
Sarthe		Blue	Blue	Orange	Red							
Sèvre nantaise		Blue	Blue	Red		Orange	Red	Red	Red			Blue
Thouet aval			Blue	Orange		Orange	Orange				Orange	

Coefficient d'hydraulicité	
$X < 0,50$	Red
$0,50 \leq X < 0,80$	Orange
$0,80 \leq X < 1,25$	White
$X \geq 1,25$	Blue
écourues	Grey

L'hydraulicité est le rapport entre le débit du mois concerné et la moyenne des débits mensuels antérieurs de ce même mois. L'hydraulicité est utilisée pour évaluer l'impact des pluies et du ruissellement sur les débits.

Le détail pour chaque cours d'eau suivi est présenté dans les fiches bassins versants correspondantes.

Le réseau de suivi piézométrique des captages d'eaux souterraines

- **Les suivis réalisés en Maine-et-Loire**

Le réseau départemental de suivi des ressources en eau souterraine utilisées pour l'alimentation en eau potable (dit « Réseau AEP49 ») a été développé et fonctionne dans le cadre d'un partenariat CD49 - BRGM. Les points de suivi dans le cadre du Réseau AEP49 sont tous les ouvrages de prélèvements en eaux souterraines pour l'usage Eau potable du département. Ce réseau et le site internet dédié (accès sécurisé), opérationnels depuis juillet 2012, sont un outil de sécurisation de l'alimentation en eau potable et constituent plus largement un véritable outil d'aide à la gestion quantitative des eaux souterraines utilisées pour l'alimentation en eau potable en Maine-et-Loire.

En 2020, le Réseau AEP49 compte 32 unités de captage en eau souterraine soit 87 ouvrages de prélèvement et 2 piézomètres. Les données de suivi de niveaux piézométriques et de volumes prélevés enregistrées dans les ouvrages de prélèvement sont transmises par les exploitant pour 77 ouvrages (29 unités de captage). Pour les 10 ouvrages restants, des travaux restent nécessaires (équipement en suivi ou contrôle et paramétrage de l'équipement en place).

Le réseau national de suivi piézométrique DCE permet de qualifier l'état quantitatif naturel des ressources en eau souterraines. Pour le Maine-et-Loire, ce réseau est constitué de 33 piézomètres de suivi et est géré par le BRGM dans le cadre d'une convention nationale OFB-BRGM.

- **Évolution de l'état des ressources en eaux souterraines en 2020**

En 2019, les nappes ont atteint pendant l'été des niveaux incitant à la plus grande vigilance pour maintenir la production d'eau potable sur 15 des unités suivies. La recharge des nappes s'est amorcée courant novembre à partir de niveaux piézométriques exceptionnellement bas. Du fait des précipitations conséquentes, la recharge a été régulière et s'est traduite par une hausse des niveaux d'ampleur suffisante pour retrouver des niveaux équivalents ou supérieurs aux moyennes calculées début 2020 (période 2004-2019).

En mars-avril 2020, la période de vidange saisonnière des nappes (baisse des niveaux) s'est amorcée à partir de niveaux relativement élevés. Dans les ouvrages de prélèvements pour l'approvisionnement en eau potable, les niveaux piézométriques étaient bien au-dessus des équipements dans les ouvrages.

Au droit des ouvrages de prélèvements, l'évolution des niveaux piézométriques résulte à la fois de l'évolution générale de la ressource sollicitée mais aussi des modifications de prélèvements.

En juillet 2020, l'état des ressources a conduit au déclenchement de situations de vigilance (niveaux proches des seuils d'alerte) pour 4 unités et de situations d'alerte (seuils d'alerte atteints et donc un risque accru de dénoisement des équipements) pour 2 unités de captage. Ainsi, à fin juillet, 6 unités sur les 32 en production était en alerte ou en vigilance. Ces cas de vigilance et d'alerte ont majoritairement concerné des unités sollicitant la nappe des alluvions de la Loire (particulièrement réactive).

Des mesures d'adaptation ont rapidement été mises en œuvre dès fin juillet et août (surveillance accrue, travaux, reports de production sur d'autres unités). Cette situation s'est prolongée en août puis s'est améliorée du fait de la baisse des prélèvements saisonniers.

Fin 2020, selon la réactivité des ressources et l'influence ou non de prélèvements saisonniers, la recharge des nappes s'est amorcée entre septembre et décembre à partir de niveaux inférieurs ou proches des moyennes calculées. La recharge hivernale s'est traduite par une hausse des niveaux d'ampleur suffisante pour retrouver des niveaux équivalents à ceux enregistrés début 2020, soit des niveaux proches ou supérieurs aux moyennes calculées (période 2004-2019).

- **Perspectives**

En Maine-et-Loire, les eaux souterraines fournissent la moitié de l'eau destinée à la consommation humaine et présentent donc un enjeu très fort. Compte tenu du contexte naturel varié et des besoins en eau présents sur le territoire, le maintien des suivis piézométriques réalisés (réseau DCE mais aussi réseau AEP49) s'avère indispensable pour une gestion éclairée et concertée des ressources en eau.

Aussi, il est indispensable que les exploitants AEP veillent à la bonne qualité de leurs suivis (piézométrie, volume et débit des prélèvements) pour une gestion adaptée de la production d'eau potable et pour permettre une analyse de la situation fiable.

La sécurisation de l'approvisionnement en eau potable sur le long terme nécessite également l'amélioration des outils (développement de méthodes de prévisions), de la connaissance des ressources en eau souterraine (possibilités de transferts, vulnérabilité) et des usages en vue de définir des solutions adaptées aux problématiques nouvelles liées en particulier au changement climatique.

Étiage 2020

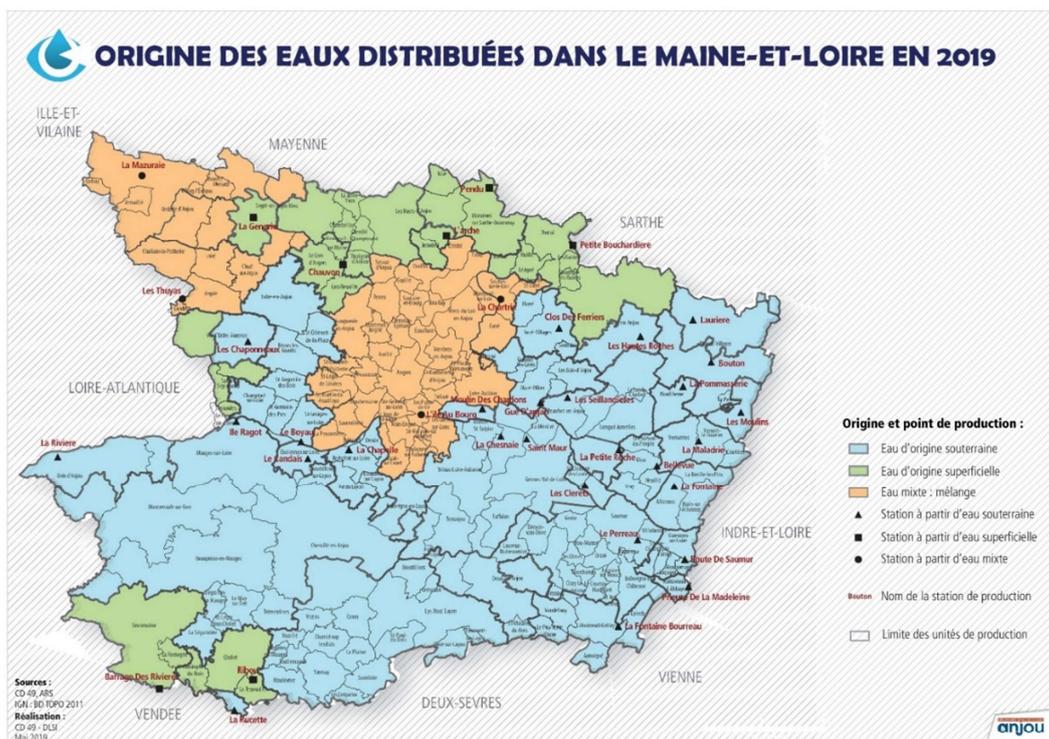
Sur le plan administratif, le premier arrêté de restriction des usages a été pris le 30 juin. Au total, **13** arrêtés de limitation ont été signés au cours de l'année 2020, l'ensemble des restrictions ont été levées à la fin de la période d'étiage le 30 octobre.

Cette année 2020 se caractérise par un printemps humide qui a permis de retarder les premières mesures de limitations, et un retour à un étiage moins sévère que l'année précédente.

Origine des eaux distribuées et répartition des prélèvements pour l'usage eau potable

Au total, le département compte 41 sites de prélèvement d'eaux brutes destinées à la consommation humaine :

- Ressources en eau superficielle (ESU) : 9 sites de pompages dans les rivières et 1 prise d'eau de secours dans une réserve d'eau aux Ponts de Cé (fosse de Sorges)
- Ressources en eau souterraine (ESO) : 30 sites dont 10 sites de pompages dans les alluvions de la Loire et 20 sites de captages dans les différents autres aquifères,



La figure ci-après présente l'estimation du pourcentage d'eau prélevée pour l'usage eau potable selon la ressource sollicitée.

Estimation du pourcentage d'eau prélevée pour l'usage eau potable selon la ressource sollicitée en Maine-et-Loire
(Moyenne des données BNPE 2011-2018)

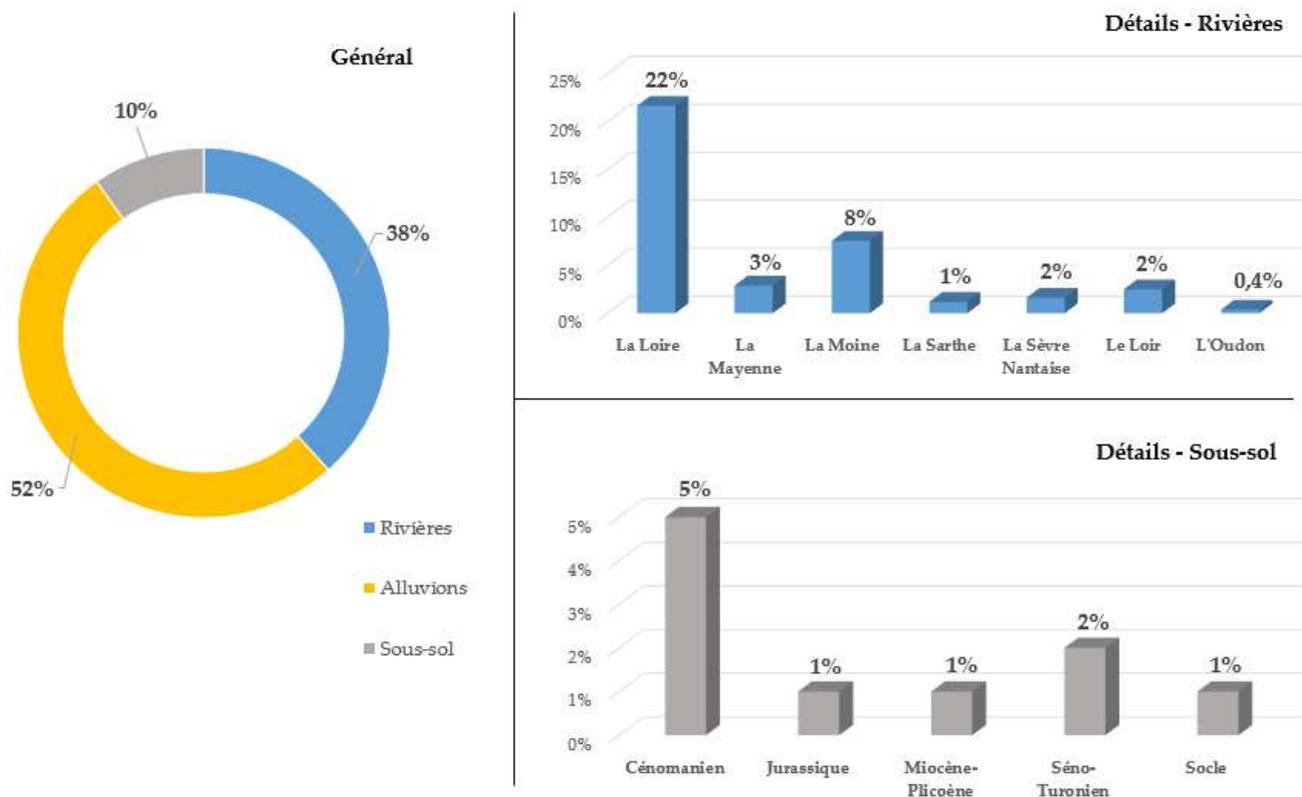


Figure 1 : Estimation du pourcentage d'eau prélevée pour l'usage eau potable selon la ressource sollicitée en Maine-et-Loire (moyenne des données 2011-2018)

Alimentation en eau potable

L'alimentation en eau potable a donné lieu en 2020 à la réalisation de 2 860 prélèvements au titre du contrôle sanitaire ; sur les 530 prélèvements effectués à la ressource (eaux superficielles et eaux souterraines), 177 l'ont été sur les cours d'eau.

Environ 62% de la population départementale est alimentée à partir d'une eau superficielle.

Les résultats concernant les polluants liés aux activités humaines les plus récurrents, à savoir nitrates et pesticides, permettent de faire état des constats suivants :

- Pour les nitrates, les pics hivernaux sur les cours d'eau les plus concernés sont plutôt stables par rapport aux années précédentes : 33 mg/L pour le Loir, 34 mg/L pour la Mayenne et 47 mg/L pour l'Oudon. Il n'a pas été observé de dépassement du seuil limite en eau de surface pour la production d'eau potable (fixée à 50 mg/L) pour l'Oudon en 2020 ;
- Pour les pesticides, la présence de molécules multiples, et plus particulièrement de métabolites (molécules de dégradation) du métolachlore, de l'alachlore et du métazachlore, mise en évidence depuis 2016, est confirmée en 2020. Compte tenu de la grande solubilité de ces métabolites, certaines filières de traitement, même performantes, ne sont pas en capacité de les retenir. En conséquence, la population du département alimentée par une eau à des concentrations supérieures au seuil réglementaire de 0,1 µg/L pour une durée

de plus de 11 jours a été de 109 347 habitants en 2020, soit une proportion de 13,5 % de la population desservie contre 45,4 % en 2019. Cette différence s'explique par le classement comme non pertinentes de certaines molécules de dégradation détectées.

L'approche toxicologique du risque menée sur chacun des dépassements n'a toutefois pas nécessité de restriction de la consommation.

La pollution par les pesticides demeure le sujet majeur de préoccupation en matière de production d'eau potable et il convient de poursuivre les actions de reconquête de la qualité de l'eau avec des objectifs de résultats tenant compte du contexte de chaque ressource.

Assainissement

L'ensemble des stations d'épuration connues du département a été saisi dans la base Réseau Organisé Surveillances des Eaux Assainissement Urbain (ROSEAU). Pour 2020, le bilan de la mise en œuvre de la directive européenne relative au traitement des eaux résiduaires urbaines en Maine-et-Loire est le suivant :

- Sur 58 agglomérations d'assainissement \geq 2000 équivalents-habitants (EH), 37 sont conformes (dont 1 $>$ 100 000 EH) et 21 sont non conformes : 10 pour autosurveillance insuffisante (défaut de matériel ou données non validées par l'agence de l'eau) et 11 pour mauvaises performances ; toutefois, dans les 37 conformes, 13 ne respectent pas leurs normes locales plus sévères ;
- Sur 245 agglomérations d'assainissement \geq 200 EH et $<$ 2000 EH, 58 sont non conformes : pour équipement (2), pour performances insuffisantes et pour autosurveillance insuffisante (défaut de matériel ou données non validées par l'agence de l'eau) ; 94 ne respectant pas leurs normes locales plus sévères
- Et 111 agglomérations d'assainissement $<$ 200 EH, dont 23 non conformes (principalement lié à un défaut de transmission de données récurrent) et 25 ne respectant pas leurs normes locales plus sévères.

Dans le domaine de la gestion des boues de stations d'épuration, déchets issus de l'épuration des effluents, 50% des boues sont épandues dans le cadre d'un plan validé (contrainte liée au COVID et l'obligation d'hygiéniser les boues) et le reste des évacuations ont été valorisées par d'autres méthodes (principalement le compostage...).

Gestion des boues lors de la crise Covid-19 : suite à l'avis de l'ANSES, en date du 27 mars 2020, sur les risques éventuels liés à l'épandage des boues de station, seules les boues hygiénisées ont été épandues selon un protocole d'analyses mis en place et vérifié par les agents de l'unité Protection et Police de l'eau avant les opérations d'épandages.

ACTIONS MENÉES SUR LE TERRITOIRE EN 2020

Les actions du Département de Maine-et-Loire

Le Domaine Public Fluvial attaché aux rivières du bassin de la Maine

Concernant la gestion du DPF pour l'année 2020, on retiendra que :

- Les programmes de reconquête de la continuité piscicole se sont poursuivis en 2010 avec d'importants chantiers réalisés. La finalisation des chantiers sur la Sarthe permet d'assurer la continuité sur l'intégralité de cet axe. Sur la Mayenne, deux chantiers de création de rivières de contournement ont été menés en assurant le maintien des niveaux d'eau pour la navigation.
- Le contrat territorial eau multithématique sur le secteur de l'Oudon a débuté en 2020. Les premiers travaux ont été réalisés dès la fin de l'année 2020. Pour le contrat territorial eau des Basses Vallées Angevines et de la Romme, la crise sanitaire a retardé la préparation de ces documents. Le contrat sera finalisé en début d'année 2021.
- La collaboration interdépartementale (avec les Départements de la Mayenne et de la Sarthe) se poursuit en vue de la valorisation touristique du bassin de la Maine. La stratégie commune pour le développement du tourisme fluvestre à l'échelle du Bassin de la Maine se renforce et s'articule autour de 3 axes :
 - Assurer la promotion et la communication du bassin navigable ;
 - Renforcer la qualité de l'offre fluvestre ;
 - Impulser de nouveaux projets de développement touristique et économique.
- Un appel à projets a été lancé en 2019, afin d'envisager une valorisation des maisons éclésières qui sont inoccupées. Deux projets ont été retenus pour une ouverture prévue à la saison touristique de l'année 2021.
- Les démarches de régularisation des occupations illégales et de valorisation du domaine public fluvial se poursuivent sur l'ensemble du DPF. Ces régularisations permettent progressivement de supprimer des occupations qui ne sont pas conformes avec le nouveau règlement départemental du domaine public fluvial, approuvé par l'Assemblée du Conseil Départemental en début d'année 2020.

L'Observatoire Départemental de l'Eau

La consultation du site internet de l'observatoire départemental de l'eau est régulière. On enregistre en moyenne presque 3 000 visiteurs différents par mois. Sur l'année 2020, on compte 38 925 visites et 74 660 pages consultées.

La refonte du site de l'Observatoire de l'eau a été engagée et le nouveau site est opérationnel depuis le 17 septembre 2020.

<https://eau.maine-et-loire.fr/>

Les actions des services de Police de l'eau (DDT-OFB)

En application de la nomenclature loi sur l'eau définie à l'article R. 214-1 du code de l'environnement, la DDT a délivré en 2020 :

- 82 actes liés à la procédure de déclaration ;
- 4 arrêtés d'autorisations, 2 autorisations temporaires et 2 homologations de Plan Annuel de Répartition.

Ces projets portent principalement pour la création de plans d'eau et de forages, pour les prélèvements en rivière, pour les rejets d'eaux pluviales ainsi que pour le traitement des eaux usées domestiques et l'épandage des boues de stations d'épuration.

Au-delà de ces procédures administratives, la DDT a apporté avis et conseils aux personnes et collectivités dont les projets pouvaient entrer dans le champ d'application de la Loi sur l'eau.

Dans le cadre du plan de contrôles inter-services, l'ensemble des activités relatives à l'exercice de la police de l'environnement, tous services confondus, a représenté environ l'équivalent de 12.5 agents à temps plein et correspondant à 1500 contrôles administratifs ayant permis de relever 485 non-conformités.

Ainsi, durant l'année 2020, 150 procès-verbaux d'infraction et timbres-amende ont été dressés *dont 98 ont fait l'objet d'une procédure de transaction pénale, 65 dans le domaine de l'eau, 1 dans le domaine de la pêche, 17 dans le domaine de la chasse et espèces protégées et 15 pour les produits phytopharmaceutiques.*

LES MASSES D'EAU ET OBJECTIFS DE LA DIRECTIVE

CADRE SUR L'EAU

Contexte réglementaire et objectifs

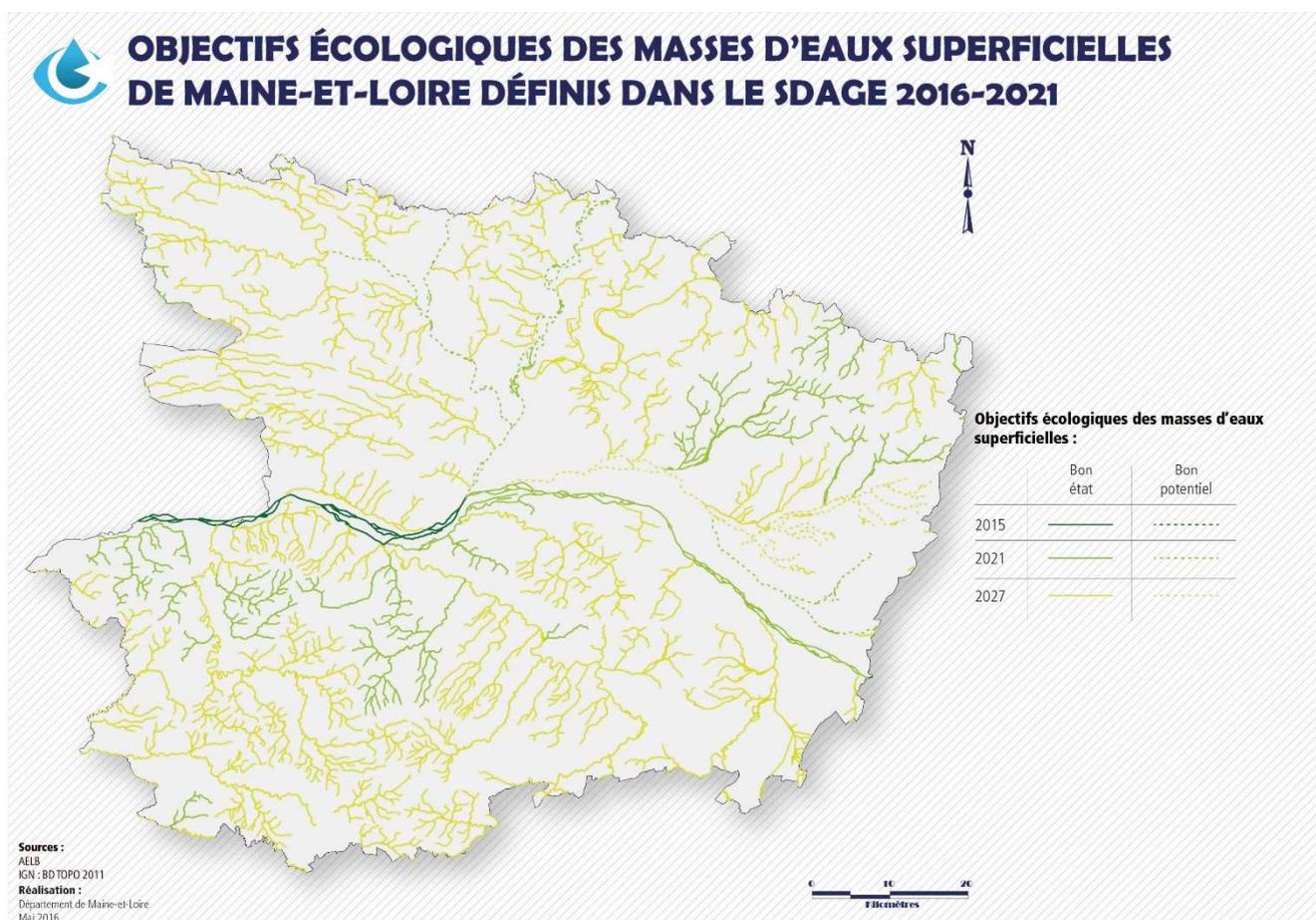
Issu de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE) du 23 octobre 2000, le découpage en masse d'eau permet d'utiliser un référentiel élémentaire unique employé par tous les pays membres de l'Union Européenne. Ces masses d'eau servent d'unité d'évaluation de l'état des eaux.

En Maine-et-Loire sont identifiées 105 masses d'eau pour les cours d'eau et 2 pour les plans d'eau.

Certaines masses d'eau sont classées comme Masse d'Eau Fortement Modifiée (MEFM), ce sont notamment les cours d'eau aménagés pour la navigation. Le bon état écologique n'est donc pas exigé mais un bon potentiel doit être recherché. Dans le Maine-et-Loire, sont classées en MEFM, les masses d'eau suivantes :

- l'Oudon en aval du Lion d'Angers,
- la Mayenne,
- la Sarthe,
- la Maine,
- l'Authion et le Lathan.

La DCE définit le bon état comme l'objectif à atteindre pour toutes les eaux : cours d'eau, plans d'eau, estuaires, eaux côtières et nappes. L'échéance à laquelle le bon état devait être atteint était fixée à l'année 2015. En Loire-Bretagne, 61 % des cours d'eau auraient dû être en bon état écologique en 2015, contre environ 30 % actuellement. Chaque évaluation de l'état des eaux indique le chemin qu'il reste à faire pour atteindre cet objectif. Le SDAGE 2016-2021 repousse les objectifs ci-dessus à l'année 2021.



L'évaluation de l'état des masses d'eau

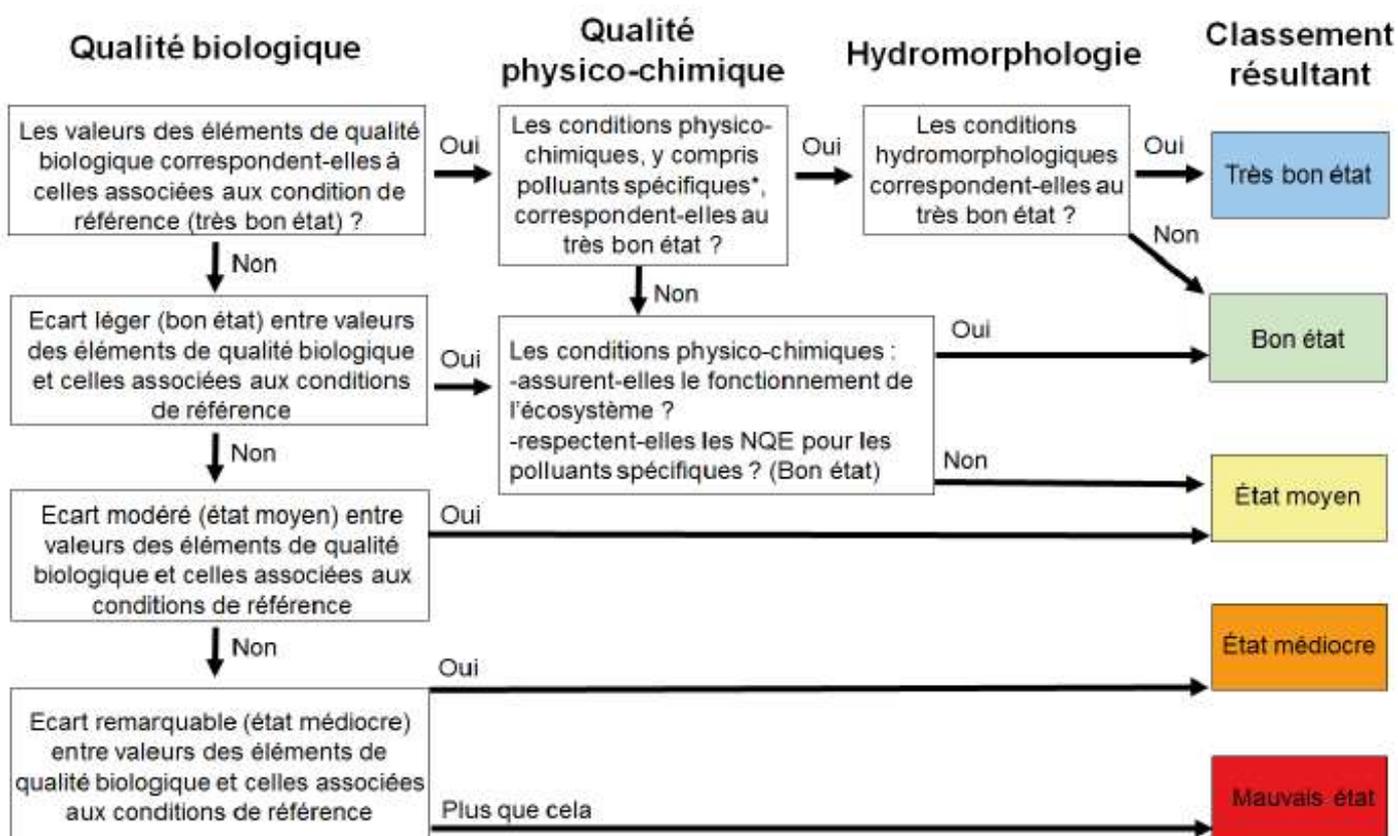
Afin d'acquérir des données sur l'état des masses d'eau, un programme de surveillance avec des critères définis par la réglementation a été mis en place. L'évaluation du bon état des masses d'eau s'appuie sur :

- des données mesurées pour les masses d'eau où ces mesures existent ;
- une analyse des pressions qui s'exercent sur chaque masse d'eau ;
- une modélisation pour les masses d'eau où il n'a pas été encore possible d'acquérir des données mesurées.

Un guide technique « l'évaluation de l'état des eaux continentales (cours d'eau, canaux, plans d'eau) » version janvier 2019, permet de préciser les modalités de l'évaluation. Globalement, le bon état des masses d'eau repose sur :

- le bon état écologique mesuré à partir des éléments biologiques (macro-invertébrés, diatomées, macrophytes, poissons) et des éléments physico-chimiques généraux (matières organiques, oxygènes dissous, température, nitrates, matières phosphorées...) ;
- le bon état chimique mesuré à partir des résultats d'analyses de 45 substances (voir liste dans le guide) ;
- le bon état hydromorphologique.

Par état écologique, il faut entendre l'état biologique soutenu par l'état physico-chimique car selon la DCE, les éléments physico-chimiques généraux interviennent essentiellement comme facteurs explicatifs des conditions biologiques. Aussi, ce guide précise les indicateurs, les valeurs-seuils et les modes de calcul pour chaque indicateur qu'il soit biologique, physicochimique et chimique. De fait, on obtient une classification de l'état écologique en 5 classes (très bon, bon, moyen, médiocre, mauvais) auquel a été ajouté un indice de confiance.



État des masses d'eau 2017

Depuis 2009, cinq évaluations ont été réalisées pour les cours d'eau. L'état écologique 2017 des masses d'eau, avec les données 2015-2016-2017 pour l'état biologique et l'état chimique, répartit les 105 masses d'eau de Maine-et-Loire de la manière suivante :

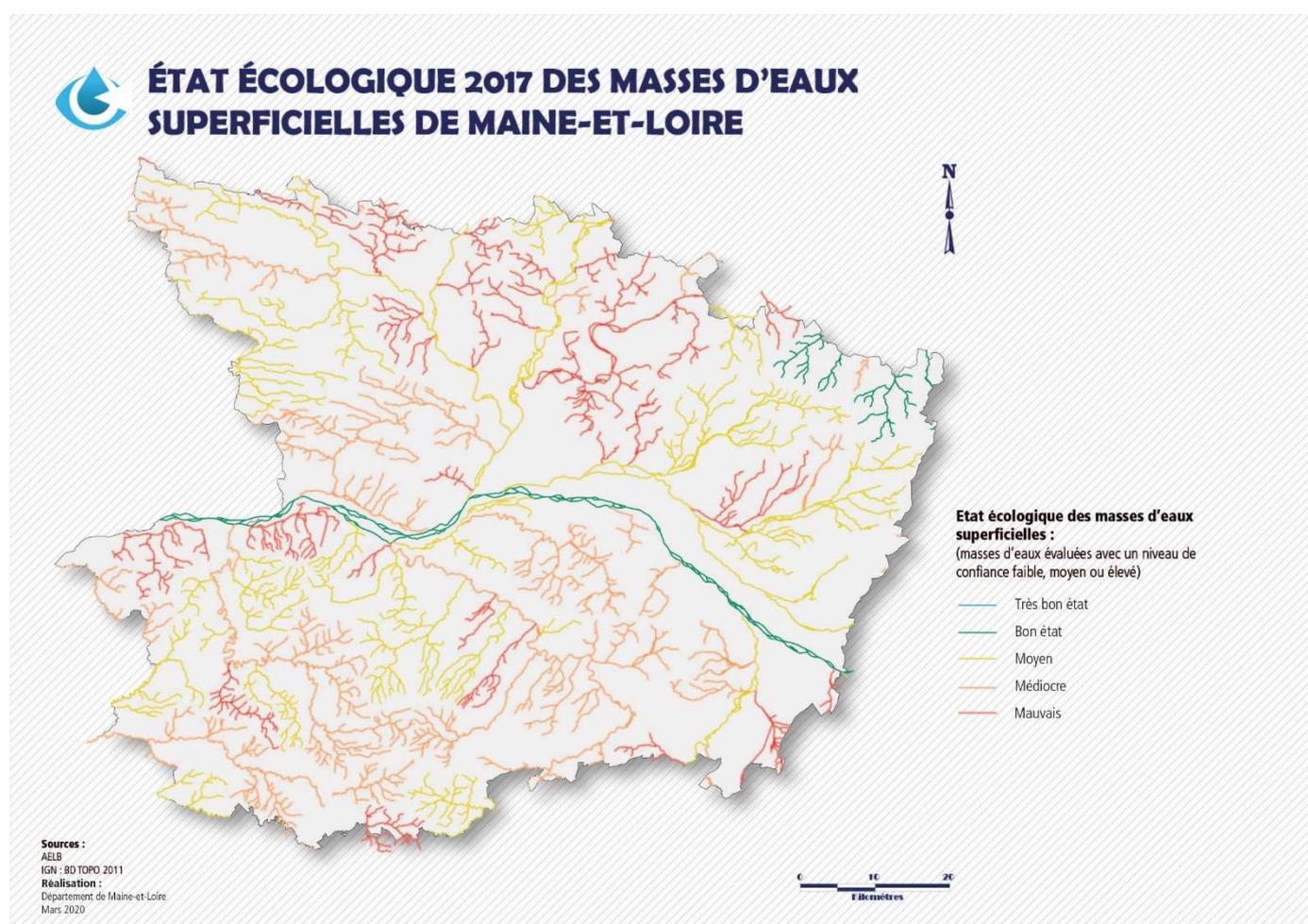
- 6 masses d'eau qualifiées en bon état (5,7 %)
- 35 masses d'eau qualifiées en état moyen (33,3 %)
- 25 masses d'eau qualifiées en état médiocre (23,9 %)
- 39 masses d'eau qualifiées en état mauvais (37,1 %).

Les règles d'évaluation de l'état écologique des cours d'eau sont définies par l'arrêté du 27 juillet 2018, modifiant l'arrêté du 27 juillet 2015, relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface pris en application des articles R. 212-10, R. 212-11 et R. 212-18 du code de l'environnement.

Depuis le précédent état écologique de 2013, on note deux changements de règles :

- Une modification de la liste des polluants spécifiques de l'état écologique : passage de 9 à 17 polluants,
- Une intégration de l'Indice Multimétrique Macroinvertébrés (I2M2) à la place de l'IBGN.

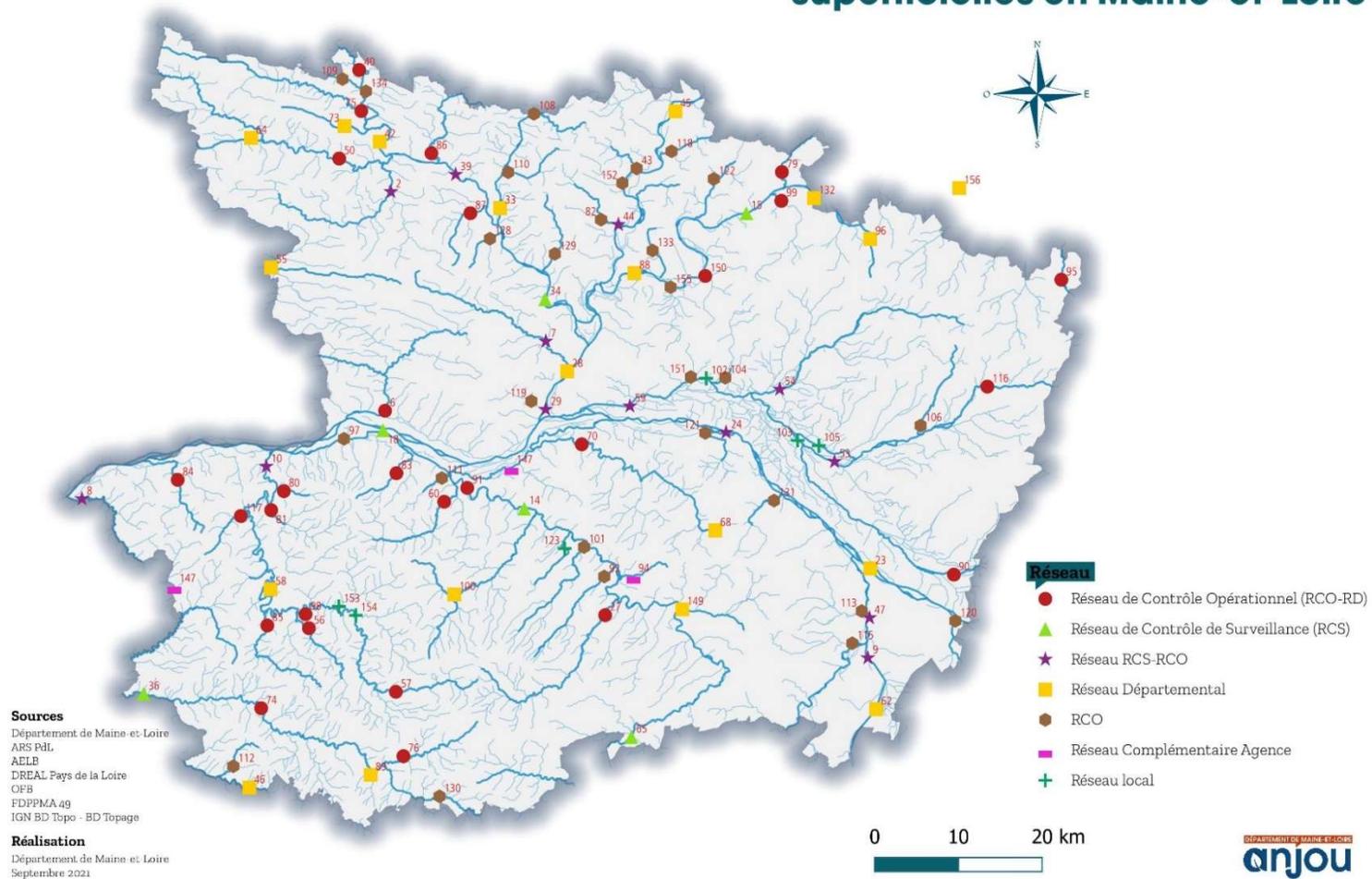
On notera que le changement de règles impacte les classements d'état négativement, avec -1.7 points, en moyenne, liés à l'augmentation du nombre de polluants spécifiques et -0.9 points, en moyenne, lié au changement d'indice concernant les macroinvertébrés.



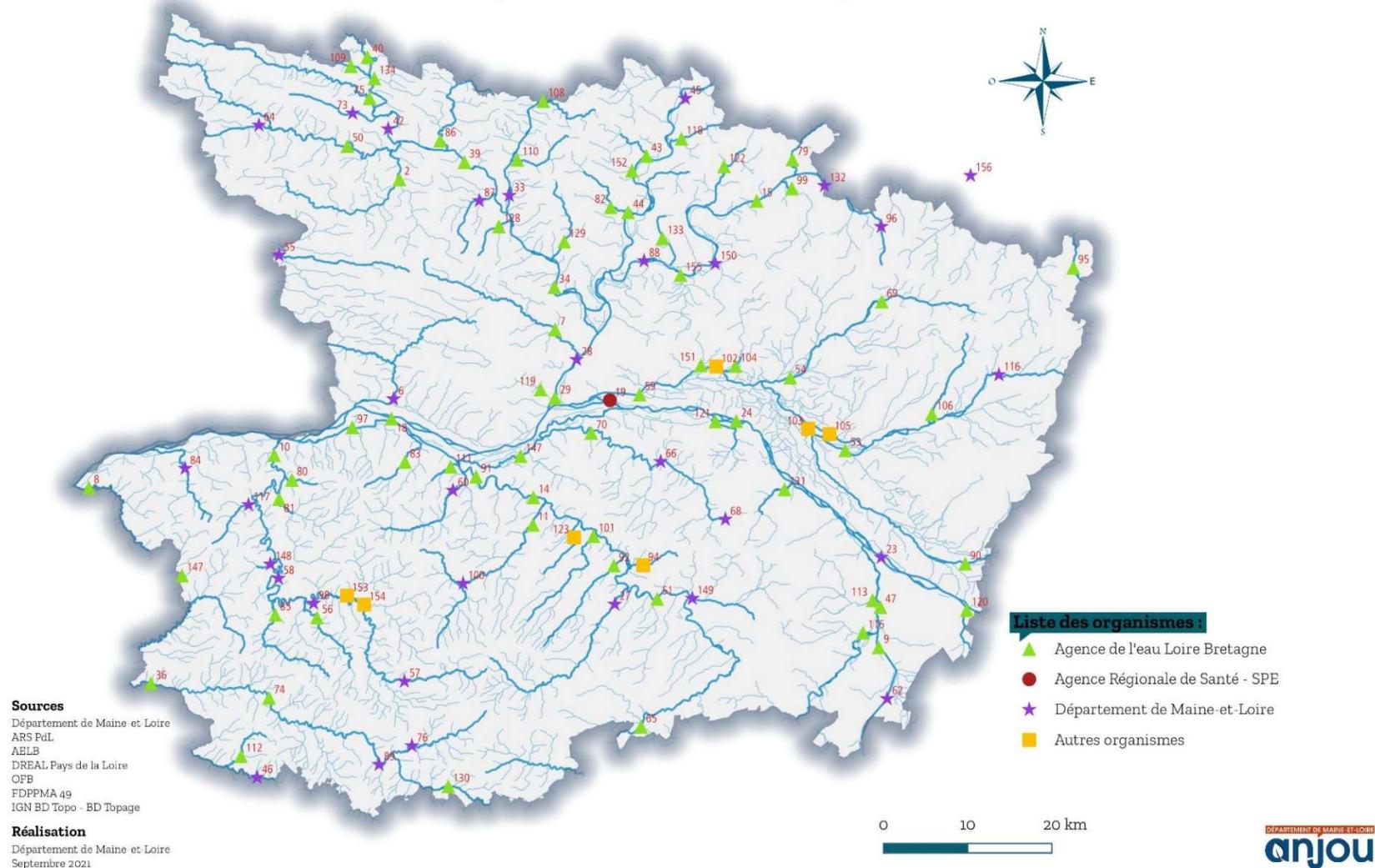
CARTOGRAPHIES GÉNÉRALES

Les réseaux de surveillance de la qualité des eaux superficielles en Maine-et-Loire

Les Réseaux de surveillance de la qualité des eaux superficielles en Maine-et-Loire



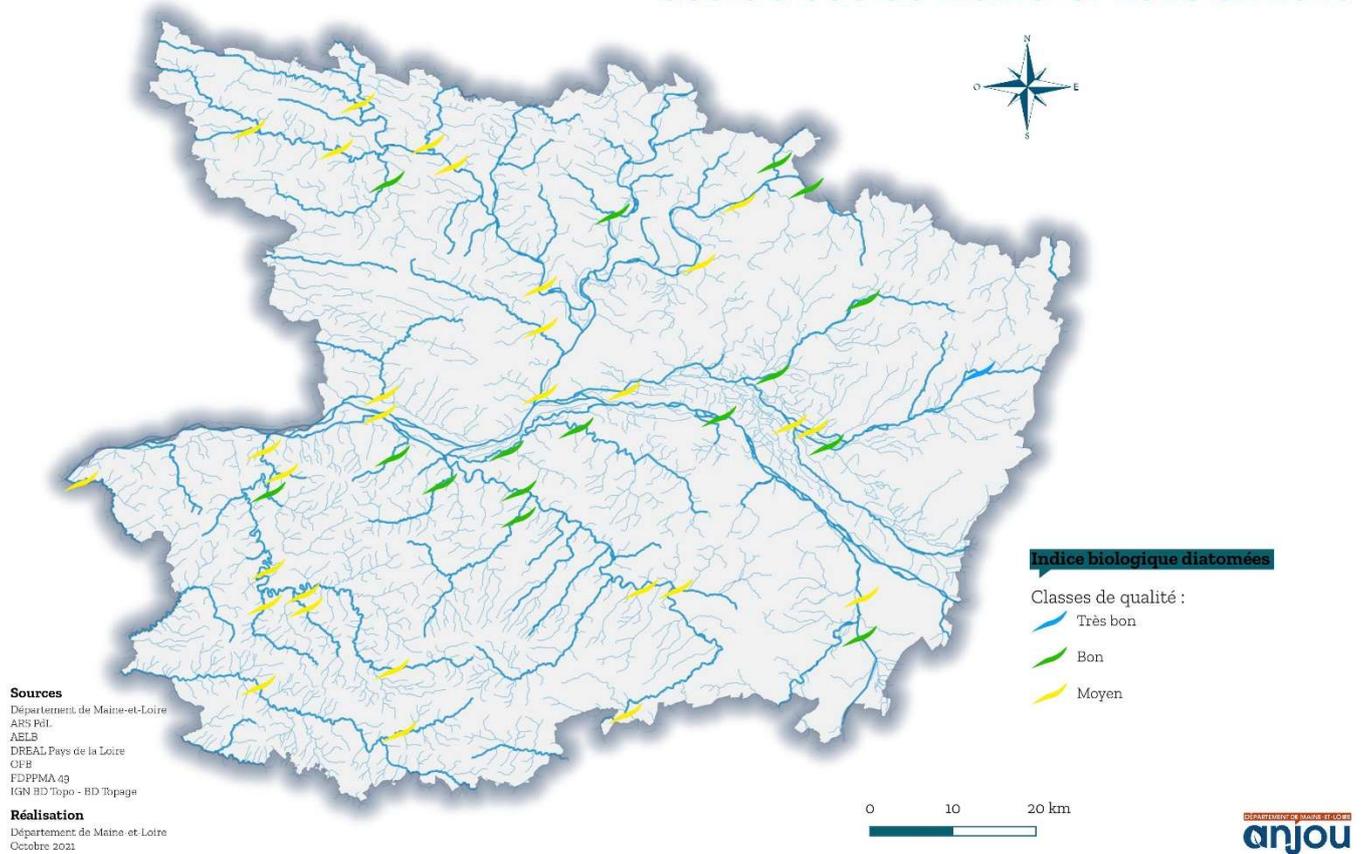
Les organismes chargés de la surveillance de la qualité des eaux superficielles en Maine-et-Loire



Qualité des masses d'eau par indicateur biologique

Diatomées : indice biologique diatomées (IBD)

Etat du peuplement des diatomées des cours d'eau de Maine-et-Loire en 2020



Carte 1 : Classe de qualité des masses d'eau du Maine-et-Loire vis-à-vis de l'indice biologique diatomées en 2020

Commentaires :

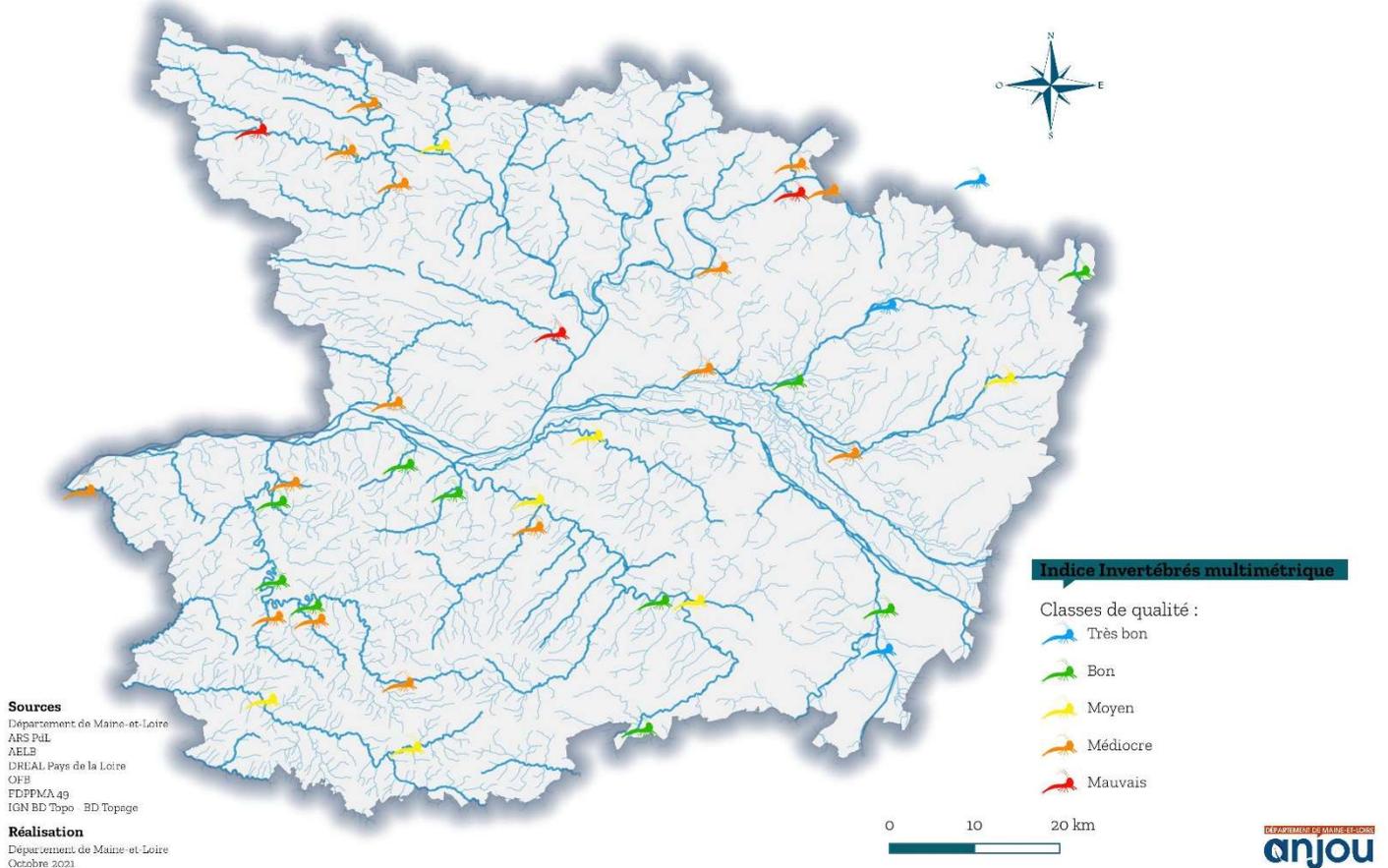
La qualité biologique évaluée grâce à l'inventaire des diatomées est globalement moyenne en Maine-et-Loire avec 63% des stations en qualité moyenne, 35 % en bonne qualité et seulement 2% en très bonne qualité. On notera toutefois qu'aucune station n'est classé ni en qualité médiocre, ni en qualité mauvaise, ce qui n'a pas été le cas depuis 2010.

NB : Toutes les stations ne sont pas échantillonnées chaque année. En 2020, les IBD ont été réalisés sur 46 des 75 stations que compte le réseau.



Navicula Tripunctata

Etat du peuplement des invertébrés des cours d'eau de Maine-et-Loire en 2020



Carte 2 : Classe de qualité des masses d'eau du Maine-et-Loire vis-à-vis de l'indice invertébrés multimétrique en 2020

Commentaires :

La qualité est hétérogène sur l'ensemble du territoire et très dépendante des caractéristiques du site du prélèvement (diversités des milieux, habitats, débits, ripisylve, substrats...).

On constate une nette dégradation en 2020 suite au changement d'indice (indice biologique globalisé équivalent vers l'indice invertébrés multimétrique). Presque la moitié des stations sont classées en qualité mauvaise (8%) et médiocre (39%). 18% des stations sont classées en qualité moyenne. 37% des stations sont de bonne qualité (26%) à très bonne qualité (8%).

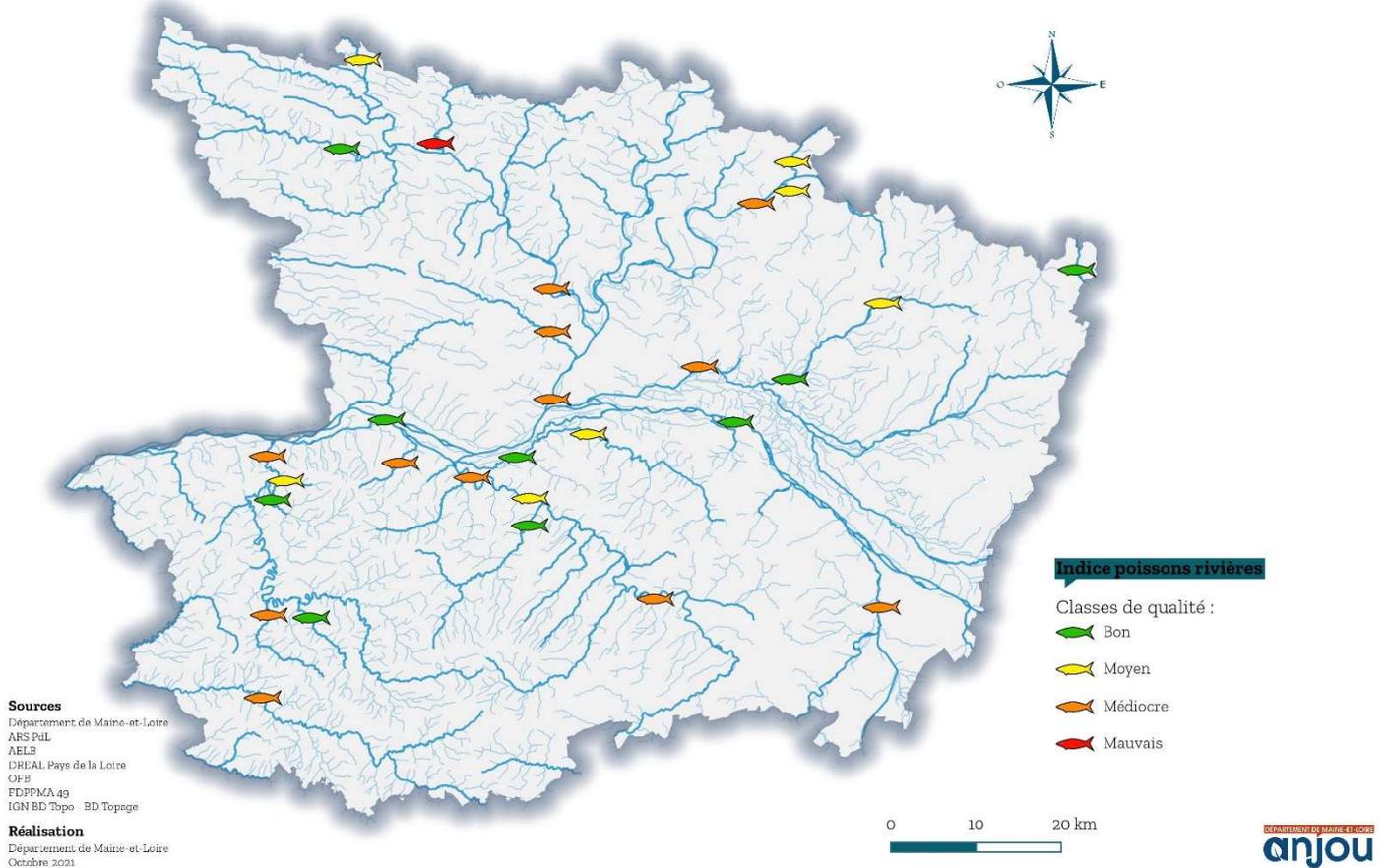
NB : Toutes les stations ne sont pas échantillonnées chaque année. En 2020, les I2M2 ont été réalisés sur 38 des 75 stations que compte le réseau.

NB2 : En application de l'arrêté du 27 juillet 2018, l'indice invertébrés multimétrique (I2M2) est le nouvel indice biologique invertébrés à considérer pour l'évaluation de l'état écologique des eaux de surface. Il intègre notamment l'écart à la situation de référence et plusieurs types de pressions, grâce à la combinaison de plusieurs métriques de structure et de fonctionnement des peuplements d'invertébrés. Il est donc beaucoup plus sensible à la dégradation de la qualité de l'eau et aux altérations morphologiques.



Polycentropodidae

Etat du peuplement piscicole des cours d'eau de Maine-et-Loire en 2020



Carte 3 : Classe de qualité des masses d'eau du Maine-et-Loire vis-à-vis de l'indice poissons rivières en 2020

Commentaires :

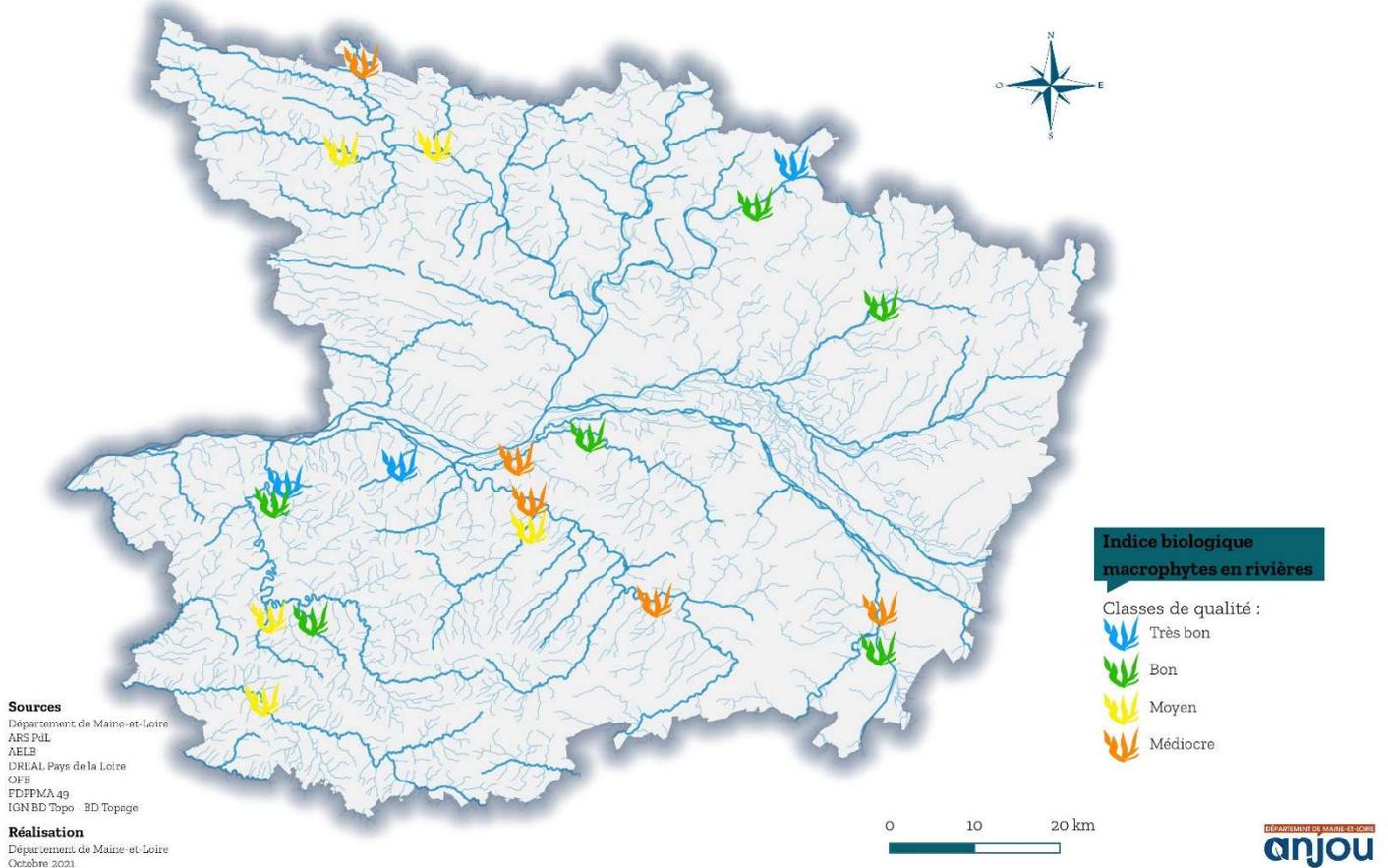
L'état des peuplements piscicoles en Maine-et-Loire est le plus souvent médiocre (41%) à mauvais (3%). Selon les conditions du milieu et l'importance des travaux de restauration réalisés, ces peuplements devraient évoluer mais de façon assez lente. 24% des stations sont de qualité moyenne et 31% de bonne qualité. On notera qu'aucune station n'est en très bonne qualité en 2020.

NB : Toutes les stations ne sont pas échantillonnées chaque année. En 2020, les IPR ont été réalisés sur 29 des 75 stations que compte le réseau.



Esox lucius

Etat des macrophytes des cours d'eau de Maine-et-Loire en 2020



Carte 4 : Classe de qualité des masses d'eau du Maine-et-Loire vis-à-vis de l'indice biologique macrophytique en rivière en 2020

Commentaires :

Le nombre d'analyses assez faible ne permet pas pour l'instant de dresser un véritable bilan en 2020. Néanmoins, les résultats montrent une certaine dégradation en 2020 témoignant d'une charge trophique globale élevée avec 26% des stations classées en état médiocre. 26% des stations sont classées en état moyen, 32% en bon état et 16% en très bon état. On notera qu'aucune station n'est classée en état mauvais.

NB : Toutes les stations ne sont pas échantillonnées chaque année. En 2020, les IBMR ont été réalisés sur 19 des 75 stations que compte le réseau. Le nombre de stations suivies est plus important sur les dernières années.

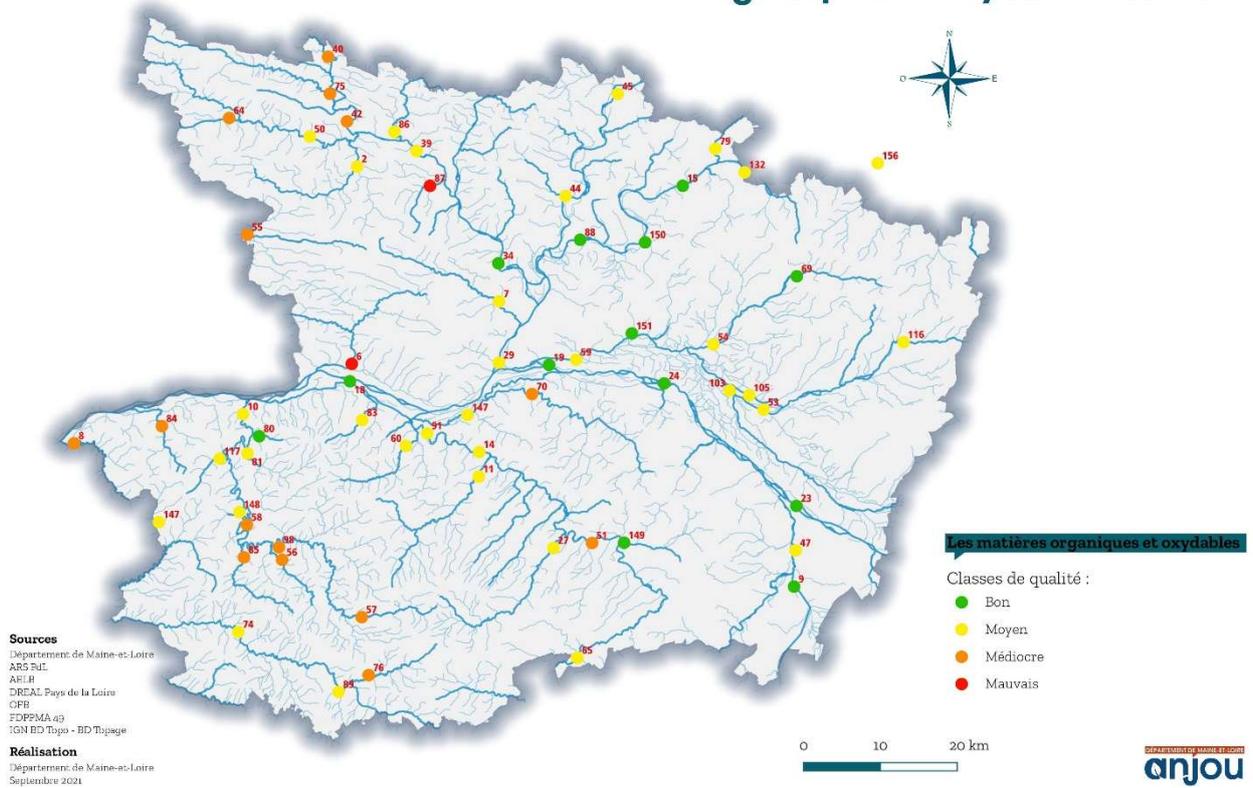


Vue au microscope de microalgues filamenteuses @DREAL Centre Val de Loire

Qualité des masses d'eau par altération

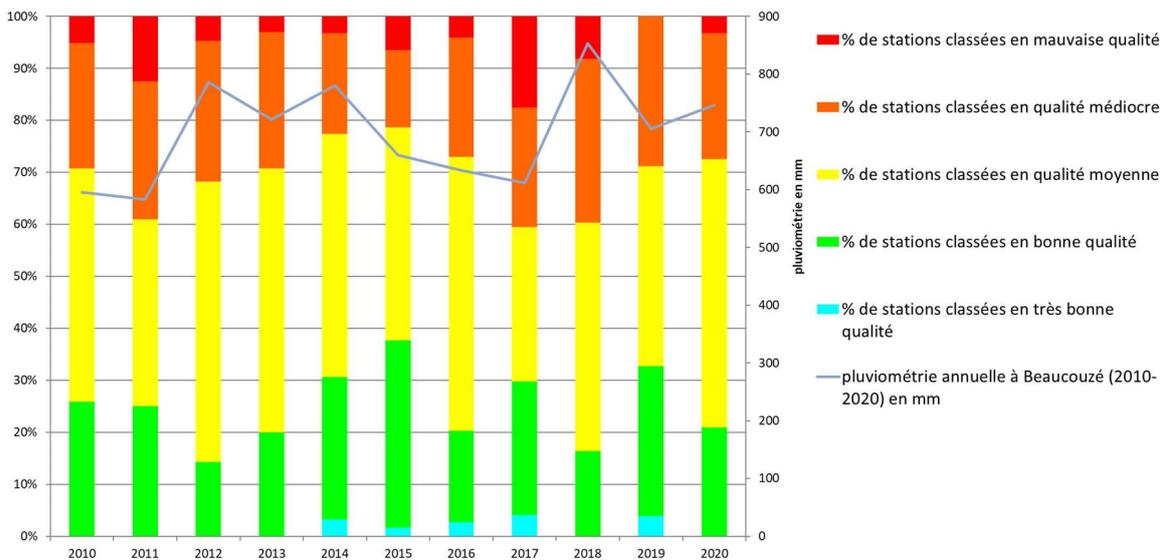
Matières organiques et oxydables

Qualité des eaux superficielles : Les matières organiques et oxydables en 2020



Carte 5 : Classe de qualité des masses d'eau du Maine-et-Loire vis-à-vis du paramètre matières organiques et oxydables en 2020

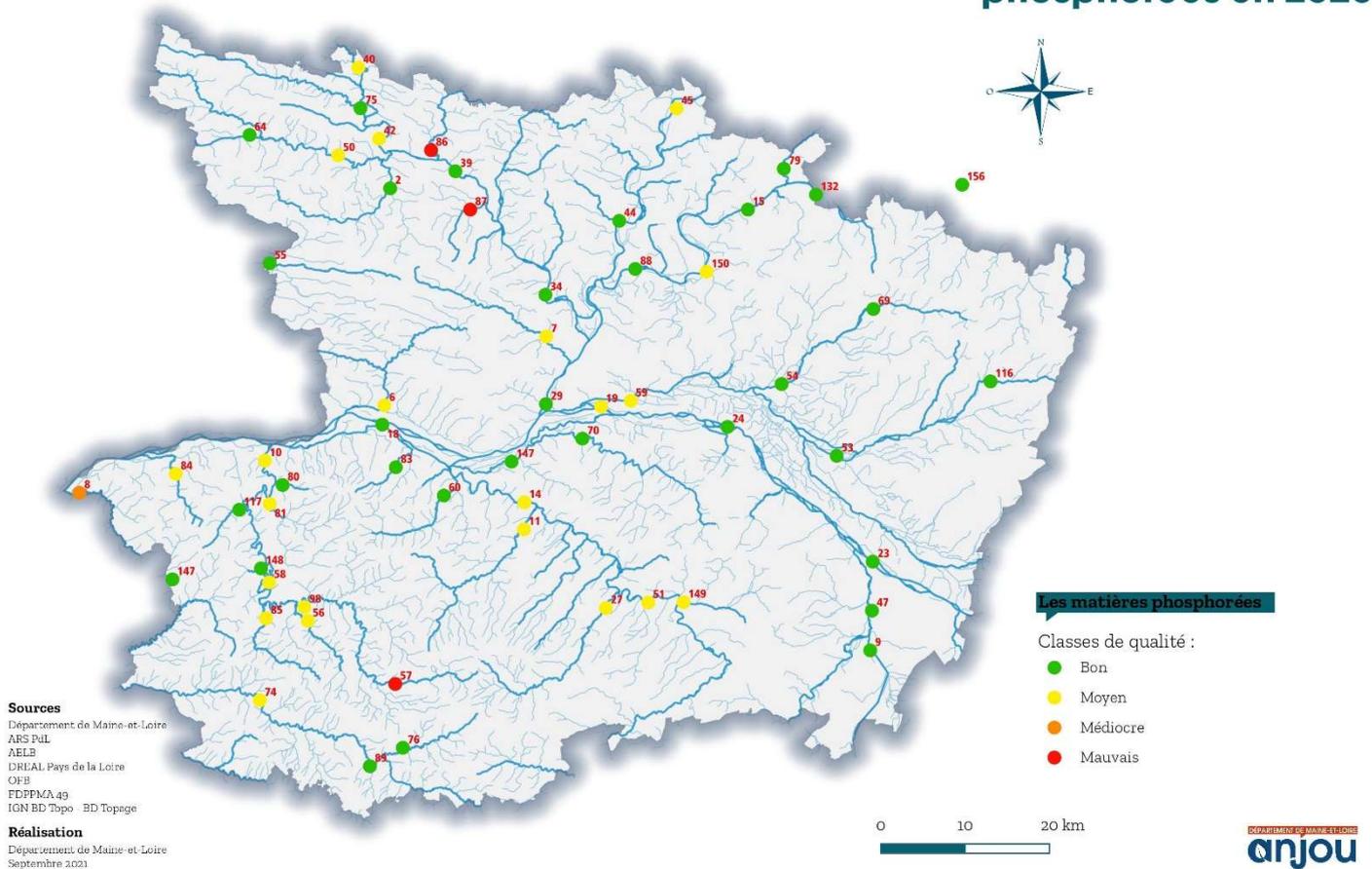
Répartition des stations de prélèvements par classe de qualité pour l'altération matières organiques et oxydables (SEQ EAU) de 2010 à 2020



Commentaires :

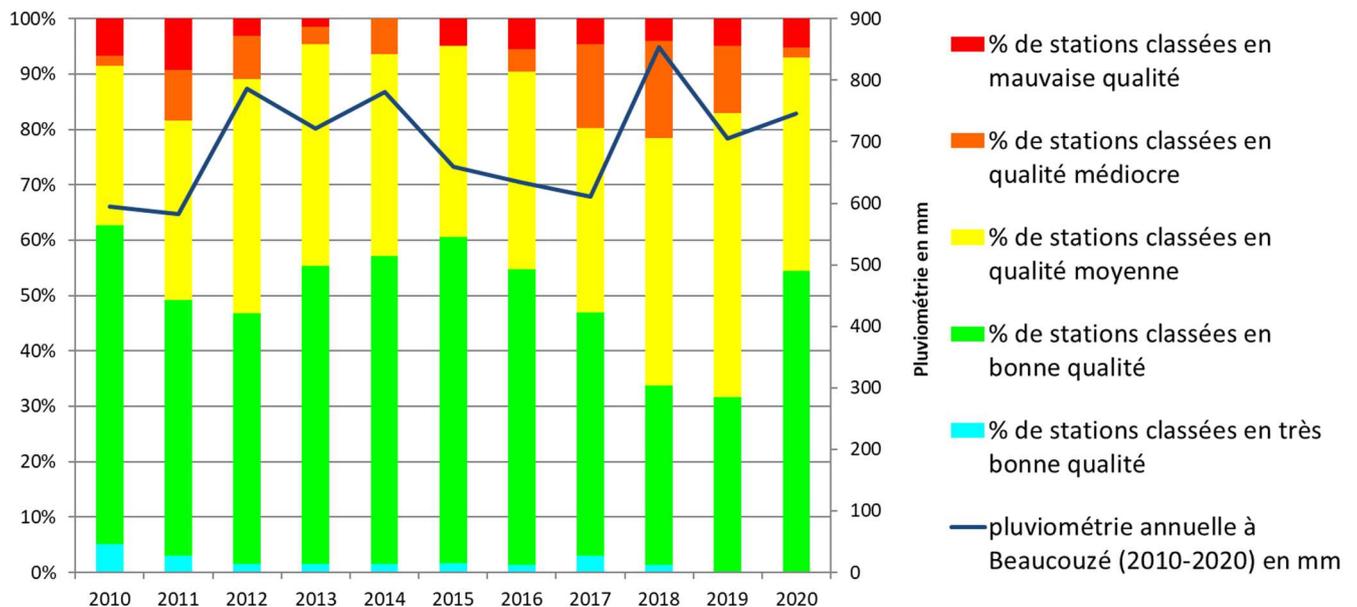
En 2020, on note une dégradation de la qualité par rapport à l'année précédente, notamment avec le retour de stations classées en mauvaise qualité et l'absence de station classée en très bonne qualité. Toutefois, la qualité de l'eau reste homogène et ne présente ni dégradation, ni amélioration notable depuis 2010.

Qualité des eaux superficielles : Les matières phosphorées en 2020



Carte 6 : Classe de qualité des masses d'eau du Maine-et-Loire vis-à-vis du paramètre matières phosphorées en 2020

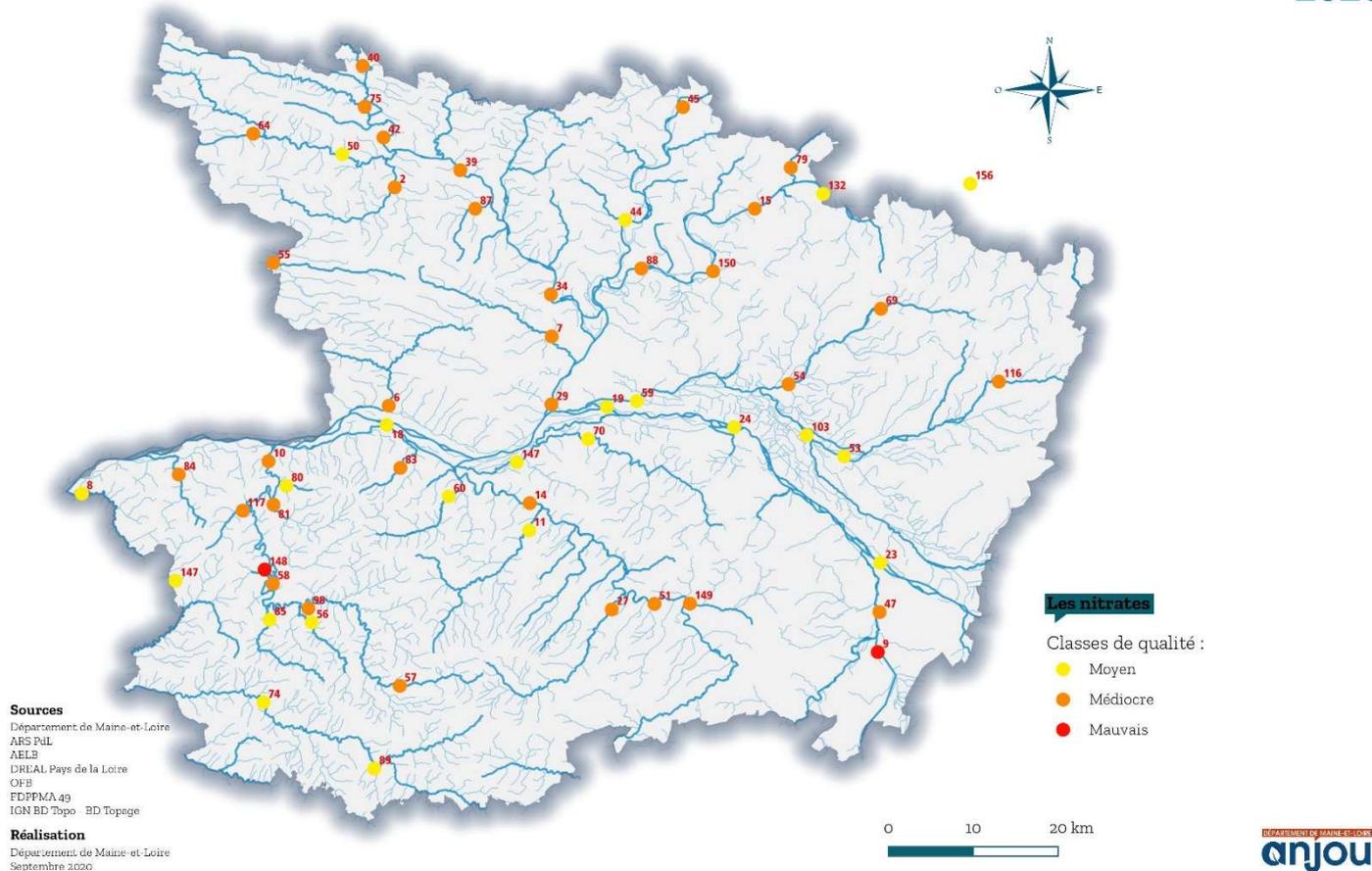
Répartition des stations de prélèvements par classe de qualité pour l'altération matières phosphorées (SEQ EAU) de 2010 à 2020



Commentaires :

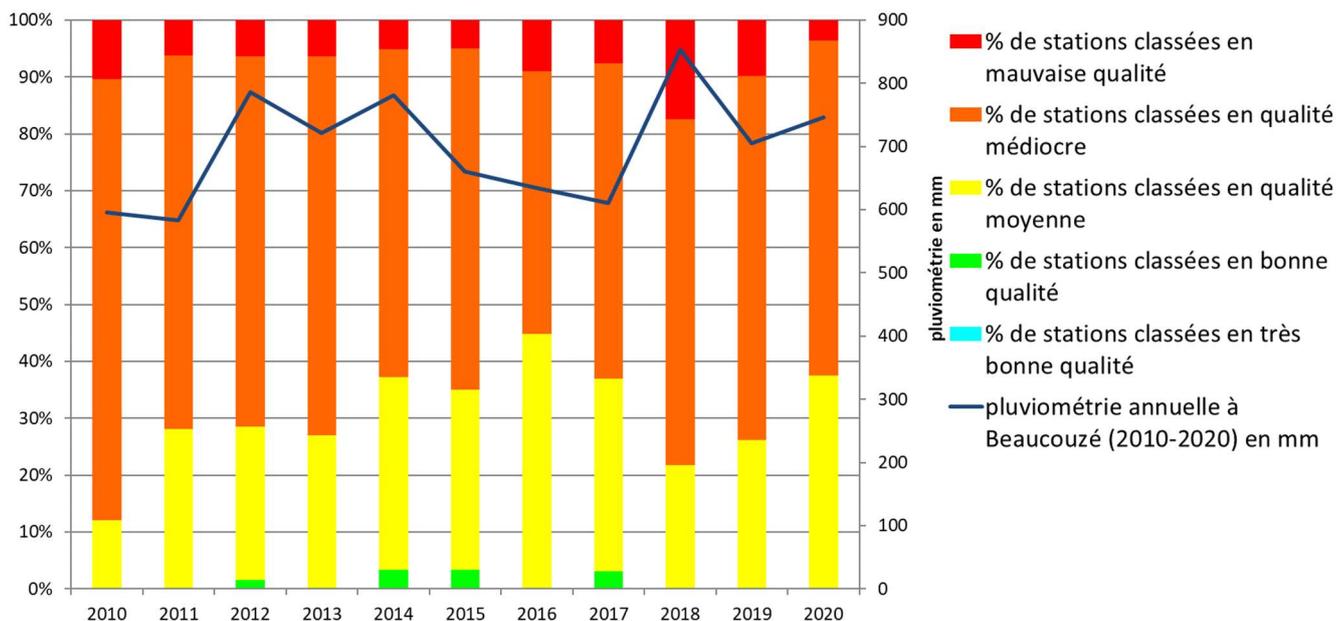
Pour la première fois depuis 2015, la qualité s'est nettement améliorée, avec plus de 50% des stations classées en bonne qualité en 2020. Toutefois, et comme en 2019, aucune station n'est classée en très bonne qualité.

Qualité des eaux superficielles : Les nitrates en 2020



Carte 7 : Classe de qualité des masses d'eau du Maine-et-Loire vis-à-vis du paramètre nitrates en 2020

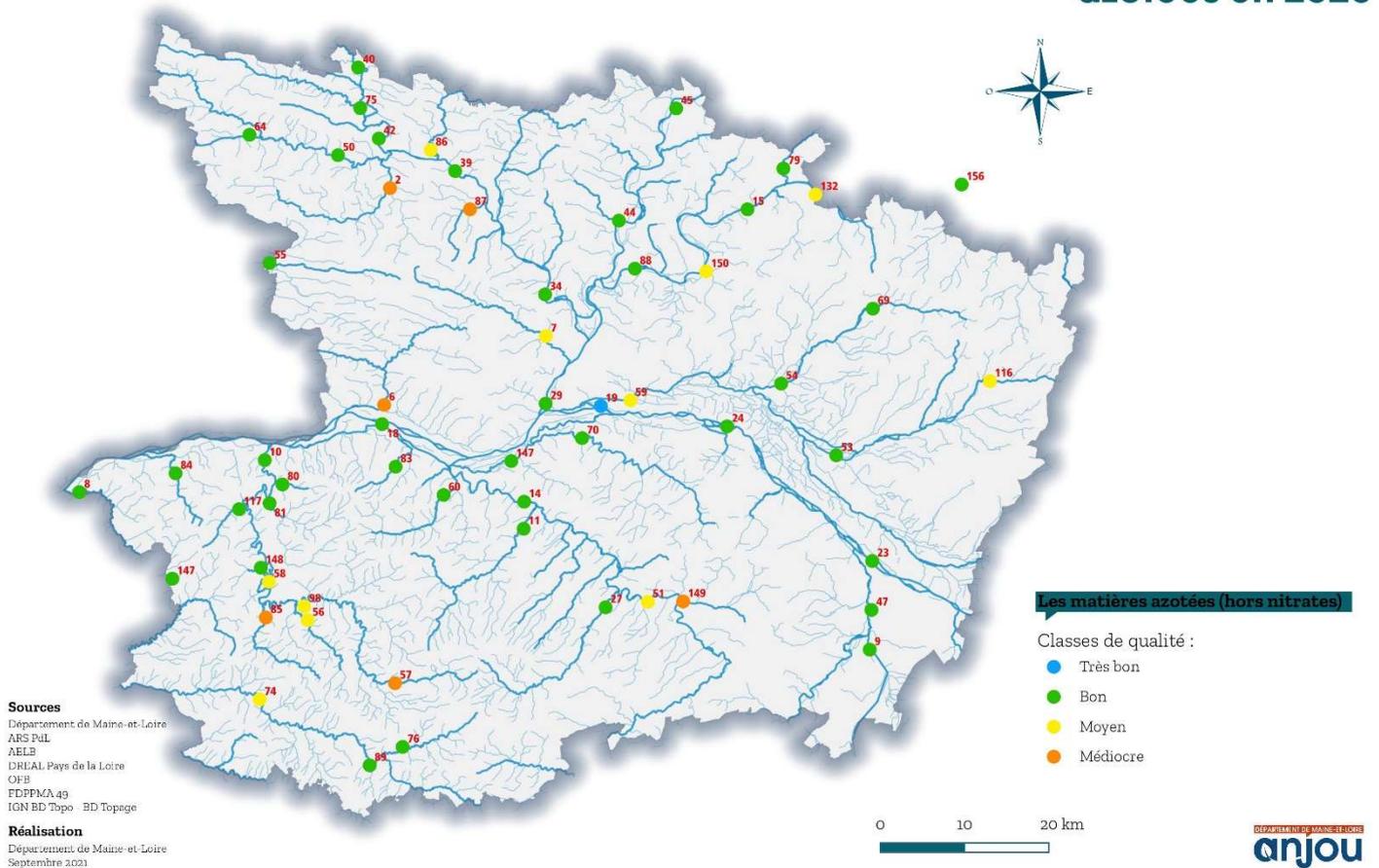
Répartition des stations de prélèvements par classe de qualité pour l'altération nitrates (SEQ EAU) de 2010 à 2020



Commentaires :

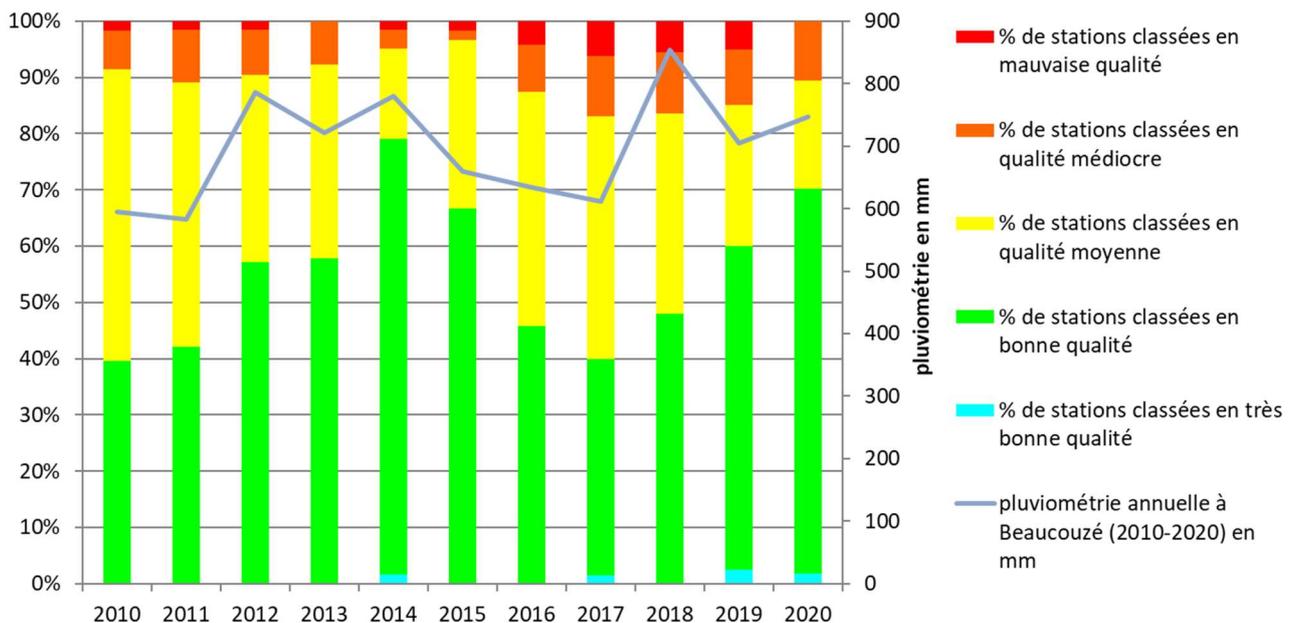
La situation concernant l'altération nitrates reste très dégradée sans aucune évolution notable depuis plus de 10 ans.

Qualité des eaux superficielles : Les matières azotées en 2020



Carte 8 : Classe de qualité des masses d'eau du Maine-et-Loire vis-à-vis du paramètre matières azotées en 2020

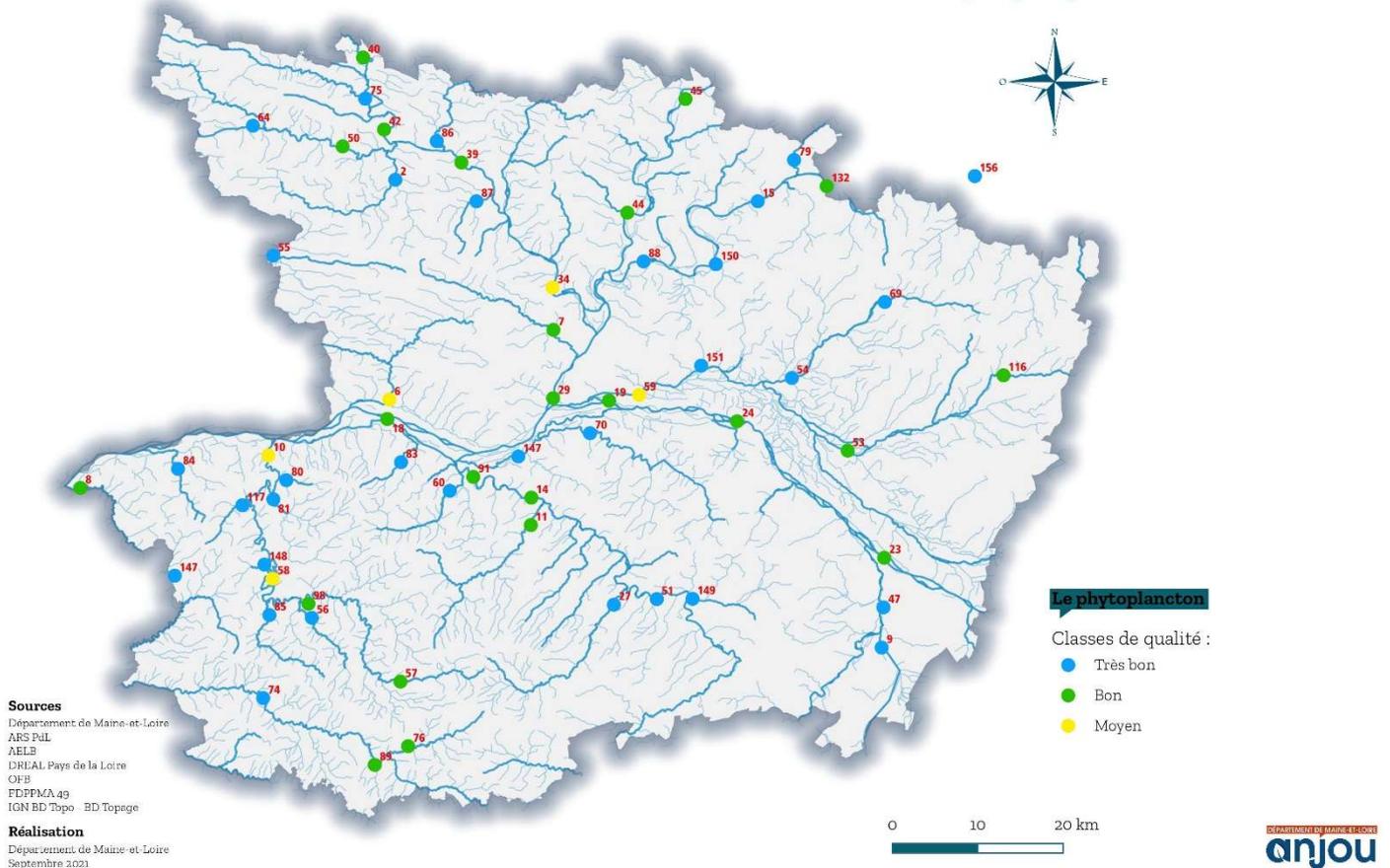
Répartition des stations de prélèvements par classe de qualité pour l'altération matières azotées (SEQ EAU) de 2010 à 2020



Commentaires :

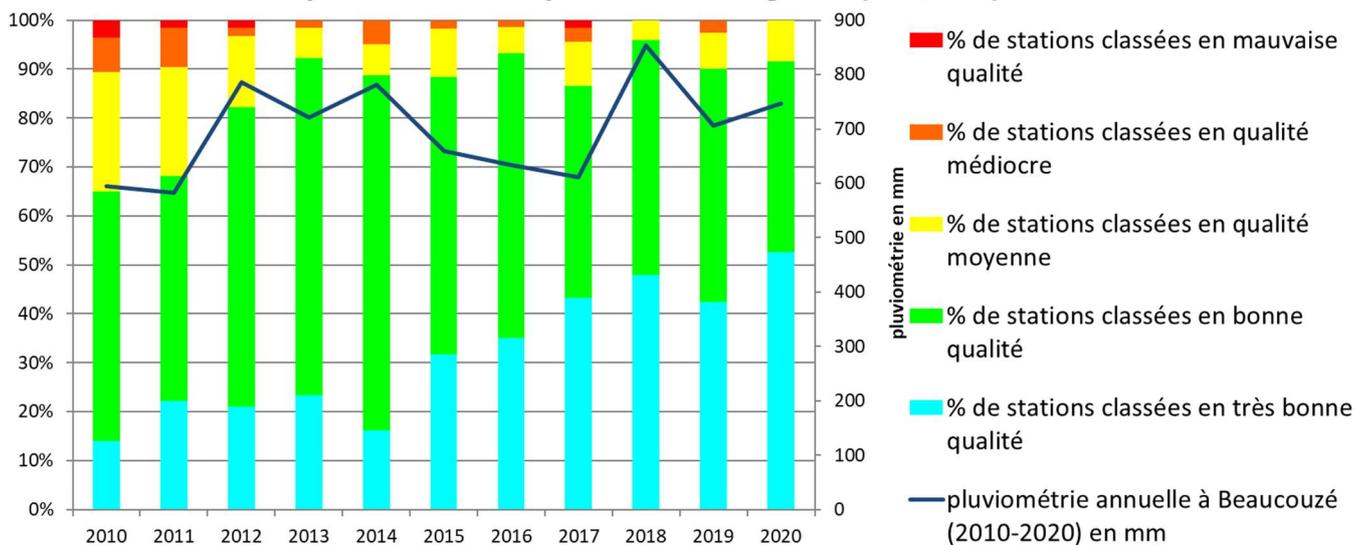
Depuis 2018, la qualité ne cesse de s'améliorer avec presque 70% des stations en bonne qualité en 2020. On notera qu'aucune station n'est classée en mauvaise qualité.

Qualité des eaux superficielles : Le phytoplancton en 2020



Carte 9 : Classe de qualité des masses d'eau du Maine-et-Loire vis-à-vis du paramètre phytoplancton en 2020

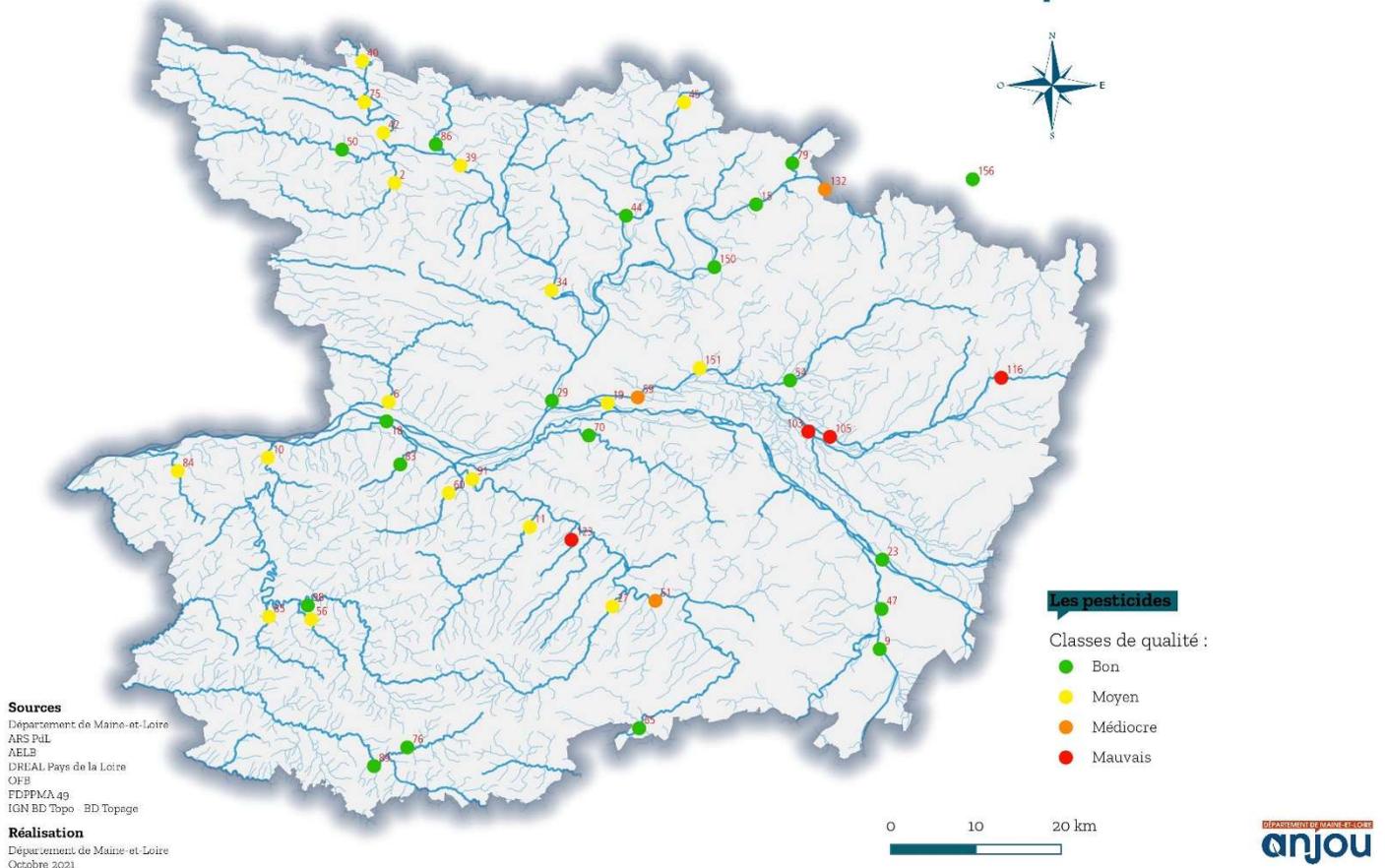
Répartition des stations de prélèvements par classe de qualité pour l'altération prolifération végétale (SEQ EAU) de 2010 à 2020



Commentaires :

En 2020, cette altération, représentant les effets des proliférations végétales, montre des résultats en légère amélioration par rapport à l'année précédente, conforme aux observations depuis 2010. Cette année 2020 est marquée par l'absence de station classée en qualité médiocre et mauvaise.

Qualité des eaux superficielles : Les pesticides en 2020



Carte 10 : Classe de qualité des masses d'eau du Maine-et-Loire vis-à-vis du paramètre pesticides en 2020

Commentaires :

43 % des points de surveillance sont classés en bonne qualité, 41 % en qualité moyenne et 16 % en qualité médiocre voire mauvaise. **Il faut toutefois noter que ce système d'évaluation de la qualité ne tient pas compte de toutes les molécules retrouvées et de toutes les analyses faites sur le territoire.** Les recherches de pesticides sont effectuées par plusieurs laboratoires et le nombre de molécules recherchées peut fluctuer entre 200 et 500 avec des fréquences de 6 à 18 analyses par an.

150 molécules différentes ont été retrouvées en 2020 sur 535 molécules recherchées. Les molécules les plus fréquemment retrouvées sont les produits de dégradation du métolachlore, du glyphosate et de l'atrazine. La concentration record de 1156 µg/L concerne le formol sur la station de Authion à Beaufort-en-Vallée.

Liste des molécules les plus quantifiées avec le nombre de stations où les résultats sont supérieurs au seuil de quantification (RQ), le maximum retrouvé ainsi que la station :

	Nom de la molécule	Type de pesticides	Nombre d'analyses effectuées	Fréquence de quantification	Nombre de station avec dépassement du seuil à 0,1	Maximum en µg/L	Maximum atteint sur :
1	Formol	Antiseptique / Désinfectant / Conservateur en anatomie	10	100%	3/43	1156	L'Authion à Beaufort-en-Vallée (04103960)
2	Metolachlore ESA	Produit de dégradation du métolachlore / Herbicide	366	98%	42/43	4,3	La Curée à Brion (04591001)
3	Metolachlore OXA	Produit de dégradation du métolachlore / Herbicide	366	94%	29/43	1,7	La Curée à Brion (04591001)
4	AMPA	Produit de dégradation du glyphosate / Herbicide	366	92%	37/43	3,8	Le Dreuilé à Champs-sur-Layon (04652000)
5	2-hydroxy atrazine	Produit de dégradation de l'atrazine / Herbicide	371	89%	0/43	0,07	L'Oudon à Chatelais (04131400)
6	Sulfosate	Herbicide	189	75%	16/43	0,93	Le Beuvron à Andrezé (04134890)
7	Atrazine Déséthyl	Produit de dégradation de l'atrazine / Herbicide	388	70%	0/43	0,097	La Suette à Corzé (04615005)
8	Bentazone	Herbicide	388	63%	13/43	1,36	L'Oudon à Chatelais (04131400)
9	Glyphosate	Herbicide	366	60%	19/43	1,6	Le Dreuilé à Champs-sur-Layon (04652000)
10	Diméthamide	Herbicide	388	46%	11/43	0,66	L'Oudon à Segré (04638007)
11	Métolachlore	Herbicide	388	45%	21/43	1,6	Le Verdun à Bazouges-sur-le-Loir (04615007)
12	Atrazine	Herbicide	388	44%	1/43	0,42	Le Jeu à Chaudefonds-sur-Layon (04134200)
13	Diflufenican	Herbicide	388	44%	1/43	0,187	L'Avresne à Sèvremoine (04134895)
14	Métaldéhyde	Molluscicide (Anti-limaces)	388	40%	13/43	0,48	L'Aubance à Mûrs-Érigné (04133075)
15	Propyzamide	Herbicide	388	39%	13/43	0,53	Les Cartes à Thorée-les-Pins (04108900)
16	Boscalid	Fongicide	388	38%	0/43	0,1	Les Robinets à Drain (04136300) La Curée à Brion (04591001)
17	Terbuthylazine	Herbicide	388	38%	6/43	0,358	Le Beuvron à Andrezé (04134890)
18	Chlortoluron	Herbicide	388	37%	8/43	1,11	L'Oudon à Chatelais (04131400)
19	Terbuthylazine hydroxy	Produit de dégradation du terbuthylazine / Herbicide	371	37%	0/43	0,048	L'Avresne à Sèvremoine (04134895)
20	Prosulfocarbe	Herbicide	388	33%	9/43	1,896	L'Avresne à Sèvremoine (04134895)
150	Zoxamide	Fongicide	388	1%	1/43	0,12	Le Dreuilé à Champs-sur-Layon (04652000)

Le suivi des différentes stations de mesures des phytosanitaires sur la région Pays-de-la-Loire est disponible sur le site de la DREAL : <http://apps.datalab.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/qualite-des-eaux/>

FICHE PAR BASSIN VERSANT

Bassin versant de l'Authion

Caractéristiques des principaux cours d'eau

Cours d'eau	Longueur	Surface	Pente	Usages	Morphologie - Qualité
L'Authion <i>(affluent rive droite de la Loire)</i>	85 km <i>(dont 64 en Maine-et-Loire)</i>	1491 km ² <i>(dont 1163 en Maine-et-Loire)</i>	0,16 ‰	<p>Forte irrigation agricole :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réalimentation par 3 prises d'eau en Loire (St-Patrice, Varennes, St-Martin) ; - prélèvement de 26 000 000 m³ autorisé par an pour alimenter le réseau d'irrigation. <p>Pêche de loisirs importante ;</p>	<p>Rivière canalisée et tronçonnée par 15 barrages.</p> <p>Taux d'étagement en 2020 : entre 97% (depuis Brain-sur-Allonnes jusqu'à sa confluence avec le Lathan) et 159% (depuis la confluence avec le Lathan jusqu'à sa confluence avec la Loire).</p> <p>Gestion hydraulique artificielle : rivière dépendante des niveaux de la Loire et débits régulés.</p> <p>Prolifération chronique de lentilles d'eau.</p> <p>Végétation de bordure éparse.</p>
Les Aunaies <i>(affluent rive droite de l'Authion)</i>	13 km	52,7 km ²	1,0 ‰	<p>Pêche de loisirs.</p> <p>Moulin non exploité.</p>	<p>Petit cours d'eau recalibré ponctué par de nombreux ouvrages et digues d'étang.</p> <p>Taux d'étagement en 2020 : 11%.</p> <p>Qualité d'eau médiocre (rejets industriels et de STEP).</p>
L'Étang <i>(Affluent rive droite de l'Authion)</i>	5 km	19 km ²	2,5 ‰	<p>Prélèvement pour l'irrigation dans la nappe d'accompagnement.</p>	<p>Végétation indigène envahissante.</p> <p>Pas de ripisylve.</p> <p>État écologique mauvais.</p> <p>Forte dégradation hydromorphologique du lit mineur et des berges (entièrement recalibré et surcreusé).</p> <p>Taux d'étagement en 2020 : 4%.</p>
Le Couasnon <i>(affluent rive droite de l'Authion)</i>	55 km <i>(totalité en Maine-et-Loire)</i>	289 km ² <i>(totalité en Maine-et-Loire)</i>	1,68 ‰	<p>Pêche de loisirs importante.</p>	<p>Anciennement recalibré sauf une zone en amont de Baugé.</p> <p>Effacement de 32 barrages et opérations de diversifications des écoulements sur 27 km, dont deux bras de contournement.</p> <p>Nombreux bras secondaires et répartiteurs de débits.</p> <p>Teneurs en nitrates élevées en amont et diminution des teneurs en matières phosphorées en aval.</p>
Le Lathan <i>(affluent rive droite de l'Authion)</i>	62 km	380 km ² <i>(dont 300 en Maine-et-Loire)</i>	1,3 ‰	<p>Irrigation agricole.</p> <p>Pêche de loisirs importante.</p>	<p>Lit et berges uniformes.</p> <p>Rivière recalibrée tronçonnée par 62 ouvrages.</p>

	(dont 43 en Maine-et- Loire)				<p>Taux d'étagement en 2020 : entre 103% (de la confluence avec le pont Ménard jusqu'à sa confluence avec l'Authion) et 43% (de la retenue des Mousseaux jusqu'à la confluence avec le pont Ménard).</p> <p>Végétation de bordure absente à éparses sur la partie aval du cours d'eau.</p> <p>Nombreux bras secondaires et répartiteurs de débit.</p> <p>Régime hydrologique artificiel avec 2 débits réservés du barrage de Rillé fixé à 175 l/s en été et 75 l/s en hiver.</p>
La Curée (affluent rive droite du Lathan)	24 km	96 km ²	3,1 ‰	Prélèvements pour l'irrigation.	<p>Cours d'eau totalement recalibré.</p> <p>Taux d'étagement en 2020 : 76%.</p>
La Riverolle (affluent rive droite du Lathan)	13.1 km			Prélèvements pour l'irrigation.	<p>Présence de 6 seuils de moulin.</p> <p>Rivière anciennement recalibrée.</p> <p>Taux d'étagement en 2020 : 24%</p> <p>Présence de plans d'eau sur l'amont du cours.</p>

Classification des masses d'eau du bassin

Code masse d'eau	Nom masse d'eau	Objectif Global [Echéance]	Objectif Ecologique [Echéance]	Objectif Chimique [Echéance]	Etat Ecologique [Date]	Etat Chimique [Date]
FRGR0448	L'AUTHION ET SES AFFLUENTS DEPUIS BRAIN-SUR-ALLONNES JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE LATHAN	Bon [2021]	Bon [2021]	Bon [null]	Moyen [2013]	Moyen [2013]
FRGR0449	L'AUTHION DEPUIS LA CONFLUENCE DU LATHAN JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA LOIRE	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Moyen [2013]	Moyen [2013]
FRGR0450	L'AUTHION ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A BRAIN-SUR-ALLONNES	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Moyen [2013]	Bon [2013]
FRGR0452	LE LATHAN ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA CONFLUENCE DU PONT MENARD JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'AUTHION	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Moyen [2013]	Médiocre [2013]
FRGR0453	LE COUASNON ET SES AFFLUENTS DEPUIS VIEIL-BAUGE (LE) JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'AUTHION	Bon [2021]	Bon [2021]	Bon [null]	Moyen [2013]	Moyen [2013]
FRGR1003	L'ETANG ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'AUTHION	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Mauvais [2013]	Moyen [2013]
FRGR1004	LE LATHAN ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA RETENUE DES MOUSSEAUX JUSQU'A LA CONFLUENCE DU PONT MENARD	Bon [2021]	Bon [2021]	Bon [null]	Bon [2013]	Bon [2013]
FRGR1005	LA CUREE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'AUTHION	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [2027]	Moyen [2013]	Moyen [2013]
FRGR1006	LA RIVEROLLE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE LATHAN	Bon [2027]	Bon [2021]	Bon [2027]	Moyen [2013]	Bon [2013]
FRGR1027	LES AUNAIES ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'AUTHION	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Médiocre [2013]	Mauvais [2013]
FRGR1561	LE COUASNON ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A VIEIL-BAUGE (LE)	Bon [2021]	Bon [2021]	Bon [null]	Moyen [2013]	Bon [2013]

Mesures réglementaires

Zones sensibles à l'azote et au phosphore définies en application de la directive européenne du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux résiduaires urbaines (arrêté du préfet coordonnateur du bassin Loire-Bretagne du 9 janvier 2006).

Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles Inondations liés aux crues de la Loire dans le val d'Authion (arrêté préfectoral du 29 novembre 2000 modifié le 22 mai 2006).

Zone de répartition des eaux de la nappe du Cénomani (arrêté préfectoral du 24 janvier 2006) pour une partie du bassin versant.

Suite à l'approbation du SDAGE 2016-2021, le bassin de l'Authion est classé en bassin réalimenté nécessitant de prévenir l'apparition d'un déficit quantitatif.

Classement en captage prioritaire des captages de Beaufort-en-Vallée, de Neuillé-Blou (Boiseaudier) et d'Allonnes. Arrêté préfectoral du 12 mai 2011 portant délimitation d'une zone de protection du captage d'alimentation en eau potable de Neuillé.

Arrêté prorogant l'arrêté interdépartemental du 09 juin 2009 autorisant la mise en service des 3 prises d'eau en Loire pour réalimenter l'Authion et l'application de mesures compensatoires, dont la réalisation de stations de mesures sur l'Authion, le Changeon, le Lathan et le Couasnon (Gée).

Arrêté du préfet-coordonnateur du Bassin Loire-Bretagne du 10 juillet 2012 relatif au classement en liste 2 des cours d'eau, tronçons de cours d'eau ou canaux classés au titre de l'article L 214-7 du code de l'environnement. Sont concernés par cet arrêté les cours d'eau Authion et Couasnon uniquement.

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)

SAGE Authion :

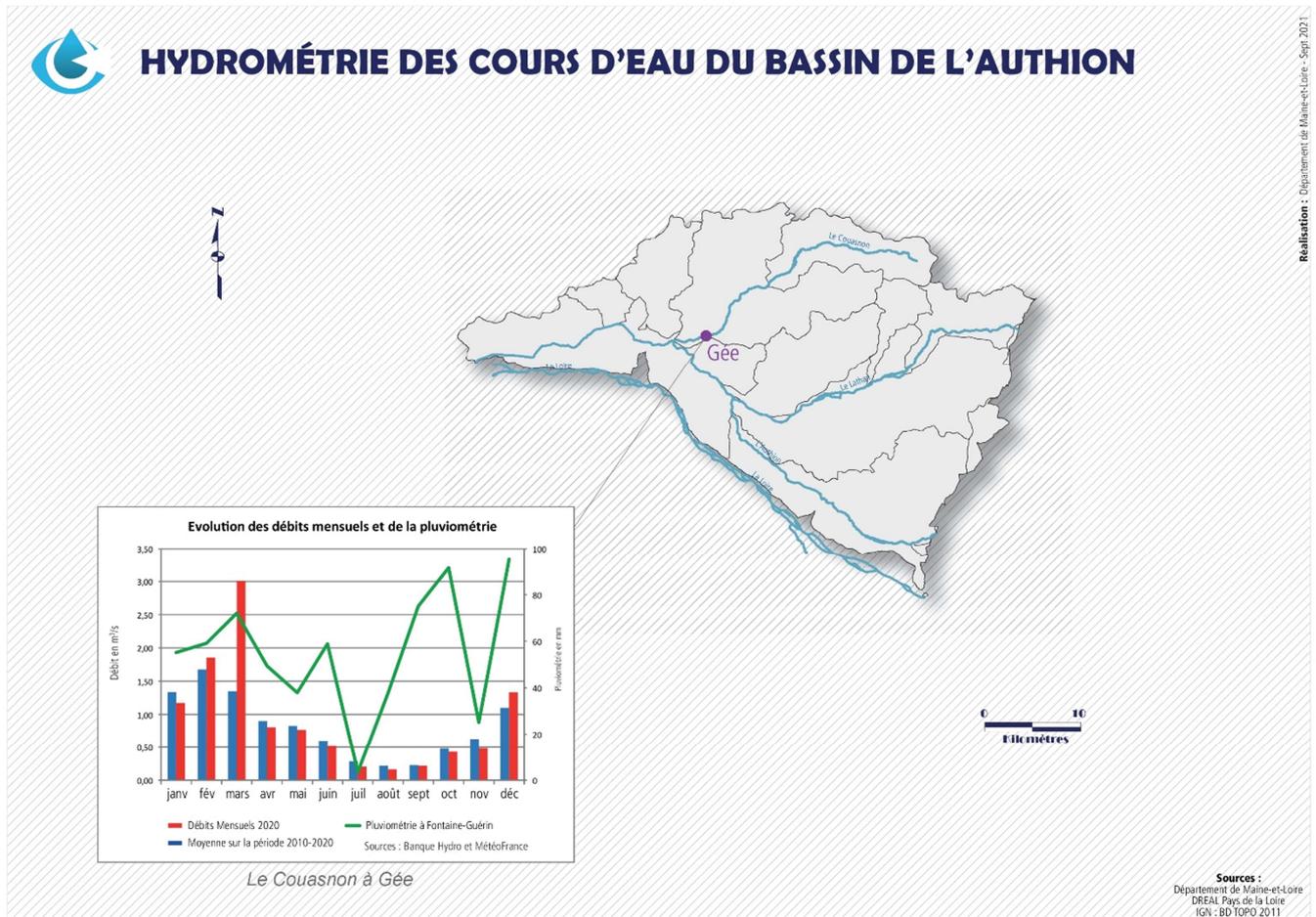
Arrêté de définition du périmètre : 19 mars 2018

Arrêté de constitution de la Commission Locale de l'Eau : 21 janvier 2021

Arrêté d'approbation du SAGE : 22 décembre 2017

État d'avancement : Mise en œuvre

Débit



Le Couasnon à Gée	Débit en m³/s
Module interannuel	0,749
Débit du mois le plus sec de l'année	0,160
Débit du mois le plus humide de l'année	3.006
Débit moyen de l'année	0,913

Gestion de l'étiage 2020

L'ensemble du bassin du Couasnon a été concerné par des restrictions d'usages précisées dans le tableau ci-dessous :

Classement	Observations visuelles des étiages à Fontaine-Guérin	Nombre de jours en 2020
Vigilance		11
Alerte		20
Alerte renforcée		21
Crise		71

L'ensemble du bassin du **Lathan** a été concerné par des restrictions d'usages précisées dans le tableau ci-dessous :

Classement	Observations visuelles des étiages à Longué-Jumelles	Nombre de jours en 2020
Vigilance		72
Alerte		29
Alerte renforcée		0
Crise		0

L'ensemble du bassin de l'**Authion** a été concerné par des restrictions d'usages précisées dans le tableau ci-dessous :

Classement	Seuil en m ³ /s à Montjean	Nombre de jours en 2020
Vigilance	150	64
Alerte	127	20
Alerte renforcée	110	0
Crise	100	0

Qualité des cours d'eau du bassin de l'Authion

Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure)

Localisation des points de surveillance (organismes chargés du suivi) :

- 1- L'Authion : Beaufort en Vallée (SMBAA)
- 2- L'Authion : « Pont de Sorges - D 952 » aux Ponts-de-Cé (AELB - MEDDE) – Station RCS-RCO
- 1- Le Couasnon : « Le Pont des Fées » à Baugé (AELB) – RCO-RCA-RD
- 2- Le Couasnon : « La Hussonnière » à Gée (AELB - MEDDE) – Station RCS-RCO
- 1- Le Lathan : « La Moutonnerie » à Longué (AELB - MEDDE) – Station RCS-RCO
- 2- Le Lathan : « Le Moulin Rabion » à Noyant (DÉPARTEMENT 49) – Station RCO-RD
- La Curée : Brion (SMBAA)

Cours d'eau/Commune <i>[repère cartographique]</i>		Code SANDRE	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton	Pesticides
L'Authion	Beaufort en Vallée [103]	04103960	1 : Moyenne (49)	Pas d'évaluation	1 : Moyenne (41)	Pas d'évaluation	Pas d'évaluation	1 : Mauvaise (0)
	Les-Ponts-de-Cé [59]	04104500	2 : Moyenne (58)	2 : Moyenne (57)	2 : Moyenne (43)	2 : Moyenne (58)	2 : Moyenne (47)	2 : Médiocre (39)
Le Couasnon	Baugé [69]	04104100	1 : Bonne (62)	1 : Bonne (78)	1 : Médiocre (34)	1 : Bonne (77)	1 : Très bonne (80)	Pas d'évaluation
	Gée [54]	04104200	2 : Moyenne (57)	2 : Bonne (76)	2 : Médiocre (35)	2 : Bonne (67)	2 : Très bonne (80)	2 : Bonne (72)
Le Lathan	Longué [53]	04103950	1 : Moyenne (52)	1 : Bonne (72)	1 : Moyenne (44)	1 : Bonne (63)	1 : Bonne (72)	Pas d'évaluation
	Noyant [116]	04591000	2 : Moyenne (50)	2 : Moyenne (56)	2 : Médiocre (38)	2 : Bonne (64)	2 : Bonne (61)	2 : Mauvaise (0)
La Curée	Brion [105]	04591001	Moyenne (40)	Pas d'évaluation	Pas d'évaluation	Pas d'évaluation	Pas d'évaluation	Mauvaise (0)

Commentaires : La qualité de l'Authion est fortement dépendante des apports de réalimentation par la Loire (en été).

Qualité métaux

Cours d'eau/Commune <i>[repère cartographique]</i>	Code SANDRE	Métaux sur Bryophytes	
		Année de mesure	Qualité
Le Couasnon à Baugé [69]	04104100	2017	Très bonne (95)
		2018	Moyenne (53)

Qualité hydrobiologique

Cours d'eau/Commune <i>[repère cartographique]</i>		Code SANDRE	Indices invertébrés (IBGe/I2M2 depuis 2020)		IBD (Diatomées)		IPR (Poissons)		IBMR (Macrophytes)	
			Année de mesure	Qualité / État	Année de mesure	Qualité / État	Année de mesure	Qualité / État	Année de mesure	Qualité / État
L'Authion	Brain-sur-Allonnes <i>[90]</i>	04103600	2012	Très bon état (16)	2013	Bon état (14,6)	2012	Moyenne (21,8)		
			2013	État moyen (10)	2014	État moyen (14,4)				
	Beaufort-en-Vallée <i>[103]</i>	04103960			2016	État moyen (10,6)				
					2020	État moyen (12,2)				
	Corné <i>[102]</i>	04104350	2015	Bon état (12)	2015	Bon état (15)				
			2017	État médiocre (7)	2016	État moyen (14,4)	2016	Mauvaise (128,12)		
	Brain-sur-l'Authion						2011	Moyenne (20,6)		
	Les Ponts-de-Cé <i>[59]</i>	04104500	2018	Très bon état (14)	2019	État moyen (13,1)	2017	Moyenne (20,29)		
			2019	État moyen (9)	2020	État moyen (11,4)	2019	Moyenne (21,09)	2019	État moyen (7,03)
Les Aulnaies à Corné <i>[104]</i>	04104300	2016	État médiocre (6)	2014	Bon état (15)					
		2017	État mauvais (5)	2016	État médiocre (7,3)					
Le Couasnon	Baugé <i>[69]</i>	04104100	2018	Très bon état (16)	2018	Bon état (15,2)	2014	Moyenne (17,59)		
			2020	Très bon état (0,79)	2020	Bon état (15,4)	2020	Moyenne (17,88)	2020	Bon état (9,45)
	Gée <i>[54]</i>	04104200	2019	Très bon état (16)	2019	Bon état (14,8)	2016	Bon état (15,4)	2017	Très bon état (10,42)
			2020	Bon état (0,46)	2020	Bon état (14,4)	2020	Bon état (12,6)	2019	Bon état (9,73)

Le Lathan	Longué [53]	04103950	2019	État médiocre (7)	2019	État moyen (13,8)	2018	Moyenne (19,42)		
			2020	État médiocre (0,23)	2020	Bon état (15,60)	2019	Médiocre (31,76)	2019	État médiocre (6,81)
	Noyant [116]	04591000	2019	État moyen (11)	2019	Bon état (14,9)				
			2020	État moyen (0,38)	2020	Très bon état (18,9)				
La Curée à Brion [105]		04591001	2017	État mauvais (5)	2016	État moyen (13,4)	2016	Médiocre (31,42)		
			2018	État médiocre (6)	2020	État moyen (13,5)	2017	Médiocre (25,38)		
La Riverolle à Mouliherne [106]		04103935	2016	Bon état (14)	2016	Bon état (14,8)	2016	Moyenne (20,17)		
			2018	État moyen (13)	2018	État moyen (14)	2018	Médiocre (31,74)		
Le Ruisseau de l'Etang à Andard [152]		04592000	2015	État médiocre (9)	2015	Bon état (14,6)	2015	Mauvaise (50,15)		
			2018	État médiocre (8)	2018	Bon état (14,9)	2018	Mauvaise (43,12)	2018	Bon état (9,54)

*état non défini à ce jour - protocole grand cours d'eau

Évènements significatifs de l'année

Généralités :

Après la réalisation d'une étude bilan en 2019, le Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluent (SMBAA) s'est engagé dans la mise en œuvre d'un Contrat Territorial Eau, avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région Pays de la Loire, la Région Centre Val de Loire et les départements de Maine et Loire et d'Indre et Loire. Ce contrat multithématiques et multi-acteurs permet la mise en œuvre technique et financière des actions nécessaires à l'atteinte des objectifs du SAGE Authion. Il intègre la restauration et la préservation des milieux aquatiques mais également la reconquête qualitative et quantitative de la ressource en eau. L'année 2020 a été marquée par la signature le 11 septembre 2020 et les premières réalisations du Contrat Territorial Eau du bassin versant de l'Authion.

Installation du Conseil Syndical du SMBAA le 30 septembre 2020.

Lancement de la programmation d'actions dans le cadre du programme LIFE REVERS'EAU porté par la Région des Pays-de-la-Loire.

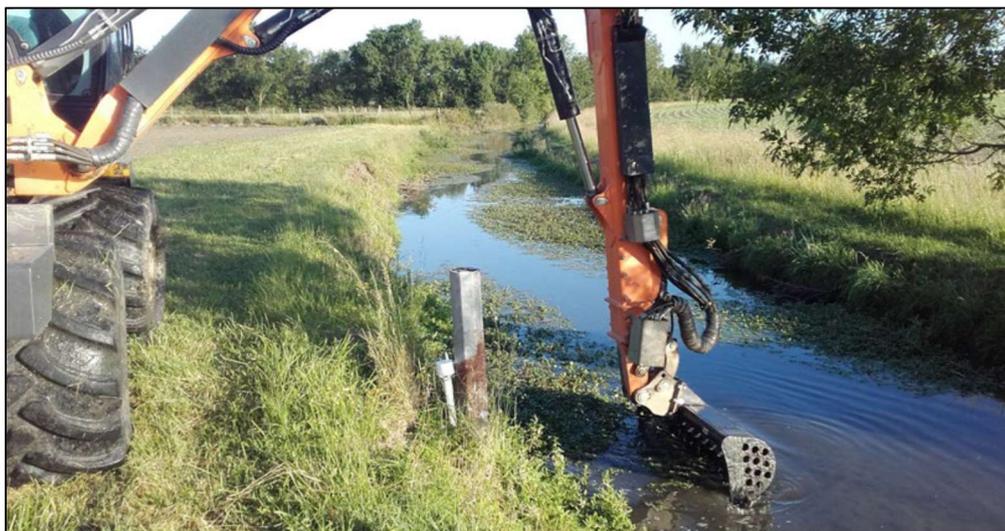
Suivi et organisation de l'Organisme Unique de Gestion Collective (OUGC) Authion.

Élaboration d'un plan de gestion pour la tourbière des Loges par le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine et la Ligue de Protection des Oiseau Anjou.

Volet « Milieux Aquatiques » :

Campagnes d'Indice Poissons Rivière (IPR) afin d'améliorer les connaissances sur l'ichtyofaune et notamment sur les connexions entre l'Authion et ses annexes hydrauliques.

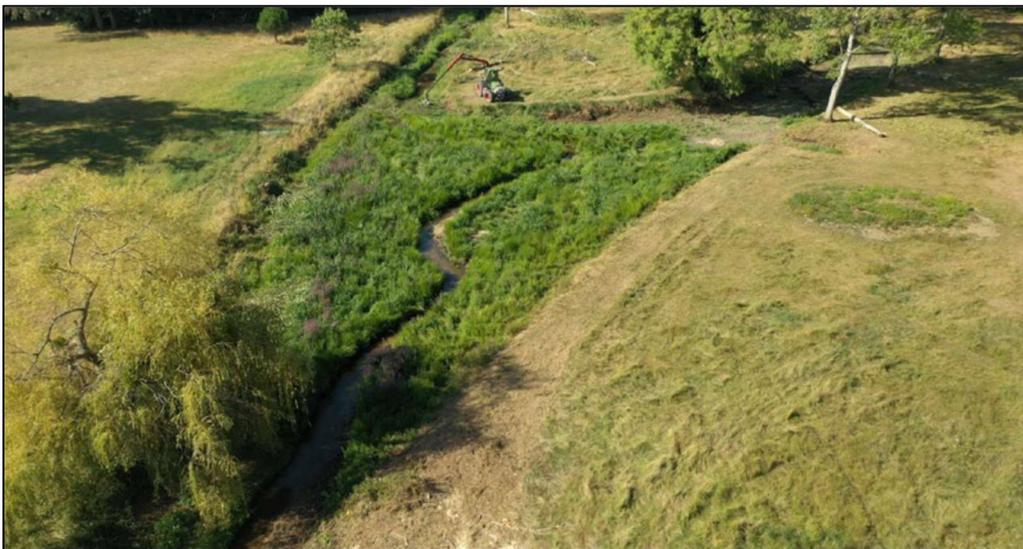
- **Travaux sur le bassin de l'Authion :**



- ✓ Gestion des plantes envahissantes : arrachage manuel et mécanique en régie de la jussie sur un linéaire de 23,8 kilomètres de cours d'eau et de fossés (investissement d'un nouveau godet) ;
- ✓ Restauration et entretien de la ripisylve :
 - Boire des Roux : 9,27 kilomètres linéaires en préparation de travaux de restauration ;
 - Authion : 6,6 kilomètres linéaires sur les communes de Beaufort-en-Anjou et Gennes-Val-de-Loire.
- **Travaux sur le bassin du Couasnon :**
 - ✓ Restauration et entretien de la ripisylve :
 - Ruisseau des Aulnaies : 2,7 kilomètres linéaires entre le pont de la D 116 et la D 61 à Bauné et Cornillé-les-Caves ;
 - Couasnon aval : 4 kilomètres linéaires entre le pont de la D 347 et la confluence avec l'Authion sur la commune de Beaufort-en-Anjou.
- **Travaux sur le bassin du Lathan :**



- Restauration et entretien de la ripisylve :
- Lathan : sites des Desfayes à Longué-Jumelles et Pont Neuf sur les communes de Mouliherne et de Vernantes ;



- ✓ Restauration du lit de la Riverolle sur le site des Auberts : création de 6 radiers, resserrement du lit, retalutage, création de banquettes végétalisées et transformation d'un plan d'eau en mare ;
- ✓ Poursuite des travaux de restauration de la continuité écologique de la Riverolle sur les sites de la Grande Roue et de la Chaussée : plantations d'essences locales, reprise de radiers, mise en place de blocs dans le lit mineur et remis en état des parcelles.
- ✓ Restauration du lit de la Fontaine-Suzon à Bel-Air sur 250 mètres linéaires : reméandrage du lit, création banquettes végétalisées, recharge granulométrique et plantations. Travaux réalisées conjointement avec la commune de Neuillé.



- **Études sur le bassin de l'Authion :**
 - ✓ Étude visant à restaurer le reste de la boire des Roux (première partie en 2016), en incluant la diffifluence de la boire des Etrépés et étude complémentaire afin d'assurer l'alimentation de la boire des Roux indépendamment de l'ouvrage du Pont des Malheurs sur l'Authion ;
 - ✓ Étude opérationnelle pour la restauration du ruisseau des Loges et de la tourbière associée : étude pédologique et hydraulique dans le but de restaurer le caractère hydromorphe des parcelles et la morphologie du cours d'eau.
- **Études sur le bassin du Couasnon :**
 - ✓ Poursuite de l'étude préalable à la restauration du Couasnon sur trois secteurs à Beaufort-en-Vallée et à Chavaignes et de l'Altrée ;
 - ✓ Étude préalable à la restauration morphologique du ruisseau des Aulnaies entre les ponts de la D 116 et la D 82, sur les communes de Cornillé-les-Caves et Bauné ;
 - ✓ État des lieux de deux peupleraies dépérissantes sur zones humides au bord du Couasnon et des ruisseaux des Aulnaies et de Pouillé : exploitation des peupliers et mise en place de boisements alluviaux, création de mares.
- **Études sur le bassin du Lathan :**
 - ✓ Diagnostic écologique faune/flore sur plus de 12 kilomètres linéaires du Lathan entre le Moulin de Chanteloup à Linières-Bouton et le Moulin Guyet à Longué-Jumelles.

Volet « Pollutions Diffuses » :

Lancement d'un appel à projets à destinations des prescripteurs agricoles avec pour objectifs la réalisation :

- ✓ d'animations techniques agricoles : pilotage de l'irrigation, agriculture de conservation des sols, démonstration d'optimisation de pratiques au travers de vidéos pédagogiques, valorisation des haies en élevage biologique, adaptation des intrants au potentiel des sols et améliorer sa réserve utile ;
- ✓ de groupes d'agriculteurs : filière maraîchage, maïs semence ;
- ✓ d'essais et expérimentations à vocation pédagogique : optimisation des apports hydriques en culture de salade, plantes compagnes dans la culture de colza pour limiter la pression des insectes et adventices, couverts végétaux inter-cultures pour piéger les nitrates, couverture des sols et limitation de l'érosion, évaluation du bénéfice apporté par des plantes de service.

L'objectif de ces animations est de favoriser les évolutions de pratiques chez les agriculteurs sur le pilotage de l'irrigation, la réduction des intrants et la limitation des transferts de polluants. 12 projets ont été retenus.

Publication hebdomadaire du bulletin technique irrigation Inf'Eau Authion, en partenariat avec la Chambre Régionale d'Agriculture des Pays-de-la-Loire et les prescripteurs agricoles du bassin.



Opérations collectives de plantations de haies assurées en maîtrise d'œuvre par la Chambre d'Agriculture des Pays-de-la-Loire et l'association EDEN : études individuelles de localisation et de composition des haies, commandes groupées, organisation des livraisons, fournitures des plants et accessoires et conseils à la plantation.

Mise en place de visites Écoute-Conseil consistant à un pré-diagnostic simplifié des exploitations agricoles pour à la fois relever les indicateurs agro-environnementaux de base, identifier les enjeux « Eau » prioritaires de l'exploitation agricole et flécher l'exploitant vers les actions du CT Eau répondant à ses enjeux (diagnostic, plantations de haies...).

Volet « Assainissement et alimentation en eau potable » :

Raccordement du réseau de collecte des eaux usées de Villebernier sur le système de Saumur.

Perspectives et enjeux

Généralités :

Suivi et mise en œuvre des actions dans le cadre du programme LIFE REVERS'EAU porté par la Région des Pays-de-la-Loire.

Suivi et organisation de l'Organisme Unique de Gestion Collective (OUGC) Authion.

Volet « Milieux Aquatiques » :

Poursuites des campagnes d'IPR afin d'améliorer les connaissances sur l'ichtyofaune et notamment sur les connexions entre l'Authion et ses annexes hydrauliques.

- **Études sur le bassin de l'Authion :**
 - ✓ Poursuite de l'étude visant à restaurer le reste de la boire des Roux (première partie en 2016), en incluant la diffluence de la boire des Etrépés et étude complémentaire afin d'assurer l'alimentation de la boire des Roux indépendamment de l'ouvrage du Pont des Malheurs sur l'Authion ;
 - ✓ Poursuite de l'étude opérationnelle pour la restauration du ruisseau des Loges et de la tourbière associée : étude pédologique et hydraulique dans le but de restaurer le caractère hydromorphe des parcelles et la morphologie du cours d'eau ;
 - ✓ Étude sur le ruisseau de l'Étang visant à restaurer le lit mineur par la diversification des habitats et à définir une zone tampon par une modélisation hydraulique.
- **Travaux sur le bassin du Couasnon :**
 - ✓ Restauration écologique du ruisseau de l'Altrée au niveau du moulin de la Motte ;
 - ✓ Restauration écologique au niveau du clapet de la commune déléguée de Beaufort-en-Vallée ;
 - ✓ Création de boisements alluviaux et de mares sur deux sites de plusieurs hectares ;
 - ✓ Entretien de la végétation sur le bassin des Aulnaies.
- **Études sur le bassin du Lathan :**
 - ✓ Poursuite de l'étude pour la restauration du Lathan et de ses zones d'expansions des crues ;
- **Travaux sur le bassin du Lathan :**
 - ✓ Restauration de la Boudardière sur un linéaire de 4 kilomètres ;
 - ✓ Remplacement du clapet des Desfayes sur le Lathan par une succession de radiers franchissables ;
 - ✓ Remplacement du clapet du marais des Montils sur la Curée par une succession de seuils en pierre et l'aménagement de plusieurs descentes ;
 - ✓ Restauration du Graboteau sur un linéaire de 5 kilomètres.

Volet « Pollutions diffuses » :

Poursuite de l'appel à projets à destinations des prescripteurs agricoles avec pour objectifs la réalisation :

- ✓ d'animation techniques dans les départements de Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire ;
- ✓ d'animation de groupes agriculteurs dans les départements de Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire ;
- ✓ d'essais et d'expériences Vitrites multi-thématiques.

Mise en place d'une plateforme de partage et de bancarisation des données issues des diagnostics agricoles.

Actions d'accompagnement individuel des agriculteurs : visite Écoute-Conseil, diagnostics-conseil agro-environnementaux d'exploitation, suivi indicateurs agronomiques associés, diagnostics-conseils économie d'eau en irrigation, sensibilisation à l'agriculture biologique et diagnostique de conversion.

Poursuite des opérations collectives de plantation de haies bocagères.

Bassin versant de l'Evre-Thau-St-Denis

Caractéristiques des principaux cours d'eau

Cours d'eau	Longueur	Surface	Pente	Usages	Morphologie - Qualité
L'Èvre <i>(affluent rive gauche de la Loire)</i>	93 km	573 km ²	1,6 ‰	Irrigation agricole (réserves). Abreuvement. Pêche de loisirs. Canoë-kayak en aval. Moulin : hydro-électricité.	Vallée encaissée. Lit et berges préservés, mais tronçonnés par 40 ouvrages. Végétation de bordure équilibrée. Forte pression de l'élevage. Zone vulnérable nitrates. Bassin bocager important en partie amont.
Le Moulin Moreau <i>(affluent rive droite de l'Evre)</i>	5 km	13 km ²	14,3 ‰		
Le Pont Laurent <i>(affluent rive droite de l'Evre)</i>	27 km	85 km ²	3,5 ‰		Végétation de bordure équilibrée.
La Trézenne <i>(affluent rive gauche de l'Evre)</i>	8 km	23 km ²	9,8 ‰	Élevage intensif sur le bassin. Irrigation agricole (réserves).	Lit et berges globalement préservés sauf sur les têtes de bassin. Zone vulnérable nitrates.
L'Abriard <i>(affluent rive gauche de l'Evre)</i>	3 km	16 km ²	7,1 ‰	Abreuvement. Pêche de loisirs.	
L'Avresne <i>(affluent rive gauche de l'Evre)</i>	19 km	51 km ²	2,4 ‰		
Le Beuvron <i>(affluent rive gauche de l'Evre)</i>	18 km	55,2 km ²	3,3 ‰		Morphodynamisme intéressant malgré les têtes de bassin anciennement recalibrées présentant un lit et des berges uniformisés.
La Thau <i>(affluent de la Loire)</i>	12 km	72 km ²		Irrigation agricole (réserves). Pêche de loisir faible (plans d'eau).	Qualité mauvaise. Forte pression d'irrigation (unité de gestion en déficit quantitatif). Lit et berges dégradés sur certains affluents. Assecs très fréquents sur la période d'étiage et problème d'assèchement de la vallée. Déficit hydraulique limitant pour les espèces piscicoles ENS/ZICO/ZPS et ZSC. Classement DCE en mauvais état pour tous les paramètres sauf les Nitrates.

					Cours d'eau sous l'influence de la Loire. Prairies humides entre la levée de Montjean-sur-Loire et le coteau.
Les Moulins – Le St Denis <i>(affluent rive gauche de la Loire)</i>	9 km	30 km ²	11 ‰	Irrigation agricole (réserves).	Assecs très fréquents sur la période d'été. Déficit hydraulique limitant pour les espèces piscicoles. Qualité moyenne en matières azotées, phosphorées et organiques.

Classification des masses d'eau

Code masse d'eau	Nom masse d'eau	Objectif Global [Echéance]	Objectif Ecologique [Echéance]	Objectif Chimique [Echéance]	Etat Ecologique [Date]	Etat Chimique [Date]
FRGR0533	L'EVRE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A BEAUPREAU	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Moyen [2013]	Médiocre [2013]
FRGR0534	L'EVRE DEPUIS BEAUPREAU JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA LOIRE	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Médiocre [2013]	Médiocre [2013]
FRGR0535	LE BEUVRON ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'EVRE	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Moyen [2013]	Médiocre [2013]
FRGR2120	L'AVRESNE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'EVRE	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Médiocre [2013]	Mauvais [2013]
FRGR2148	L'ABRIARD ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'EVRE	Bon [2021]	Bon [2021]	Bon [null]	Moyen [2013]	Moyen [2013]
FRGR2176	LE PONT LAURENT ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'EVRE	Bon [2021]	Bon [2021]	Bon [null]	Moyen [2013]	Moyen [2013]
FRGR2179	LA TREZENNE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'EVRE	Bon [2021]	Bon [2021]	Bon [null]	Moyen [2013]	Mauvais [2013]
FRGR2193	LE MOULIN MOREAU ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'EVRE	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Moyen [2013]	Moyen [2013]
FRGR2216	LA TAU ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA LOIRE	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Mauvais [2013]	Mauvais [2013]

Mesures réglementaires

Zones sensibles à l'azote et au phosphore définies en application de la directive européenne du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux résiduaires urbaines (arrêté du préfet coordonnateur du bassin Loire-Bretagne du 9 janvier 2006).

Arrêté du préfet-coordonnateur du Bassin Loire-Bretagne du 10 juillet 2012 relatif au classement en liste 2 des cours d'eau, tronçons de cours d'eau ou canaux classés au titre de l'article L 214-7 du code de l'environnement. Sont concernés par cet arrêté l'Evre en totalité, le Beuvron, l'Avresne, l'Abriard, la Trézenne et Le Pont Laurent.

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)

SAGE Evre-Thau-St Denis:

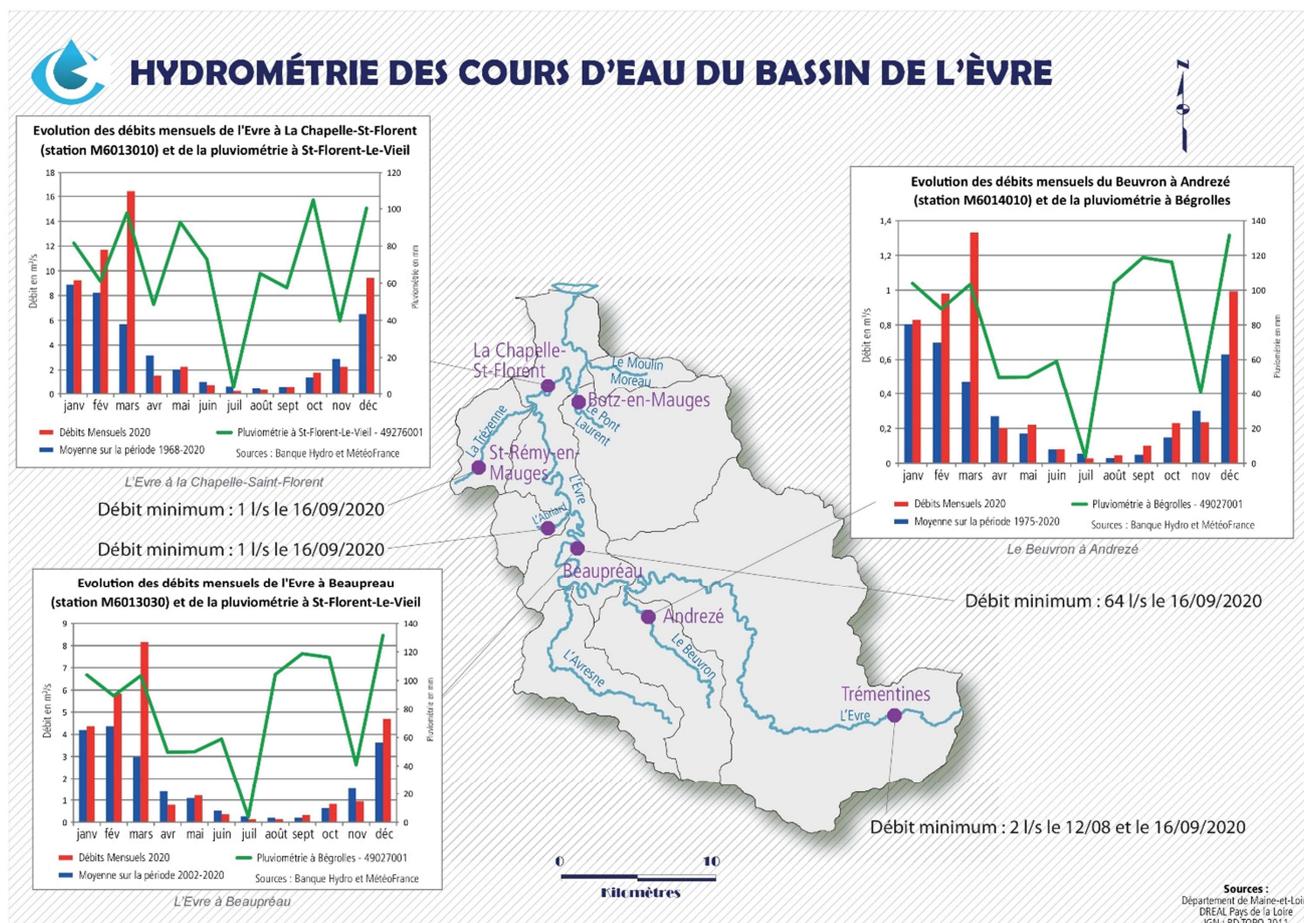
Arrêté de définition du périmètre : 19 mars 2010

Arrêté de constitution de la Commission Locale de l'Eau : 23 mars 2019

Arrêté d'approbation du SAGE : 8 février 2018

État d'avancement : Mise en œuvre

Débit



	L'Èvre à Beaupréau	L'Èvre à La Chapelle-St-Florent	Le Beuvron à Andrezé
Module interannuel en m ³ /s	1,749	3,46	0,309
Débit du mois le plus sec de l'année en m ³ /s	0,135	0,23	0,028
Débit du mois le plus humide de l'année en m ³ /s	8,160	16,50	1,330
Débit moyen de l'année en m ³ /s	2.312	4,72	0,439

Gestion de l'étiage 2020

L'ensemble du bassin de l'Èvre a été concerné par des restrictions d'usages précisées dans le tableau ci-dessous :

Classement	Seuil en m ³ /s à La-Chapelle-St-Florent	Nombre de jours en 2020
Vigilance	0,31	13
Alerte	0,250	41
Alerte renforcée	0,090	30
Crise	0.05	0

Qualité des cours d'eau du bassin de l'Evre

Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure)

Localisation des points de surveillance (organismes chargés du suivi) :

1. L'Èvre : « La Chaussée » à Trémentines (DÉPARTEMENT 49) – Station RD
2. L'Èvre : « Moulin de la Gobinière » à Beaupréau amont (DÉPARTEMENT 49) – Station RD
3. L'Èvre : « Haute Brin » à Beaupréau aval (DÉPARTEMENT 49) – Station RD
4. L'Èvre : « Pont D 751 » à ND du Marillais - St-Florent-le-Vieil (AELB - MEDDE) – Station RCS-RCO
Le Pont Laurent : « Gévrise » à Botz-en-Mauges (AELB) – Station RCO-RD

L'Avresne : « La Vignardière » à La Chapelle du Genêt (AELB) – Station RCO-RD

La Trézénne : « Le Temple » à Saint Rémy-en-Mauges (DÉPARTEMENT 49) – Station RCO-RD

L'Abriard : « pont D146 » au Fief-Sauvin (DÉPARTEMENT 49) – Station RCA-RD

Le Beuvron : « Tuvache » à Andrezé (AELB) – Station RCO-RD

Le Moulin-Moreau : « Le Grand Moulin » à Saint-Florent-le-Viel (AELB) – Station RCO-RD

Cours d'eau/Commune <i>[repère cartographique]</i>		Code SANDRE	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton	Pesticides
L'Èvre	Trémentines [57]	04134800	1 : Médiocre (32)	1 : Médiocre (39)	1 : Médiocre (33)	1 : Mauvaise (18)	1 : Bonne (79)	1 : Pas d'évaluation
	Beaupréau amont [98]	04660001	2 : Médiocre (37)	2 : Moyenne (58)	2 : Médiocre (37)	2 : Moyenne (52)	2 : Bonne (76)	2 : Bonne (63)
	Beaupréau aval [58]	04134900	3 : Médiocre (38)	3 : Moyenne (55)	3 : Médiocre (36)	3 : Moyenne (47)	3 : Moyenne (59)	3 : Pas d'évaluation
	St-Florent-le-Vieil [10]	04135000	4 : Moyenne (42)	4 : Bonne (70)	4 : Médiocre (32)	4 : Moyenne (58)	4 : Moyenne (50)	4 : Moyenne (59)
Le Pont Laurent à Botz-en-Mauges [81]		04134960	Moyenne (59)	Bonne (72)	Médiocre (38)	Moyenne (59)	Très bonne (82)	Pas d'évaluation
L'Avresne à La-Chapelle-du-Genêt [85]		04134895	Médiocre (35)	Médiocre (39)	Moyenne (41)	Moyenne (43)	Très bonne (81)	Moyenne (46)
La Trézénne à Saint Rémy-en-Mauges [117]		04134920	Moyenne (53)	Bonne (65)	Médiocre (33)	Bonne (61)	Très bonne (82)	Pas d'évaluation
L'Abriard au Fief-Sauvin [148]		04660000	Moyenne (42)	Bonne (69)	Mauvaise (15)	Bonne (71)	Très bonne (83)	Pas d'évaluation
Le Beuvron à Andrezé [56]		04134890	Médiocre (39)	Moyenne (56)	Moyenne (47)	Moyenne (50)	Très bonne (80)	Moyenne (49)
Le Moulin-Moreau [80]		04134970	Bonne (60)	Bonne (73)	Moyenne (41)	Bonne (73)	Très bonne (80)	Pas d'évaluation

Qualité métaux

Cours d'eau <i>[repère cartographique]</i>	Code SANDRE	Métaux sur Bryophytes	
		Année de mesure	Qualité
L'Èvre à Beaupréau aval [58]	04134900	2017	Bonne (76)
		2018	Médiocre (20)
Le Beuvron [56]	04134890	2017	Bonne (78)
		2018	Mauvaise (17)
Le Pont Laurent [81]	04134960	2017	Mauvaise (7)
		2018	Mauvaise (1)

Qualité hydrobiologique

Cours d'eau/commune <i>[repère cartographique]</i>		Code SANDRE	Indices Invertébrés (IBGNe/I2M2 depuis 2020)		IBD (Diatomées)		IPR (Poissons)		IBMR (Macrophytes)	
			Année de mesure	Qualité / État	Année de mesure	Qualité / État	Année de mesure	Qualité / État	Année de mesure	Qualité / État
L'Èvre	Trémentines [57]	04134800	2018	Bon état (13)	2018	État moyen (13,7)				
			2020	État médiocre (0,25)	2020	État moyen (12,2)				
	Beaupréau amont [98]	04660001	2019	Très bon état (17)	2019	État moyen (11,6)	2017	Moyenne (19,82)	2017	État médiocre (8,21)
			2020	Bon état (0,50)	2020	État moyen (11,00)	2019	Moyenne (23,04)	2019	État moyen (9,13)
	Beaupréau aval [58]	04134900	2019	Très bon état (17)	2019	État moyen (11,7)				
			2020	Bon état (0,52)	2020	État moyen (13,70)				
	La-Chapelle-St-Florent									
							2012	Médiocre (26,7)		
	St-Florent-le-Vieil [10]	04135000	2018	Bon état (14)	2019	État moyen (11,8)	2016	Médiocre (33,68)	2017	État moyen (8,55)
			2019	Très bon état (15)	2020	État moyen (12,00)	2020	Médiocre (28,21)	2019	État médiocre (7,95)
	Le Moulin Moreau à St-Florent-le-Vieil [80]	04134970	2018	Très Bon état (17)	2016	Bon état (13,8)	2014	Moyenne (17,07)		
			2020	État médiocre (0,22)	2020	État moyen (13,7)	2020	Moyenne (21,89)	2020	Très bon état (13,00)
Le Pont Laurent à Botz-en-Mauges [81]	04134960	2019	Très bon état (17)	2019	État moyen (12,6)	2014	Bonne (15,72)			
		2020	Bon état (0,52)	2020	Bon état (13,90)	2020	Bonne (13,92)	2020	Bon état (10,68)	
La Trézénne à St-Rémy-en-Mauges [117]	04134920	2017	Très bon état (18)	2017	Bon état (13,8)	2018	Bonne (8,54)			
		2019	Très bon état (17)	2019	État moyen (12,4)	2019	Bonne (7,36)			

L'Abriard au Fief-Sauvin [148]	04660000	2011	Très bon état (19)	2011	État moyen (12,6)	2011	Bonne (14,1)		
		2019	Très bon état (19)	2019	État moyen (13,1)	2018	Bonne (11,71)	2018	Très bon état (12,60)
L'Avresne à La Renaudière [85]	04134895	2019	État médiocre (7)	2019	État médiocre (11,8)	2014	Médiocre (29,19)		
		2020	État médiocre (0,20)	2020	État moyen (12,90)	2020	Médiocre (31,70)	2020	État moyen (9,20)
Le Beuvron à Andrézé [56]	04134890	2019	Très bon état (16)	2019	État moyen (12,1)	2014	Moyenne (23,85)		
		2020	État médiocre (0,28)	2020	État moyen (13,0)	2020	Bonne (14,03)	2020	Bon état (10,17)

Évènements significatifs de l'année

Volet « Milieux Aquatiques » :

Finalisation de l'inventaire des zones humides et des haies dans le cadre du PLUi de l'Agglomération du Choletais à Bégrolles-en-Mauges.

- **Études sur le bassin de l'Èvre-Thau-St-Denis :**
 - ✓ Restauration du ruisseau du Merdereau, affluent de la Thau sur la commune de la Pommeraye-Mauges-sur-Loire : restauration morphologique du lit et des berges, reméandrage, restauration ZH) ;
 - ✓ Restauration de l'Èvre et du ruisseau des lagunes sur les communes de La Jubaudière et Beaupréau-en-Mauges : restauration morphologique du lit et des berges, restauration de la continuité écologique, restauration ZH et création frayère ;
 - ✓ Restauration de ruisseau du parc de Beaupréau-en-Mauges : restauration morphologique du lit et des berges, restauration de zones humides ;
 - ✓ Restauration de la continuité écologique sur le plan d'eau communal de Jallais sur la commune de Beaupréau-en-Mauges ;
 - ✓ Caractérisation des têtes de bassins versants sur l'ensemble des communes du SAGE (Travail sous SIG via l'outil de l'EPTB Sèvre Nantaise) ;
Cette étude servira de cadre de l'étude de préfiguration du futur CT-Eau.
- **Travaux sur le bassin de l'Èvre-Thau-St-Denis :**
 - ✓ Restauration de l'Èvre à Vezens : partie amont de l'Èvre, proche des sources, concernée. Enjeu de restauration des têtes de bassins versants : restauration morphologique et création de mares ;



- ✓ Restauration du Moulin Benoist, affluent de la Thau à Mauges-sur-Loire : restauration morphologique, restauration de la continuité écologique, diversification d'habitats ;
- ✓ Restauration du Montatais, affluent de l'Èvre, à Jallais, commune nouvelle de Beaupréau-en-Mauges : restauration de la ripisylve ;
- ✓ Restauration de la continuité écologique de la Trézègne, affluent de l'Èvre, à Montrevault-sur-Èvre : suppression d'un passage à gué bétonné et restauration morphologique du lit ;

**Volet « Pollutions Diffuses » :**

Plantations de haies bocagères sur 13 km (30 km plantés depuis la campagne 2016-2017).

Ouverture d'un Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC) sur Èvre-Thau-S^t-Denis (animation, diagnostic agro-environnemental). 11 contrats (SPE1 ou SPE2) sur 96 ha et plan d'actions individuel associé suite au diagnostic agroenvironnemental.

Mise en œuvre d'une étude des transferts de polluants sur l'ensemble du territoire du SAGE.

Accompagnement aux changements de pratiques dans le cadre du programme d'action de lutte contre les pollutions diffuses agricoles :

- ✓ Journées techniques sur les bassins versants de la Thau, du Pont Laurent, de l'Abriard et de la Trézénne ;
- ✓ Groupes d'échanges sur le bassin versant de la Thau : groupe éleveurs bovins sur les thématiques de pâturage, autonomie protéique, réduction des pesticides...

Volet « Gestion quantitative de la ressource en eau » :

Poursuite du plan d'action pour l'amélioration de la gestion quantitative sur le bassin de la Thau : gestion collective de l'irrigation (CRAPDL en tant que mandataire) et étude de déconnexion d'une vingtaine de plans d'eau (de loisirs et d'irrigation).

Installation d'une station de suivi des débits sur le Moulin Benoist au Mesnil-en-Vallée (affluent de la Thau).

Études de faisabilité pour la récupération des eaux pluviales pour l'arrosage des pelouses sportives lancées par les communes de Montrevault-sur-Èvre et Mauges-sur-Loire.

Volet « Assainissement et alimentation en eau potable » :

Mise aux normes des réseaux d'assainissement dans le cadre de la mise en œuvre des schémas directeurs assainissement et eaux pluviales désormais portés par Mauges Communauté.

Travaux de création d'une STEP pour les communes déléguées de Drain et Liré (Orée-d'Anjou) avec un rejet en Loire.

Travaux de construction d'une STEP et réhabilitation du poste de relèvement sur la commune déléguée de Neuvy-en-Mauges (Chemillé-en-Anjou).

Perspectives et enjeux

Généralités :

Étude bilan du CTMA 2017-2021 et du CRBV 2018-2021 et préfiguration du futur CT-Eau : lancement de l'étude au 1er semestre 2021.

Volet « Milieux Aquatiques » :

Travail de compilation des données d'inventaires zones humides et de hiérarchisation à l'échelle du SAGE.

Installation de panneaux pédagogiques et valorisation des sites de l'Avoye et de Pinteau à Montrevault-sur-Èvre, suite aux travaux milieux aquatiques conduits par le SMIB en 2018-2019.

• **Travaux sur le bassin de l'Èvre-Thau-S^t-Denis :**

- ✓ Restauration du ruisseau du Merdereau, affluent de la Thau sur la commune de la Pommeraye-Mauges-sur-Loire : restauration morphologique du lit et des berges, reméandrage, restauration ZH) ;
- ✓ Restauration de l'Èvre et du ruisseau des lagunes sur les communes de La Jubaudière et Beaupréau-en-Mauges : restauration morphologique du lit et des berges, restauration de la continuité écologique, restauration ZH et création frayère ;
- ✓ Restauration de ruisseau du parc de Beaupréau-en-Mauges : restauration morphologique du lit et des berges, restauration de zones humides ;
- ✓ Restauration de la continuité écologique sur le plan d'eau communal de Jallais sur la commune de Beaupéau-en-Mauges ;
- ✓ Restauration de la continuité écologique sur la chaussée de Raz Gué : création d'une rivière de contournement.

Volet « Pollutions Diffuses » :

Plantations de haies bocagères avec un objectif de 8 km.

Mise en place d'un projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC) sur l'ensemble du territoire avec un objectif de 28 contrats MAEC et plans d'actions agricoles individuels.

Finalisation de l'étude des transferts de polluants sur l'ensemble du territoire du SAGE.

Poursuite des accompagnements aux changements de pratiques dans le cadre du programme d'action de lutte contre les pollutions diffuses agricoles :

- ✓ Journées techniques sur les bassins versants de la Thau, du Pont Laurent, de l'Abriard et de la Trézenne ;
- ✓ Groupes d'échanges sur le bassin versant de la Thau : groupe éleveurs bovins sur les thématiques de pâturage, autonomie protéique, réduction des pesticides...

Volet « Gestion quantitative de la ressource en eau » :

Poursuite du plan d'action pour l'amélioration de la gestion quantitative sur le bassin de la Thau : gestion collective de l'irrigation (CAPDL en tant que mandataire) et finalisation de l'étude de déconnexion d'une vingtaine de plans d'eau (de loisirs et d'irrigation). Accompagnement des propriétaires pour la phase travaux.

Finalisation des études de faisabilité pour la récupération des eaux pluviales pour l'arrosage des pelouses sportives et travaux de mise en œuvre sur les communes de Montrevault-sur-Èvre et Mauges-sur-Loire.

Volet « Assainissement et eau potable » :

Poursuite des mises aux normes des réseaux d'assainissement, dans le cadre de la mise en œuvre des schémas directeurs assainissement et eaux pluviales, par Mauges Communauté.

Bassin versant Layon Aubance Louets

Caractéristiques des principaux cours d'eau

Cours d'eau	Longueur	Surface	Pente	Usages	Morphologie - Qualité
L'Aubance <i>(affluent rive gauche du Louet)</i>	35 km <i>(totalité en Maine-et-Loire)</i>	205 km ² <i>(totalité en Maine-et-Loire)</i>	1,34 ‰	Pêche de loisirs	Anciennement recalibré présentant un lit et des berges uniformisés 42 barrages dont 25 effacés Opération de diversification des écoulements sur 3,5 km Végétation de bordure peu développée Forte pollution d'origine agricole dès la source
Le Layon <i>(affluent rive gauche de la Loire)</i>	90 km <i>(dont 84 en Maine-et-Loire)</i>	1070 km ² <i>(dont 995 en Maine-et-Loire)</i>	1,4 ‰	Pêche de loisirs importante	Lit et berges uniformes tronçonné par 50 clapets Végétation de bordure absente à éparses en aval, plus équilibrée en amont Fortes teneurs en phytosanitaires Impacts quantitatif et qualitatif du plan d'eau de Beaurepaire
L'Armangé	8.3 km				
Le Jeu <i>(affluent rive gauche du Layon)</i>	24 km	95,3 km ²	4,9 ‰		Lit et berges diversifiés Une des rares rivières du département à ne pas avoir été recalibrée Végétation de bordure équilibrée
L'Hyrôme <i>(affluent rive gauche du Layon)</i>	27 km	154 km ²	4 ‰	Pêche de loisirs importante Plan d'eau de Coulvée à Chemillé (baignade, pêche, camping)	Lit et berges préservés en aval de Chemillé Cours amont recalibré 20 chaussées d'anciens moulins Vallée encaissée et aménagements anciens au patrimoine intéressant Végétation de bordure équilibrée
La Petite Aubance <i>(Affluent rive gauche de l'Hyrôme)</i>					
Le Dreuilé <i>(affluent rive gauche du Layon)</i>	11 km	24 km ²			
Le Javoineau <i>(affluent rive gauche du Layon)</i>	20 km	58 km ²			Masse d'eau fortement impactée par la présence de plans d'eau sur cours d'eau en tête de bassin versant
L'Arcison <i>(affluent rive gauche du Layon)</i>	17 km	37 km ²			
Le Lys <i>(affluent rive gauche du Layon)</i>	30 km	125 km ²	4,1 ‰	Camping et pêche sur le plan d'eau de Vihiers	Lit et berges préservés sauf sur certains secteurs recalibrés en amont de Vihiers Végétation de bordure équilibrée Ruptures d'écoulement fréquentes à l'étiage au barrage du plan d'eau de Vihiers
La Villaine <i>(affluent rive droite du Layon)</i>	7 km	20 km ²			

Le Douet (affluent rive droite du Layon)	9,5 km	67 km ²		<i>ou Ruisseau des Fontaines de Doué</i>
---	--------	--------------------	--	--

Classification des masses d'eau

Code masse d'eau	Nom masse d'eau	Objectif Global [Echéance]	Objectif Ecologique [Echéance]	Objectif Chimique [Echéance]	Etat Ecologique [Date]	Etat Chimique [Date]
FRGR0526	LE LAYON ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE LYS	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Médiocre [2013]	Médiocre [2013]
FRGR0527	LE LAYON DEPUIS LA CONFLUENCE DU LYS JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA LOIRE	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [2027]	Mauvais [2013]	Moyen [2013]
FRGR0528	L'AUBANCE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE LOUET	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Moyen [2013]	Mauvais [2013]
FRGR0529	LE LYS ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE LAYON	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Médiocre [2013]	Médiocre [2013]
FRGR0530	L'HYROME ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE LAYON	Bon [2021]	Bon [2021]	Bon [null]	Moyen [2013]	Moyen [2013]
FRGR0531	LE JEU ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE LAYON	Bon [2021]	Bon [2021]	Bon [null]	Moyen [2013]	Médiocre [2013]
FRGR2129	L'ARCISON ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE LAYON	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Moyen [2013]	Moyen [2013]
FRGR2142	LE JAVOINEAU ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE LAYON	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Médiocre [2013]	Bon [2013]
FRGR2152	LA VILLAINA ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE LAYON	Bon [2021]	Bon [2021]	Bon [null]	Moyen [2013]	Mauvais [2013]
FRGR2170	LE DREUILLE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE LAYON	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Médiocre [2013]	Médiocre [2013]
FRGR2189	L'ARMANGE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE LAYON	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Moyen [2013]	Médiocre [2013]
FRGR2218	LE LOUET ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE LAYON	Bon [2021]	Bon [2021]	Bon [null]	Moyen [2013]	Bon [2013]

Mesures réglementaires

Zones sensibles à l'azote et au phosphore définies en application de la directive européenne du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux résiduaires urbaines (arrêté du préfet coordonnateur du bassin Loire-Bretagne du 9 janvier 2006).

Arrêté préfectoral du 2 juillet 1996 relatif à la maîtrise des rejets issus des activités viticoles.

Arrêté du préfet-coordonnateur du Bassin Loire-Bretagne du 10 juillet 2012 relatif au classement en liste 2 des cours d'eau, tronçons de cours d'eau ou canaux classés au titre de l'article L 214-7 du code de l'environnement. Sont concernés par cet arrêté le Layon de la confluence avec le Javoineau jusqu'à la confluence avec la Loire et l'Hyrôme de l'étang de Coulvée jusqu'à la confluence avec le Layon

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)

SAGE Layon-Aubance-Louets :

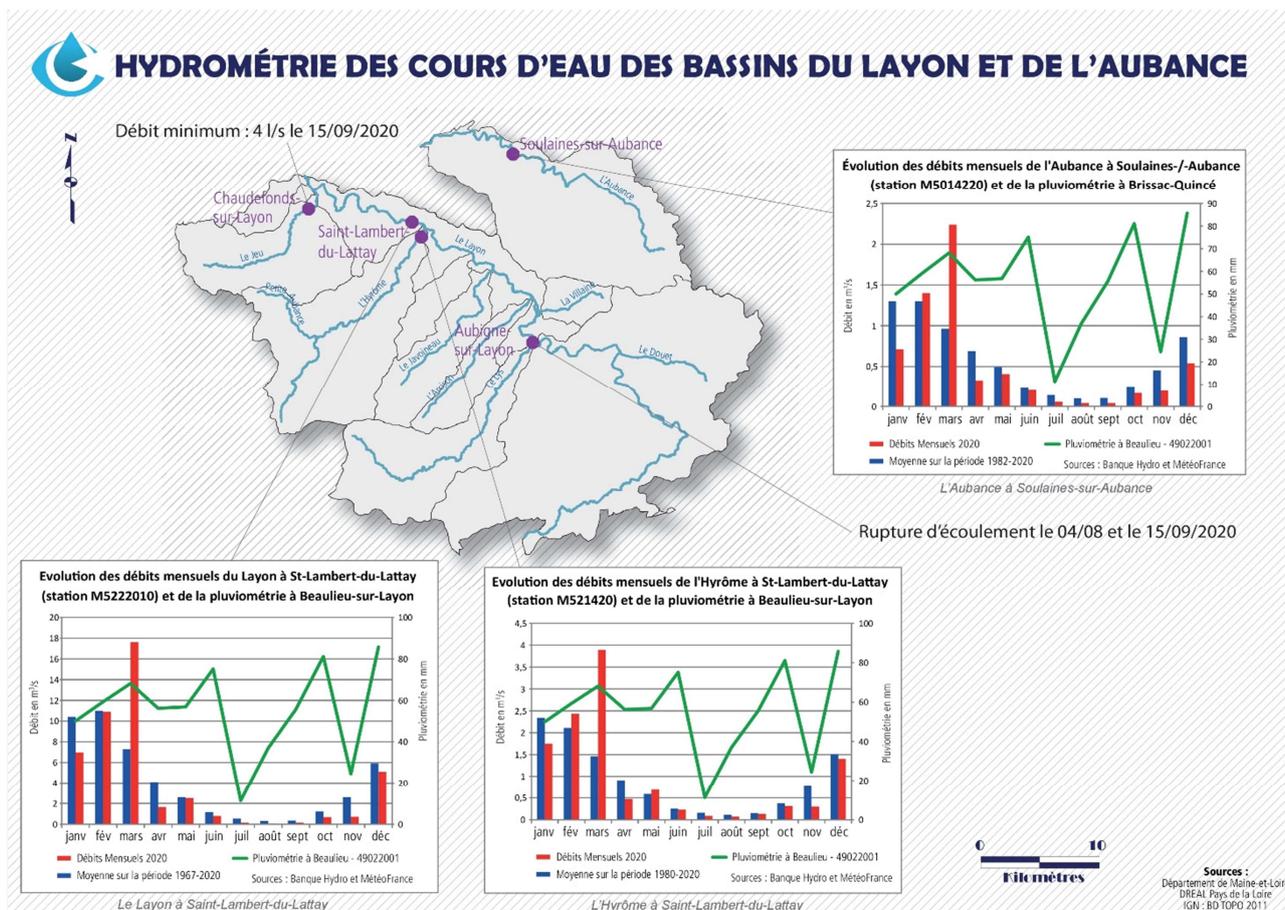
Arrêté de définition du périmètre : nouvel arrêté de périmètre 3 juin 2014

Arrêté d'approbation du SAGE : 04 mai 2020

Arrêté de constitution de la Commission Locale de l'Eau : 21 janvier 2021

État d'avancement : Mise en œuvre

Débit



	L'Aubance à Soulaines-sur-Aubance	Le Layon à St-Georges-sur-Layon	Le Layon à St-Lambert-du-Lattay	Le Lys à Aubigné-sur-Layon	L'Hyrôme à St-Lambert-du-Lattay
Module interannuel en m ³ /s	0,573	0,971	3,951	0,750	0,894
Débit du mois le plus sec de l'année en m ³ /s	0,040	0,000	0,074	0,001	0,068
Débit du mois le plus humide de l'année en m ³ /s	2,240	4,520	17,60	2,740	3,890
Débit moyen de l'année en m ³ /s	0,527	0,915	3,941	0,709	0,980

Gestion de l'étiage 2020

L'ensemble du bassin de l'Aubance a été concerné par des restrictions d'usages précisées dans le tableau ci-dessous :

Classement	Seuil en m ³ /s à Saint Melaine	Nombre de jours en 2020
Vigilance	0,120	18
Alerte	0,060	41
Alerte renforcée	0,030	43
Crise	0,005	0

L'ensemble du bassin du Layon a été concerné par des restrictions d'usages précisées dans le tableau ci-dessous :

Classement	Seuil en m ³ /s à St-Lambert	Nombre de jours en 2020
Vigilance	0,600	0
Alerte	0,400	31
Alerte renforcée	0,200	64
Crise	0,030	0

L'ensemble du bassin de l'Hyrôme a été concerné par des restrictions d'usages précisées dans le tableau ci-dessous.

Classement	Seuil en m³/s à St-Lambert	Nombre de jours en 2020
Vigilance	0,1	42
Alerte	0,060	63
Alerte renforcée	0,030	0
Crise	0.013	0

Qualité des cours d'eau du bassin Layon Aubance Louets

Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure)

Localisation du point de surveillance (organisme chargé du suivi) :

L'Aubance : « Petit Claye » à Mûrs-Érigné (AELB) – Station RCO-RD

1. Le Layon : « Le Mureau » à Cléré-sur-Layon (AELB - MEDDE) – Station RCS

2. Le Layon : « Pont sur la D 167 » à Martigné-Briand (AELB - SLAL) – Station RCO-RD-RL

3. Le Layon : « Pont sur la D 209 » à Bézignon – St-Lambert-du-Lattay (AELB – MEDDE) – Station RCS

4. Le Layon : « Pierre Saint-Morille » à Chaudefonds-sur-Layon (AELB) – Station RCO

Le Jeu : « L'Archerue » à Chaudefonds-sur-Layon (DÉPARTEMENT 49) – Station RCO-RD

L'Hyrôme : « Chauveau » à St-Lambert-du-Lattay (AELB - MEDDE) – Station RCS-RCO

Le Douet : « La Raguénère » à Doué-en-Anjou (DÉPARTEMENT 49) – Station RD

Le Lys : « Pont D 408 » à Aubigné-sur-Layon (DÉPARTEMENT 49) – Station RCO-RD

Le rau du Dreuilé : « pont D 124 » à Champ-sur-Layon (SLAL) – Station RL

Le Louet : « Amont pont D 106 » à Rochefort-sur-Loire (AELB) – Station RCA

Cours d'eau/Commune <i>[repère cartographique]</i>	Code SANDRE	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton	Pesticides
L'Aubance à Mûrs-Érigné [70]	04133075	Médiocre (39)	Bonne (74)	Moyenne (48)	Bonne (61)	Très Bonne (80)	Bonne (65)
Le Layon	Cléré-sur-Layon [65]	04133200	1 : Moyenne (47)	1 : Pas d'évaluation	1 : Pas d'évaluation	1 : Pas d'évaluation	1 : Bonne (70)
	Martigné-Briand [51]	04133550	2 : Médiocre (35)	2 : Moyenne (53)	2 : Médiocre (37)	2 : Très bonne (80)	2 : Médiocre (20)
	St-Lambert-du-Lattay [14]	04134000	3 : Moyenne (57)	3 : Bonne (70)	3 : Médiocre (37)	3 : Bonne (73)	3 : Pas d'évaluation
	Chaudefonds-sur-Layon [91]	04134010	4 : Moyenne (41)	4 : Bonne (73)	4 : Pas d'évaluation	4 : Pas d'évaluation	4 : Moyenne (59)
Le Jeu à Chaudefonds-sur-Layon [60]	04134200	Moyenne (49)	Bonne (68)	Moyenne (43)	Bonne (62)	Très bonne (82)	Moyenne (58)
L'Hyrôme à St-Lambert-du-Lattay [11]	04133960	Moyenne (52)	Bonne (70)	Moyenne (40)	Moyenne (41)	Bonne (79)	Moyenne (51)
Le Douet à Doué-en-Anjou [149]	04651000	Bonne (63)	Médiocre (30)	Médiocre (27)	Moyenne (44)	Très bonne (80)	Pas d'évaluation
Le Lys à Aubigné-sur-Layon [27]	04133650	Moyenne (49)	Bonne (70)	Médiocre (24)	Moyenne (42)	Très bonne (80)	Moyenne (46)
Le rau du Dreuilé à Champ-sur-Layon [123]	04652000	Pas d'évaluation	Pas d'évaluation	Pas d'évaluation	Pas d'évaluation	Pas d'évaluation	Mauvaise (5)
Le Louet à Rochefort-sur-Loire [?]	04650000	Moyenne (58)	Bonne (79)	Moyenne (49)	Bonne (72)	Très bonne (80)	Pas d'évaluation

Qualité hydrobiologique

Cours d'eau/commune <i>[repère cartographique]</i>	Code SANDRE	Indices Invertébrés (IBGNe/I2M2 depuis 2020)		IBD (Diatomées)		IPR (Poissons)		IBMR (Macrophytes)		
		Année de mesure	Qualité / État	Année de mesure	Qualité / État	Année de mesure	Qualité / État	Année de mesure	Qualité / État	
L'Aubance	Louerre [68]	04133600	2016	État moyen (13)	2017	État moyen (13,9)				
			2018	État moyen (13)	2018	Bon état (15,4)				
	Chemellier		2011	IBGN Moyenne (11)			2014	Médiocre (27,03)		
	St-Saturnin [66]	04133800	2016	État moyen (13)	2017	État moyen (13,3)				

			2018	État moyen (11)	2018	Bon état (15,1)				
	Mûrs-Érigné [70]	04133075	2019	État moyen (12)	2019	Bon état (15,7)	2016	Médiocre (25,93)		
			2020	État moyen (0,30)	2020	Bon état (15,0)	2020	Moyenne (24,23)		Bon état (8,67)
Le Layon	Cléré-sur-Layon [65]	04133200	2019	IBGA État non défini* (20)	2019	Bon état (14,1)	2017	Moyenne (24,17)		
			2020	Bon état (0,48)	2020	État moyen (10,2)	2019	Médiocre (29,04)	2018	Très bon état (12,22)
	Nueil-sur-Layon						2011	Mauvaise (36,4)		
							2013	Moyenne (24,6)		
	Concourson-sur-Layon					2016	Médiocre (27,08)			
	Martigné-Briand [51]	04133550	2019	Bon état (13)	2019	État moyen (11,3)	2018	Médiocre (34,88)		
			2020	Bon état (0,49)	2020	État moyen (13,2)	2020	Médiocre (31,26)	2020	État médiocre (7,71)
	St-Lambert-du-Lattay [14]	04134000	2019	Très bon état (17)	2019	État moyen (12,6)	2016	Mauvaise (41)	2018	État médiocre (7,07)
			2020	État moyen (0,41)	2020	Bon état (15,0)	2020	Moyenne (18,83)	2020	État médiocre (7,28)
	Chaufefonds-sur-Layon [91]	04134010	2014	État non défini (8)	2014	État moyen (13)	2016	Bonne (10,74)		
2015			État médiocre (8)	2015	État moyen (12,4)	2020	Médiocre (33,26)			
L'Armagé à Chalonnes-sur-Loire [111]	04652001	2014	État médiocre (7)	2014	Bon état (14,3)	2018	Moyenne (16,58)	2018	État moyen (9,67)	
		2019	État médiocre (8)	2019	État moyen (10,6)	2019	Médiocre (29,62)	2019	Bon état (12)	
Le Jeu à Chaudefonds-sur-Layon [60]	04134200	2018	Bon état (14)	2018	État moyen (13,6)					
		2020	Bon état (0,59)	2020	Bon état (14,20)	2018	Moyenne (16,7)	2018	Bon état (11,65)	
L'Hyrôme	Chemillé [71]	04133955					2012	Bonne (11,1)		
							2016	Médiocre (25,74)		
	St-Lambert-du-Lattay [11]	04133960	2019	Bon état (14)	2019	État moyen (13,7)	2016	Bonne (15,37)	2018	État moyen (9,04)
2020			État médiocre (0,25)	2020	Bon état (14,10)	2020	Bonne (14,27)	2020	État moyen (9,62)	
La Petite Aubance à Chemillé [100]	04652005	2015	État moyen (10)	2017	Bon état (14,3)					
		2017	Très bon état (16)	2018	État moyen (13,6)					
Le Dreuilé à Champ-sur-Layon [123]	04652000	2011	État médiocre (7)	2011	État moyen (13,8)	2016	Mauvaise (44,76)			
		2016	État médiocre (7)	2016	Bon état (14,3)	2017	Mauvaise (41,67)			
Le Javoineau	Valanjou		2011	État moyen (9)						
	Thouarcé [101]	04652002	2016	Bon état (13)	2016	Bon état (14,2)	2016	Moyenne (24,11)		
			2018	État moyen (11)	2018	Bon état (13,8)	2017	Moyenne (23,81)	2017	État moyen (9,5)
L'Arcison à Faveray-Mâchelles [92]	04652003	2011	Bon état (13)			2016	Médiocre (32,6)			
		2013	Bon état (13)	2011	Bon état (14,7)	2017	Mauvaise (52,26)			

La Vilaine à Martigné-Briand [94]		04652004	2018	État moyen (12)	2018	Bon état (14,1)	2017	Moyenne (22,20)	2018	État moyen (9)
			2019	État moyen (11)	2019	Bon état (14,9)	2019	Moyenne (24,46)	2019	Bon état (11,5)
Le Lys	Montilliers						2016	Moyenne (20,54)		
	Aubigné-sur-Layon [27]	04133650	2015	Bon état (13)	2016	Bon état (14,1)	2014	Médiocre (25,6)		
			2019	Bon état (14)	2018	État moyen (13,1)	2019	Moyenne (22,60)		
Le Douet à Doué-en-Anjou [149]		04651000	2019	Très bon état (15)	2019	État moyen (13,3)				
			2020	État moyen (0,32)	2020	État moyen (14,10)				

*état non défini à ce jour - protocole grand cours d'eau

Évènements significatifs de l'année

Généralités :

Signature du SAGE révisé par les préfetures de Maine-et-Loire et des deux Sèvres le 4 mai 2020 approuvant les changements apportés au SAGE établi en 2006.

Nouvelle organisation de la CLE, composition de la répartition des différents collèges revue et validée par arrêté préfectorale 2021-11 du 21/01/2021.

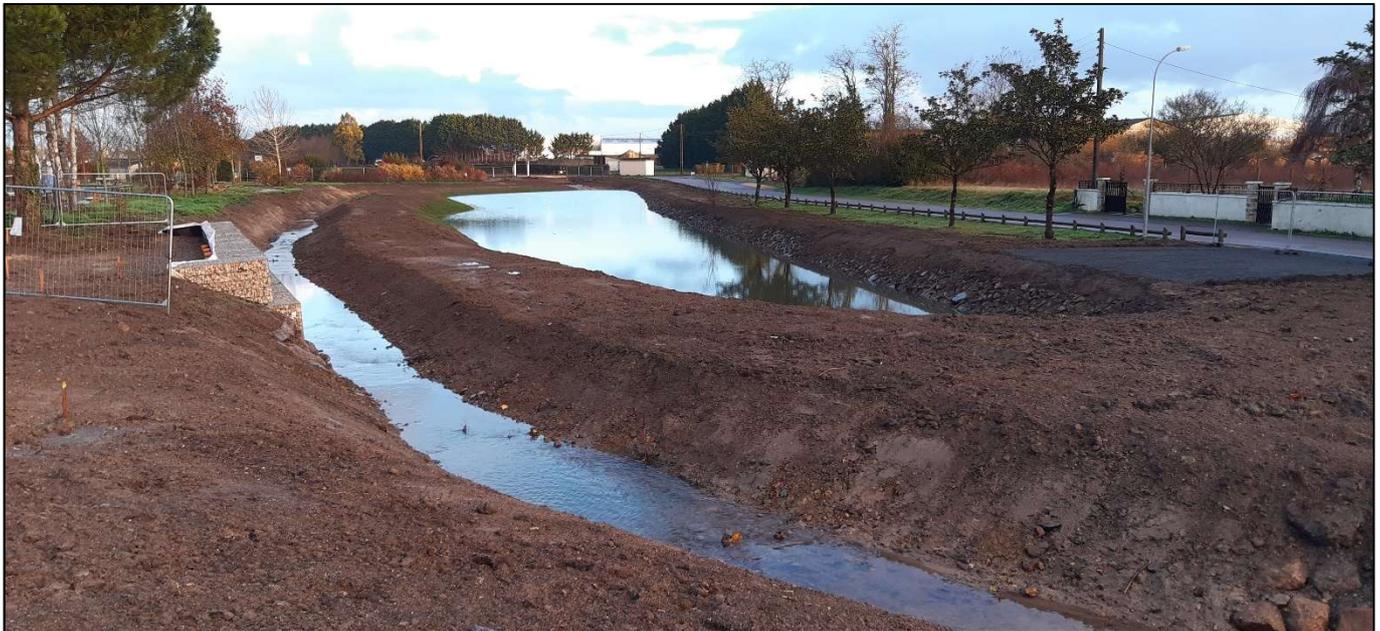
Installation du comité syndical du Syndicat Layon Aubance Louets le 21/09/20 avec l'élection du bureau des élus du Syndicat (<https://layonaubancelouets.fr/presentation-syndicat/presentation-syndicat/elus-syndicat/>)

4ème année de mise en œuvre du CT 2017-2021.

1ère année de mise en œuvre du CRBV 2020-2021.

Volet « Milieux Aquatiques » :

- **Travaux sur le bassin du Layon :**



- ✓ Restauration morphologique du Douet à Doué-en-Anjou ;
- ✓ Arrachage de la jussie à Chaudefonds-sur-Layon ;
- ✓ Restauration de la ripisylve à Chaudefonds-sur-Layon ;
- **Travaux sur le bassin de l'Aubance :**
 - ✓ Restauration morphologique de l'Aubance à Brissac-Loire-Aubance (Brissac-Quincé, Domaine de l'étang) ;
 - ✓ Restauration de 5 mares à vocation pédagogique (Denée, Saint-Jean-des-Mauvrets) ;



- ✓ Enlèvement d'embâcles à Soulaines-sur-Aubance ;
- ✓ Suivi des zones humides (inventaire floristique, piézomètres) à Charcé-saint-Éllier.

• **Études sur le bassin du Layon :**

- ✓ Étude du Layon aval entre le camping de Chaudefonds-sur-Layon et l'ancien plan d'eau de Chalonnes-sur-Loire ;
- ✓ Étude faune/flore sur le Layon sur les secteurs faisant l'objet d'études sur la morphologie et la continuité écologique ;
- ✓ Étude sur le rétablissement de la continuité écologique (transit sédimentaire surtout) et sur la prévention des inondations concernant le ruisseau du Ragotier dans la traversée de Thouarcé ;

• **Études sur le bassin de l'Aubance :**

- ✓ Restauration morphologique de l'Aubance à Mûrs-Érigné (clapet Les Laudières) ;
- ✓ Restauration morphologique de l'Aubance à Brissac-Quincé (Moulin Roux), Saint-Jean-des-Mauvrets (Moulin de la Bête) et Vauchrézien (Moulin de Ras).

Volet « Pollutions Diffuses » :

Aides à la plantation de 19 km de haies.

Suivi et accompagnement des agriculteurs et viticulteurs engagés en MAEc en 2015 et 2016, un projet PAEC a été déposé auprès du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire pour prolonger les contrats sur 2021.

Deuxième campagne des visites écoutes-conseils (130 exploitations concernées), enquêtes réalisées par les prescripteurs.



Accompagnement de 11 exploitations pour améliorer les pratiques pour réduire les transferts des polluants dans l'eau. Animation pour le développement de l'agriculture biologique réalisée par le GABB.

Animation et réalisation de 4 journées techniques collectives.

Conception, impression et diffusion d'un flyer sur les effluents agricoles : accompagner les viticulteurs à changer leur pratique lors du nettoyage du pulvérisateur) (<https://layonaubancelouets.fr/project/nettoyage-du-pulve-conseils-pratiques-et-aides-financieres/>).

Volet « Gestion quantitative de la ressource en eau » :

Accompagnement des irrigants pour mettre en conformité leurs prélèvements. Diagnostics des forages et pose de 9 piézomètres pour mesurer le niveau de l'eau souterraine et 9 essais de pompage.

Volet transversal :

Caractérisation et priorisation des têtes de bassins-versants.

Réalisation de pêches électriques

Programme pédagogique « eau » avec 9 classes de 250 élèves (5 animations par classe).

Formation des conseillers-vendeurs des jardinerias aux biocontrôles.



Réalisation d'une exposition composée de 6 panneaux sur les zones humides.

Amélioration de l'outil « observatoire de la qualité de l'eau » (<https://layonaubancelouets.fr/observatoire/qualite-eau-layon-aubance-louet/>).

Intervention dans 7 conseils municipaux pour expliquer la gestion intégrée des eaux pluviales.

Étude du plan de gestion de l'ENS de la vallée de l'Hyrôme.

Volet « Assainissement et eau potable » :

Travaux de construction d'une STEP sur la commune déléguée de Chavagnes-les-Eaux (Terranjou).

Travaux de réhabilitation de la STEP sur la commune déléguée de Saint-Rémy-la-Varenne (Brissac Loire Aubance).

Fin des travaux de réhabilitation de la STEP sur la commune déléguée du Voide (Lys-Haut-Layon).

Fin des travaux de réhabilitation de la STEP sur la commune des Cerqueux.

Perspectives et enjeux

Généralités :

Réalisation du bilan évaluatif du CT Layon Aubance Louets 2017-2021 et construction du futur CT eau 2022-2027.

Développement de la communication via le réseau des communes du territoire.

Formation des nouveaux élus.

Finalisation du plan de gestion de l'ENS de la vallée de l'Hyrôme, lancement du plan de gestion de l'ENS de la boucle de l'Aubance.

Zones humides : poursuite des inventaires, création d'un observatoire, études de restauration.

Têtes de bassin versant : recrutement d'un technicien pour établir un diagnostic et un programme d'actions des têtes de bassin versant prioritaires (têtes de bassin versant situées sur les masses d'eau de l'Hyrôme et du Jeu).

Volet « Milieux Aquatiques » :

- **Travaux sur le bassin du Layon :**
 - ✓ Restauration de la ripisylve sur le Livier, le Douet et le Jeu aval,
 - ✓ Restauration morphologique du ruisseau de Fourgas à Saint-Saturnin-sur-Loire, et entre le camping de Chaudfonds sur-Layon et l'ancien plan d'eau de Chalennes-sur-Loire
- **Travaux sur le bassin de l'Aubance :**
 - ✓ L'Aubance : clapets du Pont des Buttes et du Marin, zone humide et plan d'eau communal de Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance) ;
 - ✓ Le Ruisseau de Fourgas ;
 - ✓ Restauration de 11 mares.
- **Études sur le bassin du Layon :**
 - ✓ Rétablissement de la continuité écologique sur le Ruisseau du Ragotier
 - ✓ Hyrôme aval au droit du moulin de Paimparé et sa zone d'influence amont ;
 - ✓ Diagnostic sur la moulin d'Aubigné-sur-Layon.
- **Études sur le bassin de l'Aubance :**
 - ✓ Aubance amont : étude sur la continuité écologique sur le ruisseau de Galardin et ruisseau de la Planche (avec enjeu inondation au lieu-dit Grolay).
- **Études sur le bassin du Petit Louet :**
 - Entre Blaison-saint-Sulpice et les Garennes-sur-Loire, études préalables aux travaux de restauration morphologique du Petit Louet.

Volet « Pollutions Diffuses » :

Poursuite de l'accompagnement des exploitants MAEc.

Réalisation de 200 enquêtes « écoutes-conseils » et 30 accompagnements.

Poursuite de l'animation pour l'accompagnement en agriculture biologique.

Actions à destination des CUMAs agricoles.

Volet « Gestion quantitative de la ressource en eau » :

Élaboration et validation du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) Layon Aubance Louets.

Travaux de gestion des eaux pluviales sur la commune déléguée de Saint-Lambert-du-Lattay (Val-du-Layon).

Bassin versant du Loir

Caractéristiques des principaux cours d'eau

Cours d'eau	Longueur	Surface	Pente	Usages	Morphologie - Qualité
Le Loir <i>(affluent rive gauche de la Sarthe)</i>	311km <i>(dont 43 en Maine-et-Loire)</i>	7 160 km ² <i>(dont 655 en Maine-et-Loire)</i>	0,2 ‰	Eau potable : 2 prises d'eau à Durtal et Seiches-sur-Loir. Baignade à Villevêque Pêche de loisirs importante Irrigation agricole : les prélèvements sont réglementés par des arrêtés d'occupation temporaire du Domaine Public Fluvial mais généralement pas soumis à la loi sur l'eau étant donné le faible rapport entre prélèvement et le débit de référence du Loir (QMNA5). Frayère vandoise.	Berges préservées. Végétation de bordure équilibrée. Domaine public fluvial rayé de la nomenclature des voies navigables. Largeur moyenne du lit : 45 m ; profondeur : 4 m. 12 barrages. Eutrophisation importante et précoce (dès le mois de mars).
Le Pont Ramé (Porame) <i>(affluent rive gauche du Loir)</i>	17 km	69 km ²		Frayère Chabot et Lamproie de planer.	Cours d'eau entièrement recalibré, présence de clapets.
L'Argance <i>(affluent rive droite du Loir)</i>	20 km	80 km ²		Prélèvement agricole, tensions quantitatives importantes. Frayère Chabot.	Cours d'eau entièrement recalibré, présence de clapets
Le Verdun <i>(affluent rive gauche du Loir)</i>	15 km	72 km ²		Frayère chabot, truite fario et vandoise.	Cours d'eau entièrement recalibré
La Maulne <i>(affluent rive gauche du Loir)</i>	29 km	100 km ²		Prélèvements agricoles. Frayère chabot et truite fario.	Cours d'eau anciennement recalibré 2 barrages
La Suette <i>(affluent rive gauche du Loir)</i>		31 km ²		Eau potable (Pont Herbaut)	Cours d'eau fortement recalibré notamment sur son cours principal. Ruisseau de Marcé plus préservé. Travaux de restauration prévus sur la période 2021-2026.
La Filière de l'étang <i>(affluent rive droite du Loir)</i>		21 km ²			Plans d'eau à l'aval, cours d'eau entièrement recalibré.
La boire du commun d'oule <i>(affluent rive gauche du Loir)</i>		38 km ²		Irrigation avec prélèvements dans le Loir.	Contexte agricole, cours d'eau entièrement recalibré, présence d'une porte anti-crue à l'aval.
Le Rodiveau <i>(affluent rive droite du Loir)</i>	14 km	74 km ²		Prélèvement agricole.	Contexte forestier et agricole, risque nitrate.
La Marconne <i>(affluent rive gauche du Loir)</i>	21 km	107 km ²		Prélèvement agricole. Frayère chabo et truite fario.	
Les Cartes <i>(affluent rive gauche du Loir)</i>	19 km	103 km ²		Prélèvement agricole. Frayère chabo, truite fario et lamproie de planer.	Présence de nombreux plans d'eau sur source ou sur cours d'eau, ou en lit majeur. Recalibrage important en têtes de bassin. Présence de clapets.

Classification des masses d'eau

Code masse d'eau	Nom masse d'eau	Objectif Global [Echéance]	Objectif Ecologique [Echéance]	Objectif Chimique [Echéance]	Etat Ecologique [Date]	Etat Chimique [Date]
FRGR0492c	LE LOIR DEPUIS LA CONFLUENCE DE LA BRAYE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA SARTHE	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Médiocre [2013]	Bon [2013]
FRGR1019	LE PONT BAYON ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE LOIR	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Moyen [2013]	Bon [2013]
FRGR1033	L'ECLUSE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE LOIR	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Médiocre [2013]	Bon [2013]
FRGR1059	LA GRANDE BOIRE DES LANDES ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE LOIR	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Moyen [2013]	Moyen [2013]
FRGR1065	LA MARCONNNE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE LOIR	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Moyen [2013]	Moyen [2013]
FRGR1067	LES CARTES ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE LOIR	Bon [2021]	Bon [2021]	Bon [null]	Bon [2013]	Médiocre [2013]
FRGR1071	LE VERDUN ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE LOIR	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Moyen [2013]	Bon [2013]
FRGR1077	LE RIS-OUI ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE LOIR	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Moyen [2013]	Moyen [2013]
FRGR1080	LE PONT RAME ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE LOIR	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [2027]	Moyen [2013]	Bon [2013]
FRGR1081	LE MELINAIS ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE LOIR	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Moyen [2013]	Bon [2013]
FRGR1090	LE RODIVEAU ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE LOIR	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Mauvais [2013]	Mauvais [2013]
FRGR1095	LE LEURAY ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE LOIR	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Médiocre [2013]	Moyen [2013]
FRGR1123	L'ARGANCE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE LOIR	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Moyen [2013]	Moyen [2013]

Mesures réglementaires

Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles Inondations dans la vallée du Loir (arrêté préfectoral du 29 novembre 2005).

Arrêtés de DUP déterminant les périmètres de protection des prises d'eau en Loir de Durtal et Seiches-sur-le-Loir.

Zone de répartition des eaux de la nappe du Cénomanién (arrêté préfectoral du 24 janvier 2006) pour une partie du bassin versant.

Zones sensibles à l'azote et au phosphore définies en application de la directive européenne du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux résiduaires urbaines (arrêté du préfet coordonnateur du bassin Loire-Bretagne du 9 janvier 2006).

Arrêté du préfet-coordonnateur du Bassin Loire-Bretagne du 10 juillet 2012 relatif au classement en liste 2 des cours d'eau, tronçons de cours d'eau ou canaux classés au titre de l'article L 214-7 du code de l'environnement. Est concerné par cet arrêté le Loir de la confluence avec le ruisseau des cartes (72) jusqu'à la confluence avec la Sarthe.

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)

SAGE Loir :

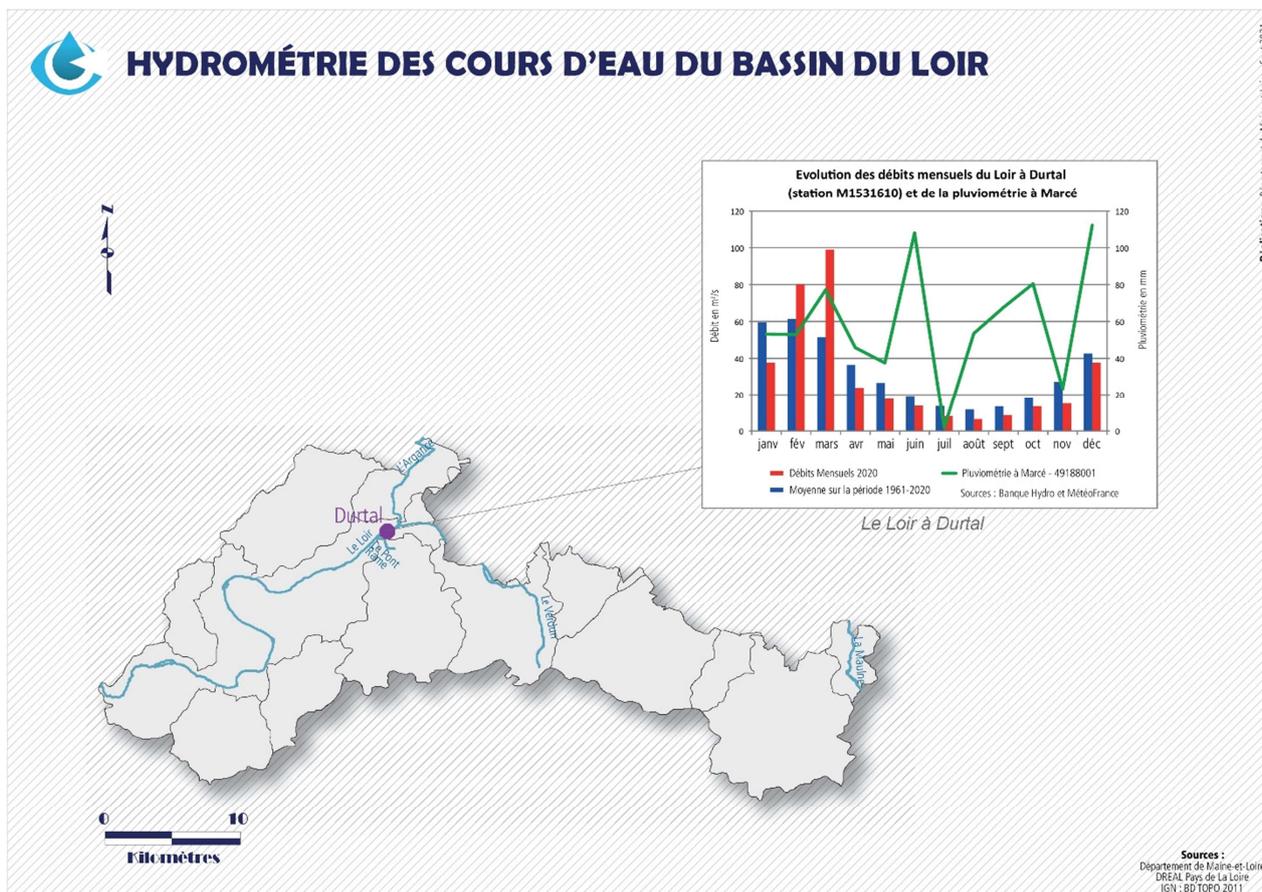
Arrêté de définition du périmètre : 10 juillet 2003

Arrêté d'approbation du SAGE : 25 septembre 2015

Arrêté de constitution de la Commission Locale de l'Eau : 29 décembre 2017

État d'avancement : Mise en œuvre

Débit



Le Loir à Durtal	Débit en m³/s
Module interannuel	31,78
Débit du mois le plus sec de l'année	6,51
Débit du mois le plus humide de l'année	99,10
Débit moyen de l'année	30,14

Gestion de l'étiage 2020

Le bassin du Loir a été concerné par des restrictions d'usages précisées dans le tableau ci-dessous :

Classement	Seuil en m ³ /s à Durtal	Nombre de jours en 2020
Vigilance	11.8	116
Alerte	5,5	0
Alerte renforcée	4,5	0
Crise	4	0

Qualité des cours d'eau du bassin du Loir

Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure)

Localisation des points de surveillance (organismes chargés du suivi) :

1. Le Loir : « Pont D 135 » à Lézigné (AELB – MEDDE) – Station RCS

2. Le Loir : « Barrage du pont » à Briollay (DÉPARTEMENT 49) – Station RD

L'Argance : « Ruelle de la Sablonnière » à Durtal (AELB) – Station RCO-RD

Les Cartes : « La Barrière » à Thorée-les-Pins (DÉPARTEMENT 49) – Station RCO-RD

Le Verdun : « Le gué Besnard » à Bazouges-sur-le-Loir (DÉPARTEMENT 49) – Station RCO-RD

La Suette : « Chemin de la Nouvelle France » à Corzé (DÉPARTEMENT 49) – Station RD

Cours d'eau/Commune <i>[repère cartographique]</i>	Code SANDRE	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton	Pesticides	
Le Loir	Lézigné [15]	04110000	1 : Bonne (72)	1 : Bonne (76)	1 : Médiocre (37)	1 : Bonne (71)	1 : Très bonne (80)	1 : Bonne (70)
	Briollay [88]	04615003	2 : Bonne (73)	2 : Bonne (73)	2 : Médiocre (37)	2 : Bonne (67)	2 : Très bonne (80)	2 : Pas d'évaluation
L'Argance à Durtal [79]	04109605	Moyenne (45)	Bonne (73)	Médiocre (38)	Bonne (64)	Très bonne (80)	Bonne (67)	
Les Cartes à Thorée-les-Pins [122]	04108900	Moyenne (47)	Bonne (71)	Moyenne (52)	Bonne (63)	Très bonne (80)	Bonne (66)	
La Verdun à Bazouges-sur-le-Loir [132]	04615007	Moyenne (53)	Moyenne (54)	Moyenne (56)	Bonne (70)	Bonne (79)	Médiocre (33)	
La Suette à Corzé [150]	04615005	Bonne (63)	Moyenne (52)	Médiocre (26)	Moyenne (58)	Très bonne (80)	Bonne (71)	

Qualité métaux

Cours d'eau/Commune <i>[repère cartographique]</i>	Code SANDRE	Métaux sur Bryophytes	
		Année de mesure	Qualité
L'Argance à Durtal [79]	04109605	2016	Mauvaise (1)
		2017	Très bonne (88)
		2018	Mauvaise (15)

Qualité hydrobiologique

Cours d'eau /Commune <i>[repère cartographique]</i>		Code SANDRE	Indices Invertébrés (IBGNe/I2M2 depuis 2020)		IBD (Diatomées)		IPR (Poissons)		IBMR (Macrophytes)	
			Année de mesure	Qualité / État	Année de mesure	Qualité / État	Année de mesure	Qualité / État	Année de mesure	Qualité / État
Le Loir	Lézigné [15]	04110000	2018	IBGA Très bon état (17)	2019	État moyen (13,7)	2016	Mauvaise (39,07)	2018	Bon état (8)
			2019	Très bon état (15)	2020	État moyen (14,3)	2020	Médiocre (32,67)	2020	Bon état (8,03)
	Corzé					2012	Médiocre (28,1)			
	Briollay [88]	04615003			2017	État moyen (12,8)				
				2018	État moyen (12,9)					
Le Pont Rame à Durtal [99]		04615012	2019	État moyen (12)	2017	État moyen (14,4)	2019	Bonne (15,92)		
			2020	État mauvais (0,06)	2018	Bon état (14,4)	2020	Moyenne (19,38)		
L'Argance à Durtal [79]		04109605	2019	Bon état (14)	2019	Bon état (15)	2014	Moyenne (24,25)		
			2020	État médiocre (0,19)	2020	Bon état (14,4)	2020	Moyenne (18,98)	2020	Très bon état (10,41)
Le Verdun	Fougeré [96]	04615008			2014	État moyen (12,5)				
			2013	Bon état (15)	2015	État moyen (10,7)				
	Bazouges-sur-le-Loir [137]	04615007	2016	Bon état (14)	2018	État moyen (13,5)				
			2020	Bon médiocre (0,27)	2020	Bon état (14,5)	2016	Bonne (13,6)		
La Maulne à Broc [95]		04614000	2018	Très bon état (17)	2015	Bon état (15,3)	2018	Bonne (11,75)		
			2020	Bon état (0,66)	2018	État médiocre (8,1)	2020	Bonne (14,32)		
La Suette à Corzé [150]		04615005	2019	Bon état (15)	2019	Bon état (14,9)	2015	Mauvaise (42,18)		
			2020	État médiocre (0,18)	2020	Bon moyen (13,80)	2016	Mauvaise (44,87)		
La boire du Commun d'Oule à Villevêque [155]		04615004	2015	État médiocre (6)	2015	État moyen (13,5)	2015	Mauvaise (40,77)		
			2019	État médiocre (8)	2019	Bon état (15)	2019	Moyenne (21,47)	2019	Bon état (9,65)
La Filière à Soucelles [133]		04615009	2017	État médiocre (8)	2017	État moyen (11,4)	2017	Médiocre (31,34)	2017	Bon état (9,73)
			2019	État médiocre (8)	2019	État moyen (10,7)	2019	Médiocre (29,99)	2019	Bon état (8,64)
Les Cartes à Thorée-les-Pins [?]		04108900	2020	Très bon état (0,73)						
Le Rodiveau à Daumeray [122]		04615001			2016	État moyen (12,9)				
			2016	État médiocre (8)	2019	Bon état (14,4)	2019	Mauvaise (38,59)		

Évènements significatifs de l'année

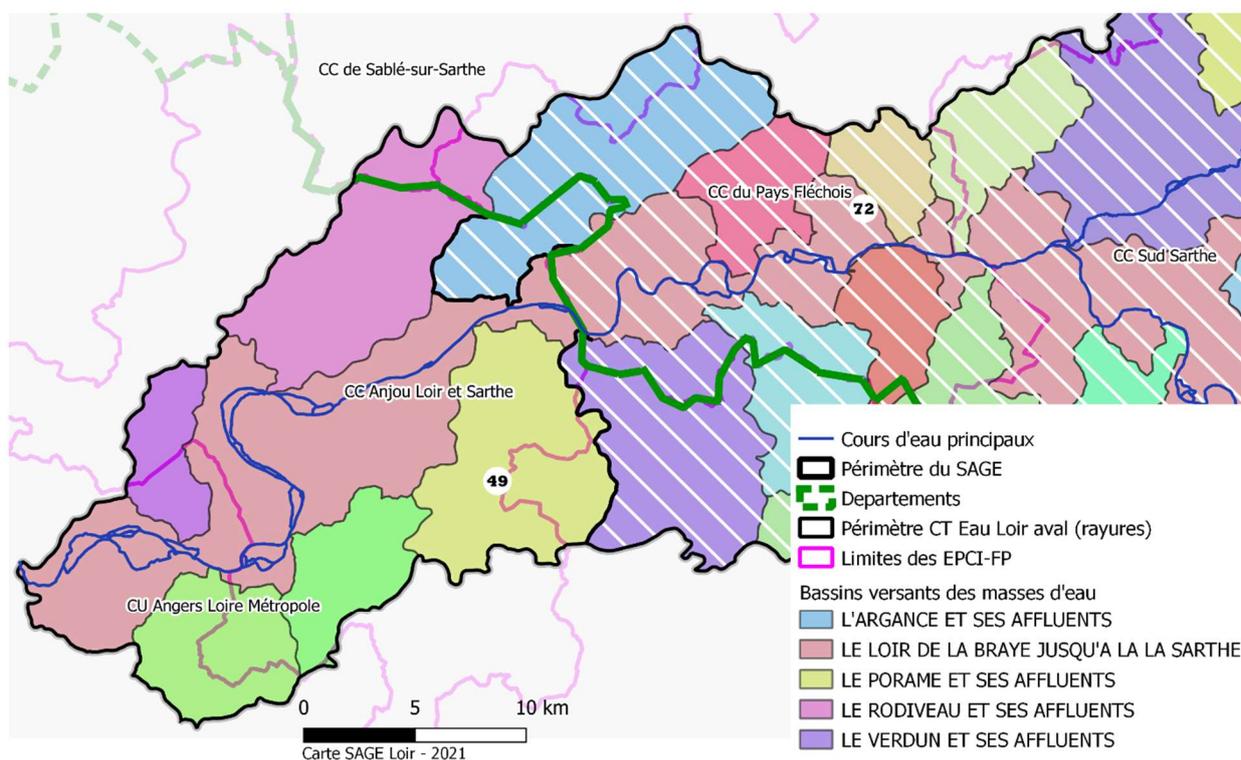
Généralités :

Finalisation de l'étude bilan du Contrat Territorial des Basses Vallées Angevines (CTMA BVA) portée par le Département de Maine-et-Loire et co-animée avec le SMBVAR.

Écriture du nouveau CT-Eau des Basses Vallées Angevines et de la Romme en co-partenariat entre le SMBVAR et le Département de Maine-et-Loire : travaux de restauration de la continuité écologique, restauration de cours d'eau et zones humides...

Écriture du nouveau CT-Eau Loir aval par la CLE du SAGE Loir : travaux de restauration de la continuité écologique, restauration de cours d'eau et zones humides, conservation des espaces naturels, qualité et quantité...

Périmètre (projet) du CT Eau Loir aval



Volet « Milieux Aquatiques » :

Préparation à la mise en œuvre du programme de travaux Suette : préparation à l'enquête publique, inventaire faune/flore et indicateurs études : maîtrise d'œuvre ruisseau de Marcé.

Loir domaniale :

Poursuite de la régularisation des autorisations d'occupations du domaine public fluvial : lutte contre des occupations non déclarées et parfois dangereuses, non intégrées au paysage ou présentant des risques de pollution ponctuelle.



Entretien de la ripisylve dans le cadre du CTMA BVA par l'Unité des Voies Navigables du Département de Maine-et-Loire.

Gestion des plantes envahissantes : campagne d'arrachage manuel de la jussie.

Restauration écologique de la Grande Boire à Seiches-sur-le-Loire.

Volet « Gestion quantitative de la ressource en eau » :

Suivi des débits et des assecs sur le bassin de la Suette.

Volet « Prévention contre les inondations » :

Signature du PAPI des Basses Vallées Angevines : passage en commission Inondation du Plan Loire en février et en commission de bassin en juillet.

Perspectives et enjeux

Généralités :

Signature du CT-Eau des Basses Vallées Angevines et de la Romme en co-pilotage entre le SMBVAR et le Département de Maine-et-Loire, pour la période 2021-2026.

Signature du CT-Eau Loir aval, coordonné par la CLE du SAGE Loir, pour la période 2022-2024.

Volet « Milieux Aquatiques » :

Restauration du ruisseau de Marcé sur plus de 2 km : remise dans le fond de vallée et réhausse du lit.

Parution des outils de communication afin d'expliquer les travaux de restauration des cours d'eau ainsi qu'un guide du riverain.

Loir domaniale :

Poursuite de la régularisation des autorisations d'occupations du domaine public fluvial : lutte contre des occupations non déclarées et parfois dangereuses, non intégrées au paysage ou présentant des risques de pollution ponctuelle.

Entretien de la ripisylve par l'Unité des Voies Navigables du Département de Maine-et-Loire sur l'ensemble du cours d'eau.

Restauration de la végétation sur les secteurs de Chalou à Durtal et Ignerelles à Huillé et Lézigné.

Gestion des plantes envahissantes : campagne d'arrachage manuel de la jussie.

Recrutement d'un maître d'œuvre pour les travaux de restauration de la continuité piscicole sur les sites de Corzé, Ignerelles et Gouis.

Volet « Prévention contre les inondations » :

Création d'un jeu vidéo sur la prévention des inondations

Étude de connaissance du risque sur le bassin versant de la boire du commun d'Oule.

Exposition sur la prévention des inondations.

Coordination des actions des autres maîtres d'ouvrage du territoire par le SMBVAR.

Volet « Assainissement et eau potable » :

Travaux de construction d'une STEP de 4 500 EH et d'aménagement du réseau d'eaux usées sur la commune de Seiches-sur-le-Loir.

Bassin versant de la Loire

Caractéristiques des principaux cours d'eau

Cours d'eau	Longueur	Surface	Pente	Usages	Morphologie - Qualité
La Loire	1012 km (dont 94 en Maine-et-Loire)	115 000 km ²	0,2 ‰	Eau potable : prise d'eau dans la Loire aux Ponts-de-Cé et 12 captages ou champs captant dans la nappe alluviale. Irrigation : des prélèvements en Loire sont autorisés en situation normale (débit de la Loire supérieur à 150 m ³ /s à Montjean-sur-Loire) pour 2,8 m ³ /s en Maine-et-Loire et 0,5 m ³ /s en Indre-et-Loire pour alimenter l'Authion. Pêche importante (pêcheurs aux lignes, pêcheurs amateurs aux engins et filet, pêcheurs professionnels). Navigation de loisirs.	Augmentation de la pente, accélération des vitesses d'écoulement et abaissement de la ligne d'eau dus aux anciennes extractions de granulats et à l'aménagement du lit pour la navigation. Berges préservées. Végétation de bordure équilibrée sauf en secteur urbain. Annexes hydrauliques (boires) en cours de réhabilitation. Les bras de Loire sont entretenus pour favoriser la mobilisation du sable au moment des crues afin d'enrayer l'enfoncement de la ligne d'eau à l'étiage.
La Divatte (affluent rive gauche de la Loire)	28 km	105 km ²	2,9 ‰	Pêche de loisirs peu développée.	Vallée encaissée. Lit préservé et fonctionnement hydro-sédimentaire naturel. Seules les parties près de la source et à la confluence ont été recalibrées. Sur la partie aval du cours d'eau, restent 2 ouvrages qui occupent l'intégralité du lit, entraînant des ralentissements d'écoulements.
Les Robinets (affluent rive gauche de la Loire)	11,7 km	36 km ²		Pêche de loisirs sur la partie aval (boires de Drain).	Lit et berges préservés sur les portions encaissées. Recalibrages réalisés dans les années 80/90 sur les ruisseaux des têtes de bassins. Hauteur d'eau à l'aval en relation fréquente avec le niveau de la Loire. 1 ouvrage principal (chaussée).
La Thau (affluent rive gauche de la Loire)	13 km	72 km ²	0,5 ‰	Irrigation agricole (réserves). Pêche de loisirs faible (plan d'eau).	Cours d'eau sous l'influence de la Loire. Prairies humides entre la levée de Montjean-sur-Loire et le coteau. Problème d'assèchement de la vallée.
La Romme (affluent rive droite de la Loire)	23 km	217 km ²	2,3 ‰	Pêche de loisirs sur la partie aval (boire de Champtocé).	Environnement forestier et vallée encaissée à l'aval, environnement agricole et bocager sur l'amont. Lit et berges uniformisés et recalibrés à l'amont, et drainage important. Cours d'eau plus naturel en aval. Présence importante de plans d'eau. Sous l'influence de la Loire à partir de Champtocé. Problème chronique d'assec et de déficit important en oxygène l'été.
Le Louet (affluent rive gauche de la Loire)	25 km	73 km ²		Pêche de loisirs importante. Baignade à Rochefort-sur-Loire. Loisirs nautiques (canoë-kayak).	Bras de Loire.
L'Arceau (affluent rive gauche de la Loire)	7 km	72 km ²			
L'Erdre (affluent rive droite de la Loire)	98 km (dont 16 en Maine-et-Loire)	974 km ² (dont 128 en	1,2 ‰	Pêche de loisirs faible.	Source en Maine-et-Loire, pente faible occasionnant des inondations à l'aval de Candé. Lit et berges uniformisés et tronçonnés par 7 clapets.

	Maine-et-Loire)		Végétation de bordure absente en amont et éparse à l'aval
--	-----------------	--	---

Classification des masses d'eau

Code masse d'eau	Nom masse d'eau	Objectif Global [Echéance]	Objectif Ecologique [Echéance]	Objectif Chimique [Echéance]	Etat Ecologique [Date]	Etat Chimique [Date]
FRGR0007e	LA LOIRE DEPUIS LA CONFLUENCE DE LA VIENNE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAINE	Bon [2021]	Bon [2021]	Bon [null]	Bon [2013]	Bon [2013]
FRGR0007f	LA LOIRE DEPUIS LA CONFLUENCE DE LA MAINE JUSQU'A ANCENIS	Bon [2015]	Bon [2015]	Bon [null]	Bon [2013]	Bon [2013]
FRGR0532	LA ROMME ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA LOIRE	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Moyen [2013]	Médiocre [2013]
FRGR0536	LE GREE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A L'ESTUAIRE DE LA LOIRE	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Médiocre [2013]	Mauvais [2013]
FRGR0538	LA DIVATTE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A L'ESTUAIRE DE LA LOIRE	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Médiocre [2013]	Médiocre [2013]
FRGR1609	LES ROBINETS ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A L'ESTUAIRE DE LA LOIRE	Bon [2021]	Bon [2021]	Bon [null]	Moyen [2013]	Moyen [2013]
FRGR2127	L'ARCEAU ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA LOIRE	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Médiocre [2013]	Moyen [2013]
FRGR2188	L'AVORT ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA LOIRE	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Médiocre [2013]	Bon [2013]
FRGR2203	LES MOULINS ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA LOIRE	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Moyen [2013]	Moyen [2013]
FRGR2207	LE SAINT-AUBIN ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA LOIRE	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Mauvais [2013]	Moyen [2013]
FRGR2214	LA BOIRE TORSE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA LOIRE	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Médiocre [2013]	Bon [2013]

Mesures réglementaires

Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles Inondations liés aux crues de la Loire dans le val du Louet et confluence de la Loire et de la Maine (arrêté préfectoral du 9 décembre 2002), dans les vals de Saint-Georges, Chalonnes-sur-Loire et Montjean-sur-Loire (arrêté préfectoral du 15 septembre 2003) et dans les vals du Marillais et de la Divatte (arrêté préfectoral du 22 mars 2004).

Zones sensibles à l'azote et au phosphore définies en application de la directive européenne du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux résiduaires urbaines (arrêté du préfet coordonnateur du bassin Loire-Bretagne du 9 janvier 2006).

Arrêté du 20 septembre 2012 modifiant les annexes de l'arrêté du 7 novembre 2006 désignant les services police de l'eau : la DDT 49 compétente sur l'ensemble du cours de la Loire en Maine-et-Loire.

Classement en captage prioritaire du captage de Fontevraud, du Louroux-Béconnais et de Vritz-Candé. Arrêté préfectoral du 12 mai 2011 portant délimitation d'une zone de protection du captage d'alimentation en eau potable du Louroux-Béconnais et arrêté inter préfectoral du 6 avril 2017 pour le captage de Vritz-Candé.

Arrêté préfectoral du 2 juillet 1996 sur la maîtrise des rejets issus des activités viticoles sur le bassin versant du Louet.

Arrêtés de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) déterminant les périmètres de protection des captages ou champs captants suivants : Montjean-sur-Loire, Chalonnes-sur-Loire, Champtoceaux, La Bohalle, Le Thoueil, Les Ponts-de-Cé, Montsoreau, Rochefort-sur-Loire, St-Georges-sur-Loire, St-Martin-de-la-Place, St-Rémy-la-Varenne et Saumur.

Arrêtés de Déclaration d'Utilité Publique déterminant les périmètres de protection des prises d'eau en Loire aux Ponts-de-Cé.

Arrêté du préfet-coordonnateur du Bassin Loire-Bretagne du 10 juillet 2012 relatif au classement en liste 2 des cours d'eau, tronçons de cours d'eau ou canaux classés au titre de l'article L 214-7 du code de l'environnement. Sont concernées par cet arrêté la Sèvre Nantaise de la Moine jusqu'à la confluence avec la Loire, la Moine du Clapet de la Chaloire (inclus) jusqu'à la confluence avec la Sèvre Nantaise, la Sanguèze du ruisseau de la Musse jusqu'à la confluence avec la Sèvre Nantaise et la Divatte du pont de la RD763 inclus jusqu'à la confluence avec la Loire, le Louet de la jonction amont avec la Loire (commune des Ponts-de-Cé) jusqu'à la jonction aval avec la Loire (commune Chalonnes-sur-Loire).

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)

SAGE Estuaire de la Loire (Bassins de la Loire en aval du Marillais (dont bassins de la Divatte et du ruisseau des Robinets) :

Arrêté de définition du périmètre : 02 septembre 1998

Arrêté d'approbation du SAGE : 9 septembre 2009

Arrêté de constitution de la Commission Locale de l'Eau : 24 janvier 2020

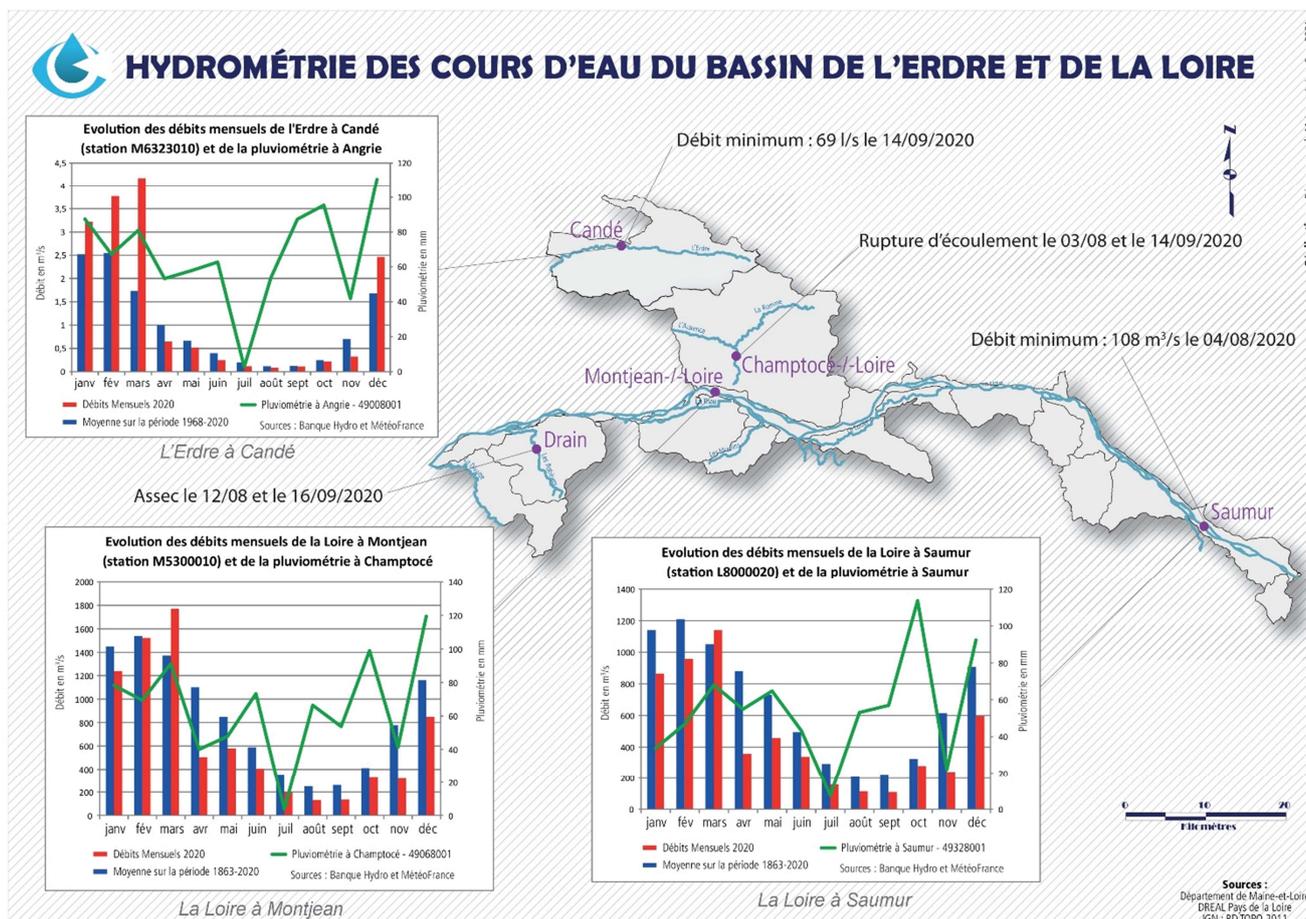
État d'avancement : Mise en œuvre

SAGE Evre, Thou et St-Denis

Arrêté de définition du périmètre : 19 mars 2010
 Arrêté d'approbation du SAGE : 8 février 2018
 Arrêté de constitution de la Commission Locale de l'Eau : 23 mars 2019
 État d'avancement : Mise en œuvre

Autres parties du bassin : pas de SAGE

Débit



	La Loire à Saumur	La Loire à Montjean-sur-Loire	L'Erdre à Candé
Module interannuel en m³/s	673,0	843,0	0,993
Débit du mois le plus sec de l'année en m³/s	110,0	133,0	0,082
Débit du mois le plus humide de l'année en m³/s	1140,0	1770,0	4,170
Débit moyen de l'année en m³/s	467,7	665,1	1,323

Gestion de l'étiage 2020

L'ensemble du bassin de la **Loire** a été concerné par des restrictions d'usages précisées dans les tableaux ci-dessous :

Classement	Seuil en m ³ /s à Montjean-sur-Loire	Nombre de jours en 2020
Vigilance	150	64
Alerte	127	20
Alerte renforcée	110	0
Crise	100	0

L'ensemble du bassin de la **Romme** a été concerné par des restrictions d'usages précisées dans le tableau ci-dessous :

Classement	Observations visuelles des étiages à Bécon-les-Granits (Observatoire National Des Etiages-OFB)	Nombre de jours en 2020
Vigilance		0
Alerte		58
Alerte renforcée		49
Crise		19

L'ensemble du bassin de la **Thau** a été concerné par des restrictions d'usages précisées dans le tableau ci-dessous :

Classement	Observations visuelles des étiages au Mesnil-en-Vallée (Observatoire National Des Etiages-OFB)	Nombre de jours en 2020
Vigilance		0
Alerte		11
Alerte renforcée		28
Crise		84

L'ensemble du bassin de la **Divatte** a été concerné par des restrictions d'usages précisées dans le tableau ci-dessous :

Classement	Observations visuelles des étiages à Barbechat (Observatoire National Des Etiages-OFB)	Nombre de jours en 2020
Vigilance		39
Alerte		0
Alerte renforcée		34
Crise		36

L'ensemble du bassin de l'**Erdre** a été concerné par des restrictions d'usages précisées dans le tableau ci-dessous :

Classement	Seuil en m ³ /s à Nord sur Erdre (44)	Nombre de jours en 2020
Vigilance	0.134	57
Alerte	0.07	0
Alerte renforcée	0.06	0
Crise	0.05	0

Qualité du cours d'eau de la Loire

Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure)

Localisation des points de surveillance (organismes chargés du suivi) :

1. Loire : « Ile Millocheau » à Saumur – (DÉPARTEMENT 49) – Station RD
2. Loire : « Pont D 55 » à St-Mathurin – (AELB - MEDDE) - Station RCS-RCO
3. La Loire : « Prise d'eau station » aux Ponts-de-Cé – (ARS - DT 49)
4. La Loire : « Pont D 15 » à Montjean-sur-Loire – (AELB – MEDDE) - Station RCS

Cours d'eau/Commune <i>[repère cartographique]</i>		Code SANDRE	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton	Pesticides
La Loire	1 : Saumur [23]	04102990	1 : Bonne (78)	1 : Bonne (79)	1 : Moyenne (49)	1 : Bonne (72)	1 : Bonne (79)	1 : Bonne (67)
	2 : St-Mathurin [24]	04103200	2 : Bonne (63)	2 : Bonne (78)	2 : Moyenne (49)	2 : Bonne (77)	2 : Bonne (76)	2 : Pas d'évaluation
	3 : Les-Ponts-de-Cé [19]		3 : Bonne (65)	3 : Très bonne (80)	3 : Moyenne (51)	3 : Moyenne (58)	3 : Bonne (70)	3 : Moyenne (40)
	4 : Montjean-sur-Loire [18]	04134700	4 : Bonne (65)	4 : Bonne (78)	4 : Moyenne (47)	4 : Bonne (72)	4 : Bonne (74)	4 : Bonne (75)

Qualité hydrobiologique :

Cours d'eau/Commune <i>[repère cartographique]</i>		Code SANDRE	Indices Invertébrés (IBGNe/I2M2 depuis 2020)		IBD (Diatomées)		IPR (Poissons)		IBMR (Macrophytes)	
			Année de mesure	Qualité / État	Année de mesure	Qualité / État	Année de mesure	Qualité / État	Année de mesure	Qualité / État
La Loire	Gennes						2011	Bonne (7,7)		
							2012	Bonne (14,1)		
	St-Mathurin [24]	04103200	2018	IBGA État non défini*	2019	Bon état (14,5)	2019	Bonne (12,54)	2017	Bon état (8,02)
			2019	IBGA État non défini*	2020	État moyen (13,3)	2020	Bonne (11,20)	2019	État moyen (6,90)
	Montjean-sur-Loire [18]	04134700	2018	IBGA État non défini*	2019	État moyen (13,7)	2019	Très bonne (3,42)	2017	Très bon état (8,81)
			2019	IBGA État non défini*	2019	État moyen (13,7)	2019	Très bonne (3,42)	2019	Bon état (7,79)
	Saumur [23]	04102990			2017	État moyen (13,9)				
					2018	État moyen (12,8)				

*état non défini à ce jour - protocole grand cours d'eau

Qualité des affluents de la Loire

Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure)

Localisation des points de surveillance (organismes chargés du suivi) :

La Divatte : « Pont D 751 » à La Varenne (AELB - MEDDE) – Station RCS-RCO

Le Ruisseau des Robinets : « Pont entre le Plessis et la Coptière » à Drain (DÉPARTEMENT 49) – Station RCO-RD

Le Ruisseau des Moulins : « Le Moulin de Bois Gelé » à La Pommeraye (AELB) – Station RCO-RD

La Romme : « Le Grand Verger » à Champocé-sur-Loire (DÉPARTEMENT 49) – Station RCO-RD

L'Erdre : « la Grée » à Candé (DÉPARTEMENT 49) – Station RD

Cours d'eau/Commune <i>[repère cartographique]</i>	Code SANDRE	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton	Pesticides
La Divatte à La Varenne [8]	04136600	Médiocre (24)	Bonne (64)	Moyenne (44)	Médiocre (38)	Bonne (79)	Pas d'évaluation
Le Ruisseau des Robinets à Drain [84]	04136300	Médiocre (31)	Bonne (63)	Médiocre (22)	Moyenne (52)	Très bonne (82)	Moyenne (59)
Le Ruisseau des Moulins à La Pommeraye [83]	04134690	Moyenne (59)	Bonne (72)	Médiocre (32)	Bonne (73)	Très bonne (80)	Bonne
La Romme à Champocé [6]	04653000	Mauvaise (19)	Médiocre (33)	Médiocre (36)	Moyenne (48)	Moyenne (50)	Moyenne (43)
L'Erdre à Candé [55]	04146350	Médiocre (36)	Bonne (68)	Médiocre (35)	Bonne (64)	Très Bonne (82)	Pas d'évaluation

Remarque concernant l'Erdre à Candé : La station de surveillance est située à 300 m en aval du rejet de la station d'épuration de la commune de Candé. La qualité peut en être dégradée.

Qualité Métaux

Cours d'eau/Commune <i>[repère cartographique]</i>	Code SANDRE	Métaux sur Bryophytes	
		Année de mesure	Qualité
Le Ruisseau des Robinets à Drain [84]	04136300	2013	Moyenne (48)
L'Erdre à Candé [55]	04146350	2016	Mauvaise (16)
		2017	Moyenne (59)
		2018	Mauvaise (19)

Qualité hydrobiologique :

Cours d'eau/ Commune <i>[repère cartographique]</i>	Code SANDRE	Indices Invertébrés (IBGNe/I2M2 depuis 2020)		IBD (Diatomées)		IPR (Poissons)		IBMR (Macrophytes)	
		Année de mesure	Qualité / État	Année de mesure	Qualité / État	Année de mesure	Qualité / État	Année de mesure	Qualité / État
La Divatte à La-Varenne [8]	04136600	2019	Bon état (13)	2019	État médiocre (8,5)	2012	Moyenne (20,6)	2017	État moyen (9,57)
		2020	État médiocre (0,25)	2020	État moyen (11,4)	2014	Bonne (14,3)	2019	État moyen (8,94)
Le Ruisseau des Robinets à Drain [84]	04136300	2018	État moyen (9)	2018	État moyen (11,9)	2018	Mauvaise (39,41)		
		2019	Bon état (13)	2019	État médiocre (8,9)	2019	Mauvaise (72,75)	2019	État moyen (9,56)
La Thou à St-Florent-le-Vieil [97]	04654000	2018	État médiocre (6)	2018	État moyen (10,8)	2017	Médiocre (29,22)	2017	État médiocre (7,35)
		2019	État médiocre (7)	2019	État moyen (12,2)	2019	Moyenne (16,64)	2019	État moyen (8,74)
La Romme à Champtocé-sur-Loire [6]	04653000	2018	État moyen (12)	2019	État moyen (13,2)	2015	Moyenne (21,44)	2017	État médiocre (7,27)
		2020	État médiocre (12)	2020	État moyen (11,2)	2019	Moyenne (23,58)	2019	État moyen (8,8)
Le Ruisseau des Moulins à La Pommeraye [83]	04134690	2019	Très bon état (18)	2019	État moyen (13)	2014	Mauvaise (53,31)		
		2020	Bon état (0,60)	2020	Bon état (14,4)	2020	Médiocre (32,52)	2020	Très bon état (12,92)
Le Saint Aubin à Blaison-Gohier [121]	04587001	2016	Bon état (14)	2016	État moyen (14,1)	2016	Médiocre (28,05)		
		2018	État médiocre (9)	2018	État moyen (14,2)	2018	Médiocre (27,73)	2018	Médiocre (6,57)
Le Louet à Rochefort-sur-Loire	04650000			2012	État moyen (13)	2012	Moyenne (20,2)		
		2012	Très bon état (16)	2020	Bon état (14,10)	2020	Bon état (12,68)	2020	Médiocre (8,00)
L'Avort à Gennes [131]	04587000	2017	Bon état (14)			2017	Médiocre (25,91)		
L'Arceau à Montsoreau [120]	04580000	2016	État moyen (12)	2016	État moyen (12,3)	2016	Médiocre (30,44)		
		2017	État médiocre (9)	2017	Bon état (14,8)	2017	Médiocre (29,65)	2017	Bon état (9,6)
L'Erdre à Candé [55]	04146350	2017	Très bon état (15)	2018	État moyen (12,3)				
		2019	Très bon état (16)	2019	État moyen (12)				

Évènements significatifs de l'année

Généralités :

Vote du SAGE Estuaire de la Loire révisé le 18 février 2020 et lancement de la consultation administrative. Préparation de la stratégie de communication et du tableau de bord du SAGE révisé. Mise en ligne de l'Observatoire sur le site internet du SAGE.

Écriture du nouveau CT-Eau des Basses Vallées Angevines et de la Romme en co-partenariat entre le SMBVAR et le Département de Maine-et-Loire : travaux de restauration de la continuité écologique, restauration de cours d'eau et zones humides...

Volet « Milieux Aquatiques » :

Préparation à la mise en œuvre du programme de travaux Romme : enquête publique, inventaire faune/flore et indicateurs études : maîtrise d'œuvre Rebillarderie, travaux de continuité écologique sur des ouvrages.



Poursuite de l'étude hydrogéologique et préparation à l'installation des outils de suivi (piézomètres, niveau du cours d'eau).

Restauration morphologique de l'Erdre à la Canterie sur les communes du Louroux-Béconnais et d'Angrie : rétrécissement du lit mineur, enlèvement d'un seuil et restauration de la ripisylve.

Restauration morphologique de l'Erdre à la Gachetière sur les communes du Louroux-Béconnais et d'Angrie : rétrécissement du lit mineur, enlèvement d'un clapet et restauration de la ripisylve.



Volet « Gestion quantitative de la ressource en eau » :

Suivi des débits et des assecs sur le bassin de la Romme.

Perspectives et enjeux

Généralités :

Signature du CT-Eau des Basses Vallées Angevines et de la Romme en co-pilotage entre le SMBVAR et le Département de Maine-et-Loire, pour la période 2021-2026.

Préparation du futur CT-Eau Goulaine-Divatte-Robinets.

Volet « Milieux Aquatiques » :

Restauration de la Rebillarderie sur le bassin versant de la Romme.

Restauration de la continuité écologique sur 11 ouvrages du bassin de la Romme.

Lancement d'une étude hydrogéologique : installation de 5 piézomètres, suivi cote d'eau et des impacts des travaux sur les bassins versants de la Romme, du Brionneau et du Boulet.

Parution d'outils de communication afin d'expliquer les travaux de restauration des cours d'eau ainsi qu'un guide du riverain.

Volet « Pollutions Diffuses » :

Mise en place d'actions agricoles pour lutter contre le ruissellement sur le bassin de l'Erdre.

Volet « Gestion quantitative de la ressource en eau » :

Lancement d'une étude Hydrologie-Milieus-Usages-Climat du SAGE Estuaire de la Loire.

Volet « Assainissement et eau potable » :

Travaux de réalisation d'un réseau collectif d'assainissement raccordé au réseau EU existant au niveau du cul du moulin sur la commune déléguée de Champtoceaux (dans le cadre des mesures à mettre en œuvre dans le périmètre de protection du captage d'eau potable)

Bassin versant de la Maine

Caractéristiques des principaux cours d'eau

Cours d'eau	Longueur	Surface	Pente	Usages	Morphologie - Qualité
La Maine (<i>affluent rive droite de la Loire</i>)	11 km (<i>totalité en Maine-et-Loire</i>)	22 314 km ²	0,1 ‰	Pêche de loisirs importante. Pêche professionnelle et amateur aux engins. Navigation, loisirs nautiques, tourisme fluvestre. Site naturel des basses vallées angevines en amont immédiat d'Angers et en aval (prairie de la Baumette).	Rivière constituée de la confluence des rivières Sarthe, Mayenne et Loir. Domaine Public Fluvial au cours fortement urbanisé (hormis le secteur des marais de la Baumette). Seuil de Maine en aval d'Angers (maintien du niveau d'eau à l'étiage).
Le Brionneau (<i>affluent rive droite de la Maine</i>)	27,5 km (<i>totalité en Maine-et-Loire</i>)	116 km ² (<i>totalité en Maine-et-Loire</i>)		Pêche de loisirs faible. Loisirs à l'étang St-Nicolas à Angers.	Lit et berges uniformisés sur la majeure partie du cours d'eau. Nombreux clapets à l'aval. Envasement important de l'étang St-Nicolas. Assec réguliers et longs.
Le Boulet (<i>affluent rive droite de la Maine</i>)		25 km ²		Pêche de loisir sur l'étang à l'aval.	Cours d'eau encaissé et en partie recalibré. Présence de deux plans d'eau à l'aval.

Classification des masses d'eau

Code masse d'eau	Nom masse d'eau	Objectif Global [Echéance]	Objectif Ecologique [Echéance]	Objectif Chimique [Echéance]	Etat Ecologique [Date]	Etat Chimique [Date]
FRGR0525	LA MAINE DEPUIS ANGERS JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA LOIRE	Bon [2021]	Bon [2021]	Bon [nul]	Moyen [2013]	Bon [2013]
FRGR1026	LE BRIONNEAU ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAINE	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [nul]	Moyen [2013]	Médiocre [2013]
FRGR2223	LE BOULET ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAINE	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [nul]	Médiocre [2013]	Bon [2013]

Mesures réglementaires

Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles Inondations liés aux crues de la Loire dans le val du Louet et confluence de la Loire et de la Maine (arrêté préfectoral D3-2002 n°866 du 9 décembre 2002).

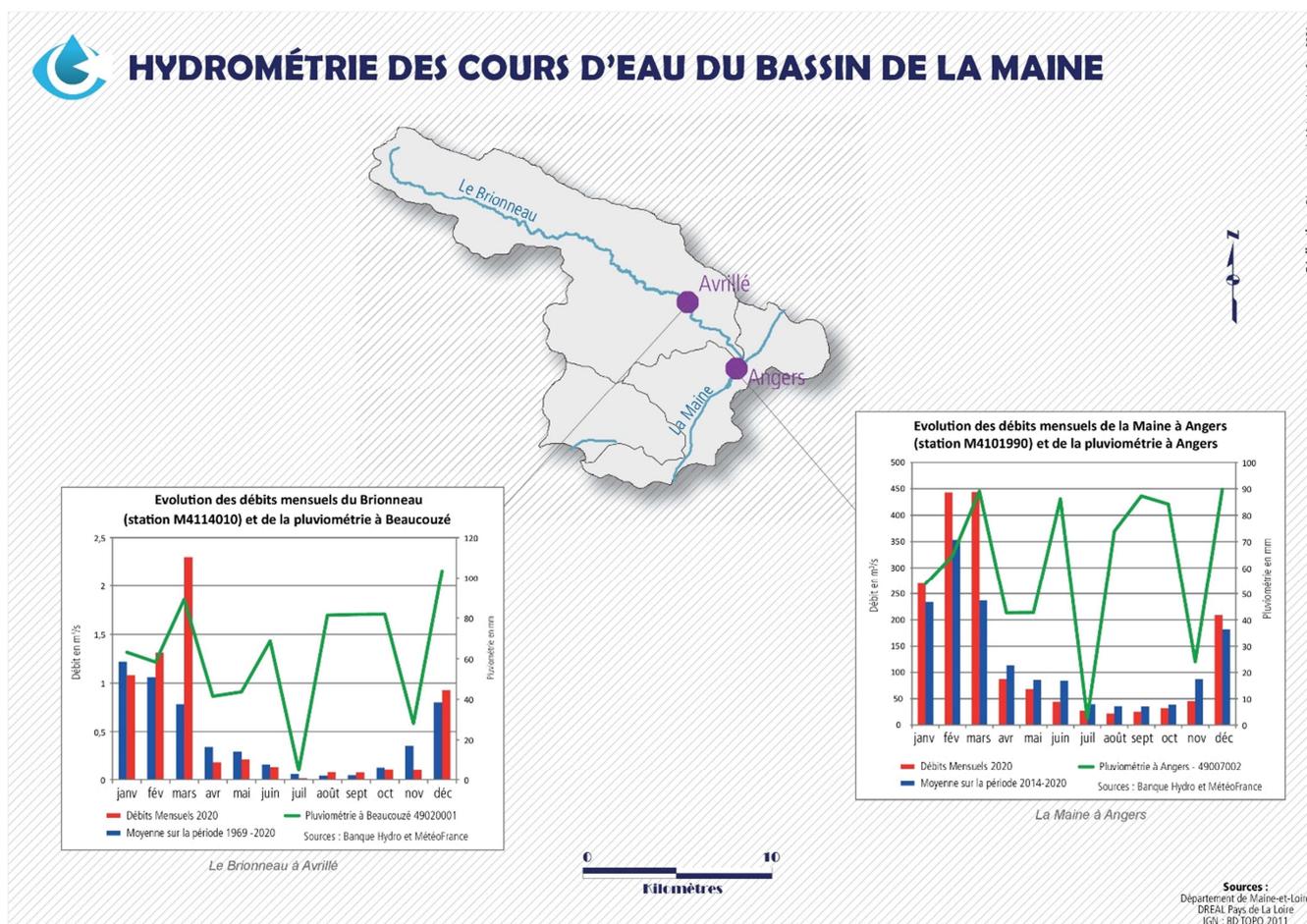
Zones sensibles à l'azote et au phosphore définies en application de la directive européenne du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux résiduaires urbaines (arrêté du préfet coordonnateur du bassin Loire-Bretagne du 9 janvier 2006).

Arrêté du préfet-coordonnateur du Bassin Loire-Bretagne du 10 juillet 2012 relatif au classement en liste 2 des cours d'eau, tronçons de cours d'eau ou canaux classés au titre de l'article L 214-7 du code de l'environnement. Est concernée par cet arrêté la Maine de la confluence avec la Mayenne et la Sarthe jusqu'à la confluence avec la Loire.

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)

Aucun SAGE

Débit



	La Maine à Angers	Le Brionneau à Avrillé
Module interannuel en m³/s	127,1	0,442
Débit du mois le plus sec de l'année en m³/s	21,7	0,013
Débit du mois le plus humide de l'année en m³/s	444,0	2,300
Débit moyen de l'année en m³/s	143,1	0,545

Gestion de l'étiage 2020

Maine : En aval du seuil de Maine, sont appliquées les mêmes dispositions que pour la Loire.

En amont du seuil de Maine sont appliquées les mêmes dispositions que pour la Mayenne.

L'ensemble du bassin du **Brionneau** a été concerné par des restrictions d'usages précisées dans le tableau ci-dessous :

Classement	Seuil en m³/s à Avrillé	Nombre de jours en 2020
Vigilance	0,029	0
Alerte	0,013	14
Alerte renforcée	0,01	20
Crise	0.005	23

Qualité des cours d'eau du bassin de la Maine

Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure)

Localisation des points de surveillance (organismes chargés du suivi) :
La Maine : « Amont du pont D 112 » à Bouchemaine (AELB - MEDDE) – Station RCS-RCO
Le Brionneau : « La Poêle » à Avrillé (AELB - MEDDE) – Station RCS-RCO

Cours d'eau/Commune <i>[repère cartographique]</i>	Code SANDRE	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton	Pesticides
La Maine à Bouchemaine [29]	04133000	Moyenne (51)	Bonne (67)	Médiocre (38)	Bonne (67)	Bonne (76)	Bonne (69)
Le Brionneau à Avrillé [7]	04132800	Moyenne (45)	Moyenne (55)	Médiocre (28)	Moyenne (48)	Bonne (78)	Pas d'évaluation

Qualité hydrobiologique

Cours d'eau/commune <i>[repère cartographique]</i>		Code SANDRE	Indices Invertébrés (IBGNe/IZM2 depuis 2020)		IBD (Diatomées)		IPR (Poissons)		IBMR (Macrophytes)	
			Année de mesure	Qualité / État	Année de mesure	Qualité / État	Année de mesure	Qualité / État	Année de mesure	Qualité / État
La Maine	Angers [28]	04132900			2017	État médiocre (10,2)				
					2018	État moyen (10,8)				
	Bouchemaine [29]	04133000	2018	IBGA État non défini* (11)	2019	État moyen (12,5)	2016	Médiocre (27,03)		
			2019	IBGA État non défini* (13)	2020	État moyen (12,2)	2020	Médiocre (27,57)	2019	Mauvais état (6,25)
Le Brionneau à Avrillé [7]		04132800	2019	État médiocre (7)	2019	État moyen (13,6)	2016	Moyenne (18,81)	2017	Bon état (10,31/20)
			2020	État mauvais (0,12)	2020	État moyen (12,4)	2020	Médiocre (26,64)	2019	Bon état (11,18/20)
Le Boulet à Bouchemaine [119]		04133010	2016	État médiocre (8)	2016	État moyen (11,8)				

*Etat non défini à ce jour – protocole grand cours d'eau

Évènements significatifs de l'année

Généralités :

Finalisation de l'étude bilan du Contrat Territorial des Basses Vallées Angevines (CTMA BVA) portée par le Département de Maine-et-Loire et co-animée avec le SMBVAR.

Écriture du nouveau CT-Eau des Basses Vallées Angevines et de la Romme en co-partenariat entre le SMBVAR et le Département de Maine-et-Loire : travaux de restauration de la continuité écologique, restauration de cours d'eau et zones humides...

Volet « Milieux Aquatiques » :

Maine domaniale :

Poursuite de la régularisation des autorisations d'occupations du domaine public fluvial : lutte contre des occupations non déclarées et parfois dangereuses, non intégrées au paysage ou présentant des risques de pollution ponctuelle.

Entretien de la ripisylve dans le cadre du CTMA BVA par l'Unité des Voies Navigables du Département de Maine-et-Loire.

Gestion des plantes envahissantes : campagne d'arrachage manuel de la jussie.

Suivi de l'état des lieux réalisé au niveau de l'Île aux Libellules à Angers, dans le cadre des opérations liées au projet Cœur de Maine.

Restauration de la boire des Bas-d'Épinard à Angers : définition des mesures compensatoires à la mise en 2*2 voies du contournement autoroutier Nord d'Angers par Cofiroute.

Entretien des pavages et remise en forme des pavés sur les berges du cœur de Maine à Angers

Volet « Prévention contre les inondations » :

Signature du PAPI des Basses Vallées Angevines : passage en commission Inondation du Plan Loire en février et en commission de bassin en juillet.

Volet « Assainissement et eau potable »

Travaux de reconstruction de la STEP de Saint-Clément-de-la-Place.

Perspectives et enjeux

Généralités :

Signature du CT-Eau des Basses Vallées Angevines et de la Romme en co-pilotage entre le SMBVAR et le Département de Maine-et-Loire, pour la période 2021-2026.

Volet « Milieux Aquatiques » :

Parution d'outils de communication afin d'expliquer les travaux de restauration des cours d'eau ainsi qu'un guide du riverain.

Maîne domaniale :

Poursuite de la régularisation des autorisations d'occupations du domaine public fluvial : lutte contre des occupations non déclarées et parfois dangereuses, non intégrées au paysage ou présentant des risques de pollution ponctuelle.

Entretien de la ripisylve par l'Unité des Voies Navigables du Département de Maine-et-Loire.

Gestion des plantes envahissantes : campagne d'arrachage manuel de la jussie.

Volet « Prévention contre les inondations » :

Création d'un jeu vidéo sur la prévention des inondations

Étude de connaissance du risque sur le bassin versant de la boire du commun d'Oule.

Exposition sur la prévention des inondations.

Coordination des actions des autres maîtres d'ouvrage du territoire par le SMBVAR.

Volet « Assainissement et eau potable » :

Travaux de réalisation d'un réseau collectif d'assainissement raccordé au réseau EU existant au niveau du cul du moulin sur la commune déléguée de Champtoceaux (dans le cadre des mesures à mettre en œuvre dans le périmètre de protection du captage d'eau potable)

Bassin versant de la Mayenne

Caractéristiques des principaux cours d'eau

Cours d'eau	Longueur	Surface	Pente	Usages	Morphologie - Qualité
La Mayenne <i>(affluent rive droite de la Maine)</i>	197 km <i>(dont 37 en Maine-et-Loire)</i>	5590 km ² <i>(dont 242 en Maine-et-Loire)</i>	0,19 ‰	Eau potable avec une prise d'eau au Lion-d'Angers. Navigation de loisirs et sport nautique. Pêches professionnelle et de loisirs importantes. Irrigation agricole : les prélèvements sont réglementés par des arrêtés d'occupation temporaire du Domaine Public Fluvial mais généralement pas soumis à la loi sur l'eau étant donné le faible rapport entre prélèvement et le débit de référence de la Mayenne (QMNA5).	Berges parfois artificialisées. Végétation de bordure plutôt équilibrée. Domaine public fluvial navigable avec chemin de service et de randonnée. 8 barrages partiellement équipés de passes à poissons, et 8 écluses. Soutien d'étiage avec le barrage de St-Fraimbault en Mayenne à 2 m ³ /s. Qualité de l'eau dégradée à son entrée dans le département.
La Baconne	9.9 km			Prélèvements pour irrigation	Cours d'eau recalibré sur l'ensemble du linéaire. Secteurs urbanisés. Nombreux plans d'eau sur cours d'eau et en dérivation. Assecs réguliers et importants. Drainages semblant être importants. Travaux de restauration prévus sur la période 2021-2026.
Les Grandes Vallées <i>(Affluent rive gauche de la Mayenne)</i>	11 km	31 km ²			
La Suine <i>(Affluent rive gauche de la Mayenne)</i>		34 km ²		Cours d'eau fortement recalibré. Présence de nombreux plans d'eau dont plusieurs structurants comme celui de Sinet situé sur les sources. Ouvrage à l'aval à proximité d'un ancien moulin en bord de Mayenne. Travaux de restauration prévus sur la période 2021-2026.	
La Beuvrière <i>(Affluent rive droite de la Mayenne)</i>		19 km ²		Cours d'eau prenant sa source à proximité de la forêt de Longuenée.	

Classification des masses d'eau

Code masse d'eau	Nom masse d'eau	Objectif Global [Echéance]	Objectif Ecologique [Echéance]	Objectif Chimique [Echéance]	Etat Ecologique [Date]	Etat Chimique [Date]
FRGR0460c	LA MAYENNE DEPUIS LA CONFLUENCE DE L'ERNEE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA SARTHE	Bon [2021]	Bon [2021]	Bon [null]	Moyen [2013]	Moyen [2013]
FRGR1043	LA SUINE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Médiocre [2013]	Bon [2013]
FRGR1048	LA BEUVRIERE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Médiocre [2013]	Bon [2013]
FRGR1102	LA BACONNE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Mauvais [2013]	Moyen [2013]
FRGR1120	LES GRANDES VALLEES ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Moyen [2013]	Bon [2013]

Mesures réglementaires

Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles Inondations dans les vals de l’Oudon et de la Mayenne (arrêté préfectoral D3-2005 n°367 du 6 juin 2005).

Zones sensibles à l’azote et au phosphore définies en application de la directive européenne du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux résiduaires urbaines (arrêté du préfet coordonnateur du bassin Loire-Bretagne du 9 janvier 2006).

Arrêté de Déclaration d’Utilité Publique de détermination des périmètres de protection de la prise d’eau en Mayenne de Chauvon au Lion-d’Angers.

Arrêté du préfet-coordonnateur du Bassin Loire-Bretagne du 10 juillet 2012 relatif au classement en liste 2 des cours d’eau, tronçons de cours d’eau ou canaux classés au titre de l’article L 214-7 du code de l’environnement. Est concernée par cet arrêté la Mayenne de la limite départementale Mayenne-Maine-et-Loire jusqu’à la Maine.

Schéma d’Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)

SAGE Mayenne :

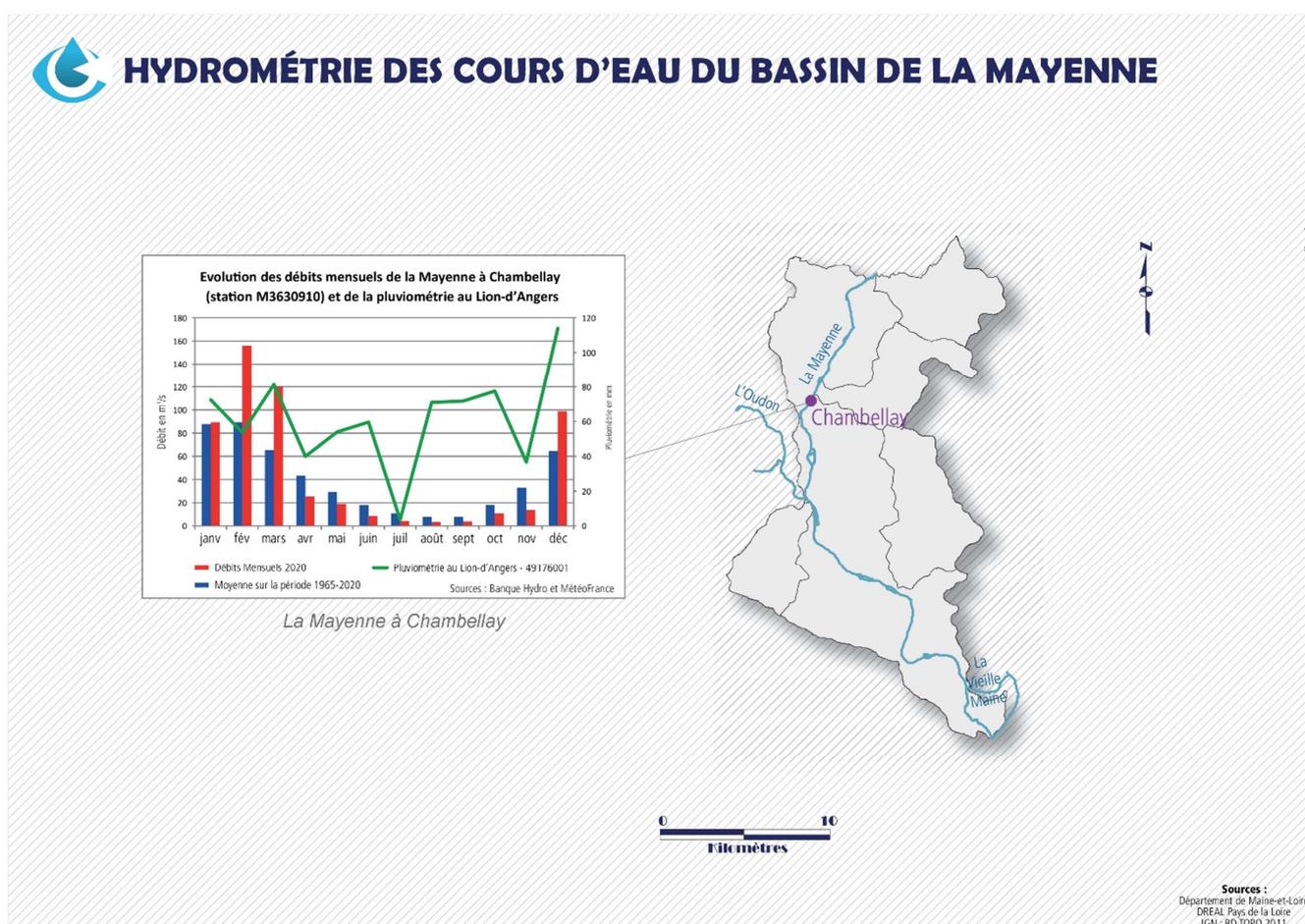
Arrêté de définition du périmètre : 3 juillet 2017

Arrêté d’approbation du SAGE : 10 décembre 2014

Arrêté de constitution de la Commission Locale de l’Eau : 21 décembre 2020

État d’avancement : Mise en œuvre

Débit



La Mayenne à Chambellay	Débit en m³/s
Module interannuel	39,55
Débit du mois le plus sec de l’année	3,35
Débit du mois le plus humide de l’année	156,00
Débit moyen de l’année	46,08

Gestion de l'étiage 2020

L'ensemble du bassin de la **Mayenne** a été concerné par des restrictions d'usages précisées dans le tableau ci-dessous :

Classement	Seuil en m ³ /s à Chambellay	Nombre de jours en 2020
Vigilance	8.9	53
Alerte	4	44
Alerte Renforcée	3	26
Crise	2,5	0

Qualité des cours d'eau du bassin de la Mayenne

Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure)

Localisation du point de surveillance (organisme chargé du suivi) :

La Mayenne : « Pont D 768 » à Montreuil-Juigné (AELB - MEDDE) – Station RCS

Cours d'eau/Commune <i>[repère cartographique]</i>	Code SANDRE	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton	Pesticides
Mayenne à Montreuil-Juigné [34]	04132500	Bonne (62)	Bonne (68)	Médiocre (34)	Bonne (69)	Moyenne (56)	Moyenne (54)

Qualité hydrobiologique

Cours d'eau/commune <i>[repère cartographique]</i>		Code SANDRE	Indices Invertébrés (IBGNe/I2M2 depuis 2020)		IBD (Diatomées)		IPR (Poissons)		IBMR (Macrophytes)	
			Année de mesure	Qualité / État	Année de mesure	Qualité / État	Année de mesure	Qualité / État	Année de mesure	Qualité / État
La Mayenne	Le Lion d'Angers [33]	04636002			2017	État moyen (12,4)				
					2018	État moyen (11,5)				
	Montreuil-Juigné [34]	04132500	2018	IBGA 1tat non défini*(11)	2019	Bon état (14,5)	2016	Médiocre (26,3)		
			2019	IBGA État non défini*(12)	2020	État moyen (12,80)	2020	Médiocre (25,97)	2019	État médiocre (7,25)
La Baconne à Chambellay [110]		04636005	2016	État moyen (10)			2016	Mauvaise (39,44)		
			2018	État Médiocre (7)			2018	Mauvaise (43,68)		
Les Grandes Vallées à Marigné [108]		04636003	2014	État Médiocre (6)			2016	Mauvaise (45,29)		
			2016	État Médiocre (8)	2014	Bon état (14,5)	2018	Mauvaise (42,77)		
Rau Etang Beuvrière à Grez-Neuville		04132100					2017	Mauvaise (999)		
La Suine à Feneu		04132400					2017	Mauvaise (49,73)		
							2018	Mauvaise (999)		

*état non défini à ce jour – protocole grand cours d'eau

Évènements significatifs de l'année

Généralités :

Finalisation de l'étude bilan du Contrat Territorial des Basses Vallées Angevines (CTMA BVA) portée par le Département de Maine-et-Loire et co-animée avec le SMBVAR.

Écriture du nouveau CT-Eau des Basses Vallées Angevines et de la Romme en co-partenariat entre le SMBVAR et le Département de Maine-et-Loire : travaux de restauration de la continuité écologique, restauration de cours d'eau et zones humides...

Volet « Milieux Aquatiques » :

Préparation à la mise en œuvre du programme de travaux Baconne/Suine : préparation à l'enquête publique, inventaire faune/flore et indicateurs études.

Mayenne domaniale :

Poursuite de la régularisation des autorisations d'occupations du domaine public fluvial : lutte contre des occupations non déclarées et parfois dangereuses, non intégrées au paysage ou présentant des risques de pollution ponctuelle.

Entretien de la ripisylve dans le cadre du CTMA BVA par l'Unité des Voies Navigables du Département de Maine-et-Loire.

Gestion des plantes envahissantes : campagne d'arrachage manuel de la jussie.

Travaux de restauration des berges par des techniques de génie végétal sur les communes de Longuenée-en-Anjou et Feneu.

- **Travaux de restauration de la continuité piscicole :**

- ✓ Travaux de création de bras de contournement sur le site de la Jaille-Yvon ;



- ✓ Travaux de création de bras de contournement sur le site de Montreuil-sur-Maine ;



Volet « Gestion quantitative de la ressource en eau » :

Étude sur les prélèvements tous usages sur l'ensemble du bassin versant de la Mayenne.

Suivi des débits et des assecs sur le bassin de la Baconne.

Volet « Prévention contre les inondations » :

Signature du PAPI des Basses Vallées Angevines : passage en commission Inondation du Plan Loire en février et en commission de bassin en juillet.

Perspectives et enjeux

Généralités :

Signature du CT-Eau des Basses Vallées Angevines et de la Romme en co-pilotage entre le SMBVAR et le Département de Maine-et-Loire, pour la période 2021-2026.

Signature d'un avenant au CRBV4.

Volet « Milieux Aquatiques » :

Restauration de la baconnie aux Hauts de grée.

Restauration de la Suine sur la commune de Sceaux d'Anjou et la Fontaine Rouillée à Feneu.

Parution des outils de communication afin d'expliquer les travaux de restauration des cours d'eau ainsi qu'un guide du riverain.

Mayenne domaniale :

Poursuite de la régularisation des autorisations d'occupations du domaine public fluvial : lutte contre des occupations non déclarées et parfois dangereuses, non intégrées au paysage ou présentant des risques de pollution ponctuelle.

Entretien de la ripisylve par l'Unité des Voies Navigables du Département de Maine-et-Loire.

Gestion des plantes envahissantes : campagne d'arrachage manuel et mécanique de la jussie.

Travaux de restauration des berges par des techniques de génie végétal sur les communes de Pruillé, Montreuil-Juigné et Grez-Neuville.

Travaux de restauration de la continuité écologique sur les sites de : Marigné, Chenillé-Change, Chambellay, Montreuil-sur-Maine, Grez-Neuville et Longuenée-en-Anjou.

Organisation des écourues du 08 septembre au 15 décembre 2021.

Volet « Gestion quantitative de la ressource en eau » :

Poursuite de l'analyse des prélèvements tous usages et de l'impact du changement climatique sur l'ensemble du bassin versant de la Mayenne.

Lancement d'une étude sur les débits écologiques.

Relance de la campagne sur les économies d'eau.

Volet « Prévention contre les inondations » :

Création d'un jeu vidéo sur la prévention des inondations

Exposition sur la prévention des inondations.

Coordination des actions des autres maîtres d'ouvrage du territoire par le SMBVAR.

Bassin versant de l'Oudon

Caractéristiques des principaux cours d'eau

Cours d'eau	Longueur	Surface	Pente	Usages	Morphologie - Qualité
L'Oudon <i>(affluent rive droite de la Mayenne)</i>	90 km <i>(dont 44 en Maine-et-Loire)</i>	1487 km ² <i>(dont 692 en Maine-et-Loire)</i>	0,3 ‰	Domaine public fluvial en aval de Segré Navigation de loisirs Prise d'eau potable à Segré Pêche de loisirs importante Abreuvement Irrigation agricole	Lit et berges uniformes 14 barrages dont 3 écluses en Maine-et-Loire Profondeur de 3 à 4,5 m Nombreux biefs eutrophisés
La Thiberge <i>(affluent rive droite de l'Oudon)</i>	11 km	50 km ²			
La Sazée <i>(affluent rive gauche de l'Oudon)</i>	21 km	72 km ²			
La Verzée <i>(affluent rive droite de l'Oudon)</i>	52 km <i>(dont 44 en Maine-et-Loire)</i>	410,3 km ² <i>(dont 203 en Maine-et-Loire)</i>	1,3 ‰	Baignade à l'étang de Pouancé Pêche de loisirs importante à Pouancé, faible ailleurs Abreuvement	Lit et berges uniformisés 17 barrages Végétation de berge absente à éparses
L'Argos <i>(affluent rive droite de la Verzée)</i>	22,5 km	163 km ²	1,3 ‰	Abreuvement Pêche de loisirs faible	Lit et berges uniformisés 20 barrages Végétation de rive absente en amont du cours d'eau
Les Nymphes <i>(affluent rive droite de la Verzée)</i>	11,5 km	46,7 km ²	3,5 ‰	Abreuvement Pollution diffuse d'origine agricole sur le bassin versant	Potentiel salmonicole important Cours d'eau recalibré en 1991 Lit et berges uniformisés Végétation de rive éparses à l'amont Travaux de diversification des habitats en 2003 et 2004
Le Misengrain <i>(affluent rive droite de l'Oudon)</i>	12 km			Baignade à l'Etang St Blaise à Noyant-la-Gravoyère Pêche de loisirs	
L'Araize <i>(affluent rive droite de l'Oudon)</i>	31,5 km	90 km ²	1,8 ‰	Eau potable : prélèvement pour réalimentation du forage de la Marinière à Chazé-Henry Abreuvement Pêche de loisirs faible	Cours d'eau anciennement recalibré Lit et berges uniformisés 32 clapets dont 21 récemment effacés Opérations de diversification sur 14,3 km Ruptures d'écoulement fréquentes à l'étiage
La Queille	9 km	12 km ²			

(affluent rive droite de l'Oudon)				
-----------------------------------	--	--	--	--

Classification des masses d'eau

Code masse d'eau	Nom masse d'eau	Objectif Global [Echéance]	Objectif Ecologique [Echéance]	Objectif Chimique [Echéance]	Etat Ecologique [Date]	Etat Chimique [Date]
FRGR0505a	L'LOUDON DEPUIS CRAON JUSQU'A SEGRE	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [2027]	Mauvais [2013]	Médiocre [2013]
FRGR0505b	L'LOUDON DEPUIS SEGRE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Moyen [2013]	Moyen [2013]
FRGR0522	LA VERZEE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'LOUDON	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Mauvais [2013]	Moyen [2013]
FRGR0524	L'ARGOS ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'LOUDON	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Médiocre [2013]	Moyen [2013]
FRGR1078	LA THIBERGE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'LOUDON	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Médiocre [2013]	Mauvais [2013]
FRGR1124	LE RICHARDAIS ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'LOUDON	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Médiocre [2013]	Moyen [2013]
FRGR1126	LA SAZEE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'LOUDON	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Médiocre [2013]	Médiocre [2013]
FRGR1134	LA QUEILLE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'LOUDON	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Mauvais [2013]	Médiocre [2013]

Mesures réglementaires

Arrêté du 16/09/2008 des préfetures de la Mayenne, du Maine-et-Loire et de l'Ille-et-Vilaine d'autorisation d'utilisation d'eau en vue de l'alimentation en eau potable et déclarant d'utilité publique les périmètres de protection du captage de la Marinière et d'une prise d'eau dans l'Araze à Chazé-Henry.

Classement du captage de Segré en captage prioritaire.

Arrêté de Déclaration d'Utilité Publique de délimitation des périmètres de protection de la prise d'eau dans l'Oudon de Segré.

Arrêté de Déclaration d'utilité publique (DUP) de délimitation des périmètres de protection du captage de la Mazuraie (mines de fer) à Chazé-Henry, commune d'Ombree d'Anjou.

Zones sensibles à l'azote et au phosphore définies en application de la directive européenne du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux résiduaires urbaines (arrêté du préfet coordonnateur du bassin Loire-Bretagne du 9 janvier 2006).

Plan de Prévention des Risques « Inondations » de l'Oudon et de ses affluents adopté le 22 décembre 2009.

Arrêté interpréfectoral du 25 février 2010 déclarant d'utilité publique la réalisation de sites de sur-stockage pour limiter les effets des crues sur les bassins versants de l'Argos et de la Verzée.

Arrêté du 10 mai 2004 réglementant l'utilisation des produits phytosanitaires sur le bassin de l'Oudon signé par les Préfets de Maine-et-Loire et de la Mayenne.

Arrêté du préfet-coordonnateur du Bassin Loire-Bretagne du 10 juillet 2012 relatif au classement en liste 2 des cours d'eau, tronçons de cours d'eau ou canaux classés au titre de l'article L 214-7 du code de l'environnement. Sont concernés par cet arrêté l'Hière de la confluence du ruisseau de Marigné jusqu'à la confluence avec l'Oudon, l'Uzure de l'étang de la Rincerie jusqu'à la confluence avec l'Oudon et l'Oudon de la confluence avec la Mée jusqu'à la limite départementale Mayenne - Maine-et-Loire.

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)

SAGE Oudon

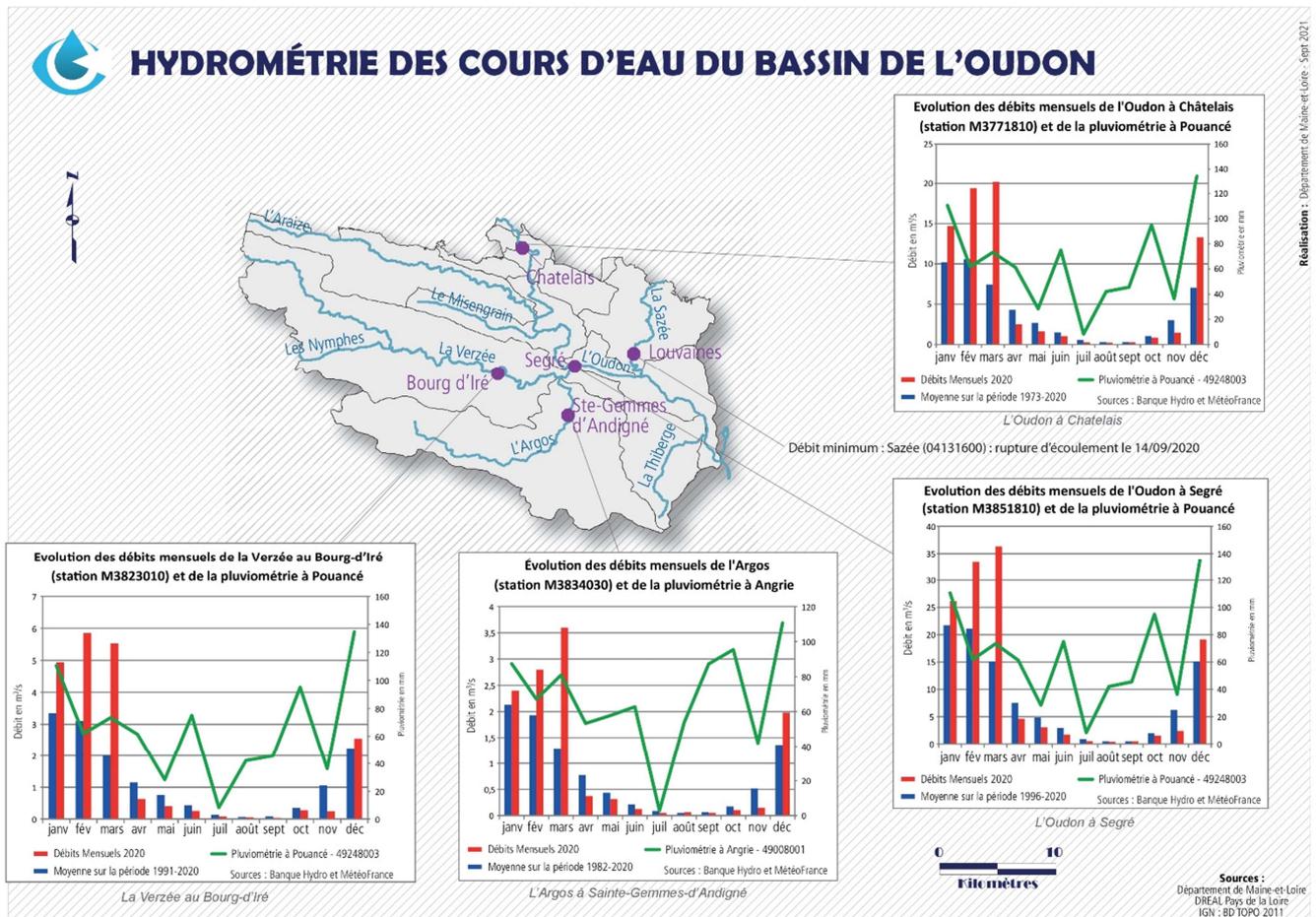
Arrêté de définition du périmètre : 25 avril 2018

Arrêté d'approbation du SAGE : 8 janvier 2014

Arrêté de constitution de la Commission Locale de l'Eau : 9 octobre 2018

Etat d'avancement : Mise en œuvre

Débit



	L'Oudon à Châtellais	L'Oudon à Segré	La Verzée au Bourg-d'Iré	L'Argos à Ste-Gemmes-d'Andigné
Module interannuel en m ³ /s	4,08	8,19	1,227	0,751
Débit du mois le plus sec de l'année en m ³ /s	0,24	0,44	0,038	0,050
Débit du mois le plus humide de l'année en m ³ /s	20,20	36,30	5,850	3,600
Débit moyen de l'année en m ³ /s	6,32	10,80	1,738	1,000

Gestion de l'étiage 2020

L'ensemble du bassin de l'Oudon a été concerné par des restrictions d'usages précisées dans le tableau ci-dessous :

Classement	Seuil en m ³ /s à Segré	Nombre de jours en 2020
Vigilance	1	46
Alerte	0,600	14
Alerte Renforcée	0,300	56
Crise	0,100	0

La partie de l'Oudon entre sa confluence avec la Mayenne et le barrage de la Himbaudière a été concerné par les restrictions précisées dans le tableau du bassin de la Mayenne.

Qualité des cours d'eau du bassin de l'Oudon

Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure)

Localisation des points de surveillance (organismes chargés du suivi) :

1. L'Oudon : « Marcellé » à Châtellais (AELB) – Station RCO-RD
 2. L'Oudon : « Pont D 216 – la Jaillette » à Andigné (AELB – MEDDE) - Station RCS-RCO
 3. L'Oudon : « Amont STEP » à Segré-en-Anjou-Bleu (DÉPARTEMENT 49) – Station RD
- La Verzée : « Pont D203 » au Bourg-d'Iré (AELB) – Station RCO-RD

L'Argos : « Basse rivière » à Ste-Gemmes-d'Andigné (AELB - MEDDE) – Station RCS-RCO

Les Nymphes : « Pont de la D 212 » à Noëllet (DÉPARTEMENT 49) – Station RD

La Sazée : « La Haute Chênaie » à Louvaines (DÉPARTEMENT 49) – Station RD

L'Araize : « Pont de Montreuil » à Châtellais (AELB) – Station RCO-RD

La Thiberge : « Pont D184, lieu-dit Besnau » au Lion d'Angers (AELB) – Station RCO-RD

Cours d'eau/Commune <i>[repère cartographique]</i>		Code SANDRE	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton	Pesticides
L'Oudon	Châtellais [40]	04131400	1 : Médiocre (32)	1 : Bonne (63)	1 : Médiocre (26)	1 : Moyenne (56)	1 : Bonne (72)	1 : Moyenne (41)
	Segré [?]	04638007	3 : Médiocre (38)	3 : Bonne (64)	3 : Médiocre (23)	3 : Moyenne (59)	3 : Bonne (68)	3 : Moyenne (53)
	Andigné [39]	04132000	2 : Moyenne (53)	2 : Bonne (69)	2 : Médiocre (30)	2 : Bonne (67)	2 : Bonne (67)	2 : Moyenne (56)
La Verzée à Bourg-d'Iré [50]		04131500	Moyenne (42)	Bonne (66)	Moyenne (55)	Moyenne (49)	Bonne (76)	Bonne (62)
L'Argos à Ste-Gemmes-d'Andigné [2]		04131550	Moyenne (52)	Médiocre (39)	Médiocre (31)	Bonne (61)	Très bonne (82)	Moyenne (59)
Les Nymphes à Noëllet [64]		04131470	Médiocre (39)	Bonne (70)	Médiocre (26)	Bonne (73)	Très bonne (83)	Pas d'évaluation
La Sazée à Louvaines [87]		04131600	Mauvaise (2)	Médiocre (34)	Médiocre (26)	Mauvaise (5)	Très bonne (81)	Pas d'évaluation
L'Araize à Châtellais [75]		04131445	Médiocre (33)	Bonne (64)	Médiocre (33)	Bonne (60)	Très bonne (80)	Moyenne (56)
La Thiberge au Lion d'Angers [86]		04132050	Moyenne (43)	Moyenne (56)	Pas d'évaluation	Mauvaise (16)	Très bonne (85)	Bonne (70)

Qualité hydrobiologique :

Cours d'eau/commune <i>[repère cartographique]</i>		Code SANDRE	Indices Invertébrés (IBGNe/I2M2 depuis 2020)		IBD (Diatomées)		IPR (Poissons)		IBMR (Macrophytes)	
			Année de mesure	Qualité / État	Année de mesure	Qualité / État	Année de mesure	Qualité / État	Année de mesure	Qualité / État
L'Oudon	Châtellais [40]	04131400	2015	IBGA État non défini* (16)	2016	État moyen (12,9)	2014	Moyenne (22,61)		
			2016	IBGA État non défini* (16)	2017	Bon état (14,9)	2020	Moyenne (19,95)	2020	Médiocre (7,97)
	Andigné [39]	04132000	2018	État moyen (12)	2019	État moyen (12,9)	2017	Médiocre (28,99)		
			2019	État moyen (11)	2020	État moyen (10,9)	2019	Médiocre (30,59)	2019	État médiocre (7,83)
La Thiberge au Lion-d'Angers [86]			2012	État médiocre (7)	2012	État moyen (11,1)				
			2020	État moyen (0,38)	2020	État moyen (11,8)	2020	Mauvaise (999)	2020	État moyen (9,54)
La Sazée à Louvaines [87]			2015	État médiocre (8)	2015	État médiocre (9)				
			2019	État moyen (9)	2019	État moyen (13,6)	2019	Médiocre (34,28)	2019	État médiocre (8,02)
La Verzée à Bourg-d'Iré [50]		04131500	2019	État moyen (11)	2019	État médiocre (9,3)	2014	Moyenne (22,56)		
			2020	État médiocre (0,16)	2020	État moyen (12,5)	2020	Bonne (15,15)	2020	État moyen (9,65)
L'Argos à Ste-Gemmes-d'Andigné [2]		04131550	2019	Bon état (13)	2019	État moyen (13,5)	2017	Médiocre (31,67)	2017	État moyen (9,4/20)
			2020	État médiocre (0,26)	2020	Bon état (14,7)	2019	Moyen (16,73)	2019	État médiocre (7,14/20)
Les Nymphes à Noëllet [64]		04131470	2019	État moyen (11)	2019	État moyen (13,5)				
			2020	État mauvais (0,03)	2020	État moyen (12,3)				
Le Misengrain à Nyoiseau [73]		04131455	2018	Bon état (13)	2018	Très bon état (17,1)				
			2019	État moyen (9)	2019	Très bon état (16,5))	2019	Moyenne (24,76)		

Le Richardais à L'Hôtellerie-de-Flée [134]	04637010	2017	État médiocre (8)	2017	État moyen (12,5)	2017	Médiocre (25,27)	2017	État moyen (9,53/20)
		2019	État médiocre (8)	2019	État moyen (11,1)	2019	Médiocre (26,14)	2019	État moyen (9/20)
L'Araize à Châtellais [75]	04131445	2019	État médiocre (8)	2019	État moyen (13,1)	2011	Moyenne (23,4)		
		2020	État médiocre (0,18)	2020	État moyen (12,2)	2014	Moyenne (20,72)		
La Queille à Châtellais [109]	04637001	2014	Bon état (14)	2014	État moyen (13,9)	2014	Mauvaise (42,67)		
		2019	Bon état (14)			2019	Mauvaise (38,58)		

⁽¹⁾ état non défini – protocole grand cours d'eau

Évènements significatifs de l'année

Généralités :

Finalisation, signature et mise en œuvre du Contrat Territorial Eau multithématique de l'Oudon 2020-2022.

Participation au projet de la Région LIFE REVERS'EAU : action LIFE Chéran.

Mise en place d'outils de communication : circulation d'une exposition photo sur les thématiques de l'eau dans les mairies du territoire, création de panneaux pédagogiques, vidéos et prises de vues en drone...



Volet « Milieux Aquatiques » :

Gestion des espèces envahissantes : campagne d'arrachage de la jussie sur l'Oudon non domanial et le Courgeon.

Restauration de la ripisylve de l'Araize, de l'Argos et du Misengrain.

Lancement d'études préalables à la restauration de la continuité écologique de la Verzée et l'Oudon sur la commune de Segré-en-Anjou-Bleu.

- **Travaux sur le bassin de l'Oudon :**

- ✓ Restauration morphologique de l'Araize, de l'Argos et du Misengrain sur les communes de Bouillé-Ménard, Ombree d'Anjou, Challain la Potherie, Segré-en-Anjou Bleu ;
- Restauration de la continuité écologique du Misengrain sur la commune de Segré-en-Anjou-Bleu ;
- Restauration de zones humides sur les bassins de l'Araize et du Misengrain sur les communes de Bouillé-Ménard et Segré-en-Anjou-Bleu ;

Mise en place de suivi de la biodiversité : mares publiques, bivalves et plan national odonates.

Oudon domanial :

Poursuite de la régularisation des autorisations d'occupations du domaine public fluvial : lutte contre des occupations non déclarées et parfois dangereuses, non intégrées au paysage ou présentant des risques de pollution ponctuelle.

Entretien de la ripisylve dans le cadre du CTMA BVA par l'Unité des Voies Navigables du Département de Maine-et-Loire.

Gestion des plantes envahissantes : campagne d'arrachage manuel de la jussie.

Travaux de restauration de la frayère de St-Hénis à Andigné : plantations et entretien de la ripisylve : 1ère tranche.

Volet « Pollutions Diffuses » :

Étude d'expérimentation de Paiement pour services environnementaux, volet haies et prairies.

Programme de plantations bocagères sur le territoire d'Anjou Bleu Communauté.

Diagnostics et accompagnements des exploitations agricoles : suivi des actions engagées au précédent programme, et mise en place des actions du nouveau Ct-Eau.

Dépôt d'un PAEC auprès de la région pour poursuivre l'accompagnement des agriculteurs engagés en MAEC.

Volet « Gestion quantitative de la ressource en eau » :

Mise en place de suivis hydrologiques sur les cours d'eau de l'Araize, de la Nymphé, de l'Oudon et de l'Homnée.

Avis sur les zonages de gestion quantitative de la ressource en eau et engagement dans un P.T.G.E.

Volet « Prévention contre les inondations » :

Gestion des ouvrages de sur-stockage des eaux pour limiter les effets des inondations sur l'Argos, la Verzée et la Queille.

Travaux de réduction de la vulnérabilité à Marans sur la commune de Segré-en-Anjou Bleu, par augmentation du champ d'expansion de crues et suppression d'obstacles à l'écoulement en crue.

Création de 4 arbres à crues le long de la nouvelle voie verte, pour sensibiliser le grand public au risque d'inondations en PPRI et au rôle des zones humides, sous l'angle artistique.



Volet « Assainissement et eau potable »

Poursuite des travaux de construction d'une nouvelle STEP sur la commune déléguée de La Pouëze (Erdre-en-Anjou).

Perspectives et enjeux

Généralités :

Révision du SAGE Oudon et renouvellement de la Commission Locale de l'Eau.

Élaboration d'un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE).

Poursuite de la participation au projet de la Région LIFE REVERS'EAU : action LIFE Chéran.

Poursuite de la mise en place des outils de communication.

Volet « Milieux Aquatiques » :

Oudon domanial :

Poursuite de la régularisation des autorisations d'occupations du domaine public fluvial : lutte contre des occupations non déclarées et parfois dangereuses, non intégrées au paysage ou présentant des risques de pollution ponctuelle.

Entretien de la ripisylve par l'Unité des Voies Navigables du Département de Maine-et-Loire.

Gestion des plantes envahissantes : campagne d'arrachage manuel de la jussie.

Travaux de restauration de la frayère de St-Hénis à Andigné : plantations et entretien de la ripisylve : 2ème tranche.

Organisation des écourues du 08 septembre au 15 décembre 2021.

Volet « Pollutions Diffuses » :

Sensibilisation des agriculteurs aux pollutions ponctuelles liées à l'utilisation des produits phytosanitaires sur le bassin de l'Argos.

Mise en place de formations/sensibilisation aux enjeux de qualité de l'eau des conseillers agricoles des structures intervenant sur le territoire du bassin de l'Oudon.

Poursuite de l'accompagnement des agriculteurs engagés en MAEC.

Lancement d'une étude de la qualité et des transferts des plans d'eau de Pouancé et Combrée et de leurs bassins versants.

Poursuite du programme de plantations bocagères, campagnes des hivers 20-21 et 21-22.

Volet « Prévention contre les inondations » :

Gestion des ouvrages de sur-stockage des eaux pour limiter les effets des inondations.

Bassin versant de la Sarthe

Caractéristiques des principaux cours d'eau

Cours d'eau	Longueur	Surface	Pente	Usages	Morphologie - Qualité
La Sarthe (affluent rive gauche de la Maine)	280 km (dont 44 en Maine-et-Loire)	8 490 km ² (dont 293 en Maine-et-Loire)	0,1 ‰	<p>Eau potable avec 2 prises d'eau dans la Sarthe à Morannes-sur-Sarthe-Daumeray (Morannes) et à Les Hauts d'Anjou (Châteauneuf-sur-Sarthe).</p> <p>Navigation de loisirs.</p> <p>Pêche de loisirs et amateurs aux engins importante.</p> <p>Irrigation agricole : les prélèvements sont réglementés par des arrêtés d'occupation temporaire du Domaine Public Fluvial mais généralement non soumis à la loi sur l'eau étant donné le faible rapport entre prélèvement et le débit de référence de la Sarthe (QMNA5).</p>	<p>Berges artificialisées.</p> <p>Végétation de bordure plutôt équilibrée.</p> <p>Domaine public fluvial navigable avec chemin de service et de randonnée.</p> <p>4 barrages équipés de passes à poissons, et 4 écluses associées.</p> <p>Largeur 70 m et profondeur 4 m en moyenne.</p> <p>Vastes prairies et champs d'expansion de crue.</p>
Le Piron (affluent rive droite de la Sarthe)	12 km	45 km ²		Loisirs : Pêche à Champigné, Golf	<p>Nombreux plans d'eau.</p> <p>Cours d'eau recalibrés sur la quasi-totalité du linéaire.</p> <p>Drainage fort notamment à l'amont de Champigné.</p> <p>Cours d'eau influencé par la Sarthe sur Cheffes.</p> <p>Assecs réguliers et longs.</p> <p>Travaux de restauration prévus sur la période 2021-2026.</p>
Le Plessis (affluent rive gauche de la Sarthe)	7 km	14 km ²		Peu d'usages	<p>Bassin versant boisé, polyculture élevage et vergers à l'aval.</p> <p>Nombreux plans d'eau.</p> <p>Cours d'eau recalibrés sur la quasi-totalité du linéaire.</p> <p>Cours d'eau influencé par la Sarthe à l'aval.</p> <p>Assecs réguliers et longs.</p> <p>Travaux de restauration prévus sur la période 2021-2026.</p>
Le Baraize (affluent rive droite de la Sarthe)		90 km ² (50% en Maine et Loire)			<p>Étude initiale en cours sur une partie du linéaire (SBeMS).</p> <p>Plans d'eau sur la Commune de Miré.</p> <p>Cours d'eau fortement recalibrés.</p>
Le Margas (affluent rive)		21 km ²			

droite de la Sarthe)					
Le Mare-Boisseau (<i>affluent rive droite de la Sarthe</i>)		12 km ²			
Le Pré Long (<i>affluent rive gauche de la Sarthe</i>)		31 km ²			

Classification des masses d'eau

Code masse d'eau	Nom masse d'eau	Objectif Global [Echéance]	Objectif Ecologique [Echéance]	Objectif Chimique [Echéance]	Etat Ecologique [Date]	Etat Chimique [Date]
FRGR0456	LA SARTHE DEPUIS MANS (LE) JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE	Bon [2021]	Bon [2021]	Bon [null]	Moyen [2013]	Moyen [2013]
FRGR1055	LE RUISSEAU DE CHEFFES ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA SARTHE	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Moyen [2013]	null [null]
FRGR1072	LE PIRON ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA SARTHE	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Médiocre [2013]	Mauvais [2013]
FRGR1085	LE PLESSIS ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA SARTHE	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Médiocre [2013]	Médiocre [2013]
FRGR1089	LA MARE-BOISSEAU ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA SARTHE	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Mauvais [2013]	Bon [2013]
FRGR1106	LE PRE LONG ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA SARTHE	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Médiocre [2013]	Bon [2013]
FRGR1108	LE MARGAS ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA SARTHE	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Moyen [2013]	Moyen [2013]
FRGR1131	LE BARAIZE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA SARTHE	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Mauvais [2013]	Bon [2013]

Mesures réglementaires

Zones sensibles à l'azote et au phosphore définies en application de la directive européenne du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux résiduaires urbaines (arrêté du préfet coordonnateur du bassin Loire-Bretagne du 9 janvier 2006).

Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles Inondations dans la vallée de la Sarthe (arrêté préfectoral D3-2006 n°212 du 20 avril 2006).
Arrêté de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) déterminant les périmètres de protection des prises d'eau dans la Sarthe à Morannes et à Châteauneuf-sur-Sarthe.

Arrêté du préfet-coordonnateur du Bassin Loire-Bretagne du 10 juillet 2012 relatif au classement en liste 2 des cours d'eau, tronçons de cours d'eau ou canaux classés au titre de l'article L 214-7 du code de l'environnement. Est concernée par cet arrêté la totalité de la Sarthe en Maine-et-Loire.

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)

SAGE Sarthe aval :

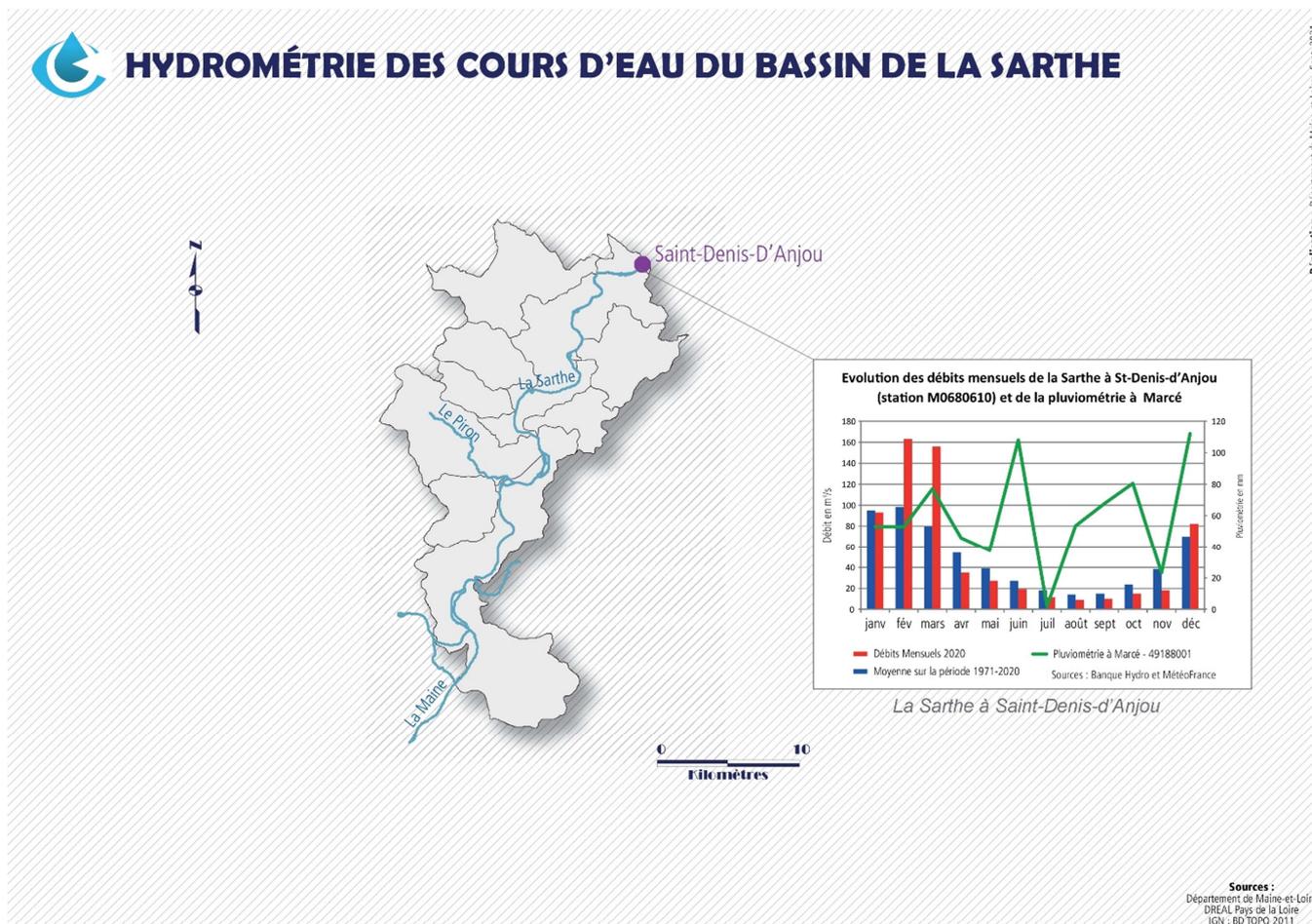
Arrêté de définition du périmètre : 8 février 2019

Arrêté d'approbation du SAGE : 10 juillet 2020

Arrêté de constitution de la Commission Locale de l'Eau : 14 décembre 2020

État d'avancement : Mise en œuvre

Débit



La Sarthe à St-Denis-d 'Anjou	Débit en m³/s
Module interannuel	47,71
Débit du mois le plus sec de l'année	8,77
Débit du mois le plus humide de l'année	163,00
Débit moyen de l'année	53,25

Gestion de l'étiage 2020

L'ensemble du bassin de la Sarthe a été concerné par des restrictions d'usages précisées dans le tableau ci-dessous :

Classement	Seuil en m³/s à Beffes	Nombre de jours en 2020
Vigilance	15.1	116
Alerte	7	0
Alerte renforcée	5.5	0
Crise	5	0

Qualité des cours d'eau du bassin de la Sarthe

Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure)

Localisation des points de surveillance (organismes chargés du suivi) :

1. La Sarthe : « Pont sur la D 26 » à Morannes (DÉPARTEMENT 49) – Station RD
 2. La Sarthe : « Pont D 74 » à Cheffes-sur-Sarthe (AELB - MEDDE) – Station RCS-RCO
- Le rau du Mare-Boisseau : « La Ricoulière » à Juvardeil (AELB) – Station RCO

Cours d'eau/Commune <i>[repère cartographique]</i>		Code SANDRE	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton	Pesticides
La Sarthe	Morannes [45]	04122100	1 : Moyenne (55)	1 : Bonne (70)	1 : Médiocre (32)	1 : Moyenne (55)	1 : Bonne (73)	1 : Moyenne (56)
	Cheffes [44]	04123000	2 : Moyenne (53)	2 : Bonne (70)	2 : Moyenne (40)	2 : Bonne (72)	2 : Bonne (79)	2 : Bonne (60)
Le rau du Mare-Boisseau à Juvardeil [151]		04122800	Bonne (63)	Pas d'évaluation	Pas d'évaluation	Pas d'évaluation	Très bonne (80)	Moyenne (56)

Qualité hydrobiologique :

Cours d'eau/commune <i>[repère cartographique]</i>		Code SANDRE	Indices Invertébrés (IBGNe/I2M2 depuis 2020)		IBD (Diatomées)		IPR (Poissons)		IBMR (Macrophytes)	
			Année de mesure	Qualité / État	Année de mesure	Qualité / État	Année de mesure	Qualité / État	Année de mesure	Qualité / État
La Sarthe	Morannes [45]	04122100			2017	Bon état (14,6)				
					2018	État moyen (13,1)				
	Cheffes [44]	04123000	2018	État moyen (9)	2019	État moyen (13,6)	2017	Médiocre (28,04)		
			2019	État moyen (11)	2020	Bon état (15,0)	2019	Médiocre (30,83)	2019	Bon état (7,62)
Le Piron à Cheffes-sur-Sarthe [82]		04122990	2015	État médiocre (8)	2015	Bon état (14,2)				
	2019		Bon état (13/20)	2019	État moyen (12,6)	2019	Mauvaise (41,93)	2019	Très bon état (15/20)	
Le Plessis à Étriché [119]		04607003	2014	État médiocre (6)			2014	Mauvaise (59,97)		
			2019	Bon état (14)			2019	Mauvaise (54,71)		
Le Ruisseau du Margas à Châteauneuf/Sarthe [43]		04607004	2015	Mauvais état (5)			2015	Mauvaise (47,33)		
L'Corse à Morannes [118]		04122120	2016	État médiocre (8)	2016	État moyen (13)				

Le Mare-Boisseau à Juvardeil [151]	04122800	2018	Mauvais état (4)			2018	Médiocre (31,48)		
		2020	État médiocre (0,27)			2020	Médiocre (21,63)		

Évènements significatifs de l'année

Généralités :

Approbation du SAGE Sarthe aval le 10 juillet 2020. Cet arrêté inter-préfectoral, signé des Préfets des trois départements concernés (Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe), marque le lancement de la phase de mise en œuvre du SAGE.

Finalisation de l'étude bilan du Contrat Territorial des Basses Vallées Angevines (CTMA BVA) portée par le Département de Maine-et-Loire et co-animée avec le SMBVAR.

Écriture du nouveau CT-Eau des Basses Vallées Angevines et de la Romme en co-partenariat entre le SMBVAR et le Département de Maine-et-Loire : travaux de restauration de la continuité écologique, restauration de cours d'eau et zones humides...

Volet « Milieux Aquatiques » :

Préparation à la mise en œuvre du programme de travaux Plessis/Piron : préparation à l'enquête publique, inventaire faune/flore et indicateurs études.

Sarthe domaniale :

Poursuite de la régularisation des autorisations d'occupations du domaine public fluvial : lutte contre des occupations non déclarées et parfois dangereuses, non intégrées au paysage ou présentant des risques de pollution ponctuelle.

Entretien de la ripisylve dans le cadre du CTMA BVA par l'Unité des Voies Navigables du Département de Maine-et-Loire.

Gestion des plantes envahissantes : campagne d'arrachage manuel de la jussie.

• **Travaux de restauration de la continuité piscicole :**

- Finalisation des travaux d'aménagement d'une passe à poisson mixte (macro-rugosité et pré-barrages) et d'une passe à anguilles sur le site de Pendu à Morannes-sur-Sarthe-Daumeray ;



- Travaux d'aménagement de la boire de contournement et de création d'une passe à anguilles sur le site de Villechien à Les Hauts d'Anjou ;
- Travaux d'aménagement de la boire de contournement et de création d'une passe à anguilles sur le site de Châteauneuf-sur-Sarthe à Les Hauts d'Anjou ;

Volet « Gestion quantitative de la ressource en eau » :

Suivi des débits et des assecs sur le bassin du Piron.

Volet « Prévention contre les inondations » :

Signature du PAPI des Basses Vallées Angevines : passage en commission Inondation du Plan Loire en février et en commission de bassin en juillet.

Volet « Assainissement et eau potable » :

Démarrage des études diagnostic sur les systèmes d'assainissement d'eaux usées.

Perspectives et enjeux

Généralités :

Signature du CT-Eau des Basses Vallées Angevines et de la Romme en co-pilotage entre le SMBVAR et le Département de Maine-et-Loire, pour la période 2021-2026.

Volet « Milieux Aquatiques » :

Travaux de restauration du Plessis, au Plessis Chivré à Étriché.

Restauration de ruisseaux sur le bassin du Piron sur les communes de Champigné et d'Ecuillé.

Parution des outils de communication afin d'expliquer les travaux de restauration des cours d'eau ainsi qu'un guide du riverain.

Sarthe domaniale :

Poursuite de la régularisation des autorisations d'occupations du domaine public fluvial : lutte contre des occupations non déclarées et parfois dangereuses, non intégrées au paysage ou présentant des risques de pollution ponctuelle.

Entretien de la ripisylve par l'Unité des Voies Navigables du Département de Maine-et-Loire.

Gestion des plantes envahissantes : campagne d'arrachage manuel de la jussie.

Restauration de la boire des Roches à Morannes-sur-Sarthe-Daumeray : coupe de cultivars de peupliers sur la partie aval.

Restauration de la boire de Sené à Écouflant : suppression d'une seuil et réouverture du milieu.

Volet « Prévention contre les inondations » :

Création d'un jeu vidéo sur la prévention des inondations

Étude de connaissance du risque sur le bassin versant de la boire du commun d'Oule.

Exposition sur la prévention des inondations.

Coordination des actions des autres maîtres d'ouvrage du territoire par le SMBVAR.

Bassin versant de la Sèvre Nantaise

Caractéristiques des principaux cours d'eau

Cours d'eau	Longueur	Surface en km ²	Pente	Usages	Morphologie - Qualité
La Sèvre Nantaise <i>(affluent rive gauche de la Loire)</i>	136 km <i>(dont 13 en Maine-et-Loire)</i>	2370 km ² <i>(dont 474 en Maine-et-Loire)</i>	1,3 ‰	Prise d'eau potable au Longeron Pêche de loisirs moyenne Irrigation (6 déclarations de prélèvements d'eau directs)	Lit et berges préservés Végétation de bordure équilibrée 10 chaussées d'anciens moulins Pollution agricole et domestique à l'amont
Le Benêt <i>(affluent rive droite de la Sèvre)</i>					
La Moine <i>(affluent rive droite de la Sèvre)</i>	66 km <i>(dont 30,5 en Maine-et-Loire)</i>	382 km ² <i>(dont 323 en Maine-et-Loire)</i>	1,8 ‰	Prise d'eau potable dans le lac de Ribou Loisirs nautiques sur le lac de Ribou Pêche de loisirs importante Forte irrigation agricole	Lit et berges retouchés irrégulièrement Uniformisation du cours avec 25 chaussées Végétation de bordure équilibrée Soutien d'étiage moyen (200 l/s à partir du lac de Ribou)
Le Trézon <i>(affluent rive droite de la Moine)</i>	14 km	37 km ²			

Classification des masses d'eau

Code masse d'eau	Nom masse d'eau	Objectif Global [Echéance]	Objectif Ecologique [Echéance]	Objectif Chimique [Echéance]	Etat Ecologique [Date]	Etat Chimique [Date]
FRGR0544	LA SEVRE NANTAISE DEPUIS MALLIEVRE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MOINE	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Médiocre [2013]	Médiocre [2013]
FRGR0547b	LA MOINE ET SES AFFLUENTS DU COMPLEXE DE MOULIN RIBOU JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA SEVRE NANTAISE	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Mauvais [2013]	Moyen [2013]
FRGR0548	LA SANGUEZE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA SEVRE NANTAISE	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Médiocre [2013]	Mauvais [2013]
FRGR1540	LA MOINE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA RETENUE DU MOULIN RIBOU	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Mauvais [2013]	Bon [2013]
FRGR2090	LE BENET ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA SEVRE NANTAISE	Bon [2021]	Bon [2021]	Bon [null]	Mauvais [2013]	Médiocre [2013]
FRGR2092	LE TREZON ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'AU COMPLEXE DE MOULIN RIBOU (MOULIN RIBOU)	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Moyen [2013]	Médiocre [2013]

Mesures réglementaires

Zones sensibles à l'azote et au phosphore définies en application de la directive européenne du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux résiduaires urbaines (arrêté du préfet coordonnateur du bassin Loire-Bretagne du 9 janvier 2006).

Autorisation exceptionnelle par arrêté préfectoral du 25 octobre 2006 d'utilisation du barrage du Ribou pour la production d'eau potable après avis du ministère de la santé. Déclaration d'Utilité Publique des périmètres de protection du 8 août 2006.

Arrêté de Déclaration d'Utilité Publique de détermination des périmètres de protection de la prise d'eau en Sèvre Nantaise au Longeron.

Arrêté cadre regroupant les demandes d'autorisations temporaires de prélèvements d'eau dans les retenues du Ribou et du Verdon sur la Moine (arrêté préfectoral du 26 juin 2006).

Classement en Captages Prioritaires du barrage de Ribou à Cholet, de la prise d'eau du Longeron et du champ captant de la Rucette au Puy-St-Bonnet. Arrêté interpréfectoral du 13 décembre 2011 portant délimitation d'une zone de protection du champ captant de Rucette au Puy-St-Bonnet.

Arrêté du préfet-coordonnateur du Bassin Loire-Bretagne du 10 juillet 2012 relatif au classement en liste 2 des cours d'eau, tronçons de cours d'eau ou canaux classés au titre de l'article L 214-7 du code de l'environnement. Sont concernées la Sèvre Nantaise de la Moine jusqu'à la confluence avec la Loire, la Moine du Clapet de la Chaloire (inclus) jusqu'à la confluence avec la Sèvre Nantaise.

Arrêté interpréfectoral n°2015-DDT49-79-SEEF/PPE-01 du 5 juin 2015 définissant le programme d'actions visant à restaurer la qualité de la ressource en eau du captage de Ribou à Cholet (l'arrêté sera prolongé jusqu'au 31/12/2020).

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)

SAGE Sèvre Nantaise :

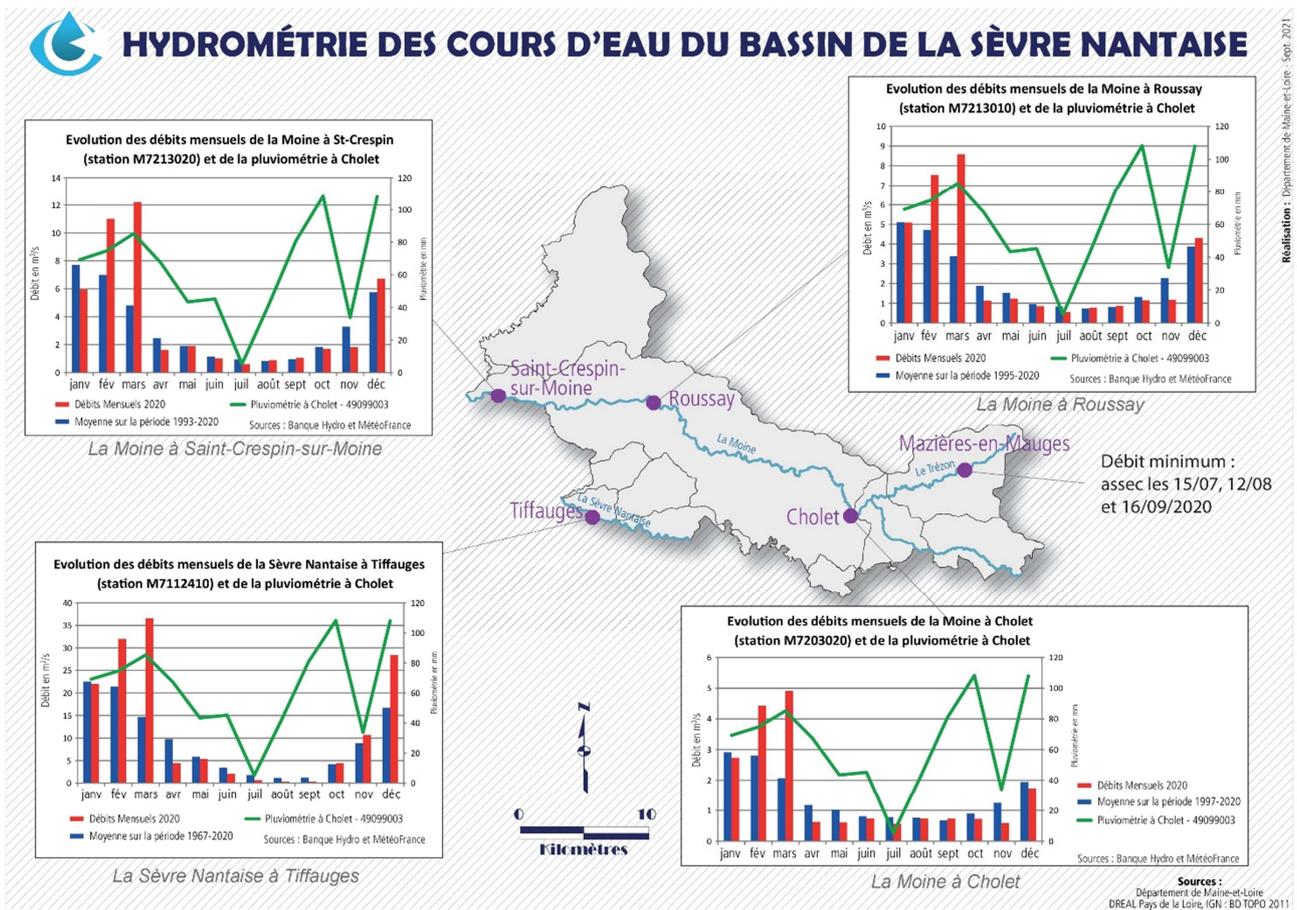
Arrêté de définition du périmètre : 23 mars 2013

Arrêté de constitution de la Commission Locale de l'Eau : 1 février 2021

Arrêté d'approbation du SAGE : 7 avril 2015

État d'avancement : Mise en œuvre

Débit



	La Sèvre Nantaise à Tiffauges (85)	La Moine à Cholet	La Moine à Roussay	La Moine à St-Crespin-sur-Moine
Module interannuel en m ³ /s	9,29	1,42	2,28	3,22
Débit du mois le plus sec de l'année en m ³ /s	0,32	0,56	0,56	0,61
Débit du mois le plus humide de l'année en m ³ /s	36,60	4,91	8,59	12,20
Débit moyen de l'année en m ³ /s	12,27	1,59	2,77	3,87

Gestion de l'étiage 2020

L'ensemble du bassin de la **Moine** a été concerné par des restrictions d'usages précisées dans le tableau ci-dessous :

Classement	Seuil en m³/s à Saint-Crespin	Nombre de jours en 2020
Vigilance	0,6	70
Alerte	0,45	0
Alerte renforcée	0,31	0
Crise	0,25	0

L'ensemble du bassin de la **Sèvre-Nantaise** a été concerné par des restrictions d'usages précisées dans le tableau ci-dessous :

Classement	Seuil en m³/s à Tiffauges (85)	Nombre de jours en 2019
Vigilance	1,32	7
Alerte	0,33	0
Alerte renforcée	0,27	14
Crise	0,2	57

Qualité des cours d'eau du bassin de la Sèvre Nantaise

Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure)

Localisation des points de surveillance (organismes chargés du suivi) :

- 1. La Moine : « Le Pont Bertrand » à Cholet (DÉPARTEMENT 49) – Station RD
- 2. La Moine : « Gai Vallon » à Roussay (AELB) – Station RCO-RD
- Le Trézon : « La Pétonnière » à Mazières-en-Mauges (DÉPARTEMENT 49) – Station RCO-RD

Cours d'eau/Commune <i>[repère cartographique]</i>	Code SANDRE	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton	Pesticides	
La Moine	Cholet [89]	04672001	1 : Moyenne (44)	1 : Bonne (61)	1 : Moyenne (43)	1 : Bonne (69)	1 : Bonne (67)	1 : Bonne (78)
	Roussay [74]	04142300	2 : Moyenne (41)	2 : Moyenne (52)	2 : Moyenne (40)	2 : Moyenne (51)	2 : Très bonne (80)	2 : Pas d'évaluation
Le Trézon à Mazières-en-Mauges [76]	04141295	Moyenne (38)	Bonne (68)	Pas d'évaluation	Bonne (63)	Bonne (77)	Bonne (79)	

Qualité métaux

Cours d'eau <i>[repère cartographique]</i>	Code SANDRE	Métaux sur Bryophytes	
		Année de mesure	Qualité
La Moine à Roussay [74]	04142300	2016	Moyenne (40)
		2017	Bonne (62)
Le Trézon à Mazières-en-Mauges [76]	04141295	2014	Médiocre (23)
		2015	Moyenne (50)

Qualité hydrobiologique

Cours d'eau/commune <i>[repère cartographique]</i>		Code SANDRE	Indices Invertébrés (IBGNe/I2M2 depuis 2020)		IBD (Diatomées)		IPR (Poissons)		IBMR (Macrophytes)	
			Année de mesure	Qualité / État	Année de mesure	Qualité / État	Année de mesure	Qualité / État	Année de mesure	Qualité / État
La Sèvre Nantaise au Longeron [46]		04671001			2017	État moyen (11,1)				
					2018	État moyen (11,4)				
La Moine	Maulévrier [130]	04140700	2017	État médiocre (8)	2017	État moyen (12,7)	2017	Mauvaise (37,24)	2017	État moyen (9,23)
			2018	État moyen (9)	2018	État moyen (12,2)	2018	Mauvaise (36,52)	2018	Très bon état (12,13)
	Cholet [89]	04672001	2015	État moyen (11)	2017	État moyen (13,5)				
			2017	État moyen (10)	2018	Bon état (14,3)	2014	Mauvaise (42,15)		
	Roussay [74]	04142300	2018	État moyen (11)	2018	État moyen (12,8)	2014	Mauvaise (37,37)		
			2020	État moyen (0,43)	2020	État moyen (12,4)	2020	Médiocre (26,90)	2020	État moyen (8,96)
	Gétigné [36]	04143000	2018	Très bon état (17)	2018	État moyen (12,4)	2017	Médiocre (29,13)		
			2019	Très bon état (16)	2019	État moyen (13)	2019	Médiocre (25,65)	2018	État moyen (9,39)
Le Trézon à Mazières-en-Mauges [76]		04141295	2019	État moyen (10)	2019	Bon état (13,8)	2017	Médiocre (27,87)		
			2020	État moyen (0,38)	2020	État moyen (13,3)	2018	Médiocre (29,10)		
Le Benêt à Torfou [112]		06711003	2015	État moyen (12)	2015	État moyen (11,1)	2014	Mauvaise (48,63)		
			2018	Très bon état (17)	2018	État médiocre (9,5)	2018	Mauvaise (999)	2018	Bon état (10,3)

Évènements significatifs de l'année

Généralités :

Écriture du nouveau CT-Eau Sèvre Nantaise et élaboration des dossiers réglementaires.

Mise en place d'un suivi sanitaire et environnemental et d'un réseau d'observateurs visuels sur les cyanobactéries.

Volet « Milieux Aquatiques » :

Gestion des plantes envahissantes : arrachage de la jussie.

Préparation des travaux de renaturation et d'aménagement de zones tampons ainsi que des travaux de réduction d'impact de plans d'eau sur un sous-bassin du Trézon.

- **Finalisation des études et préparation des travaux :**

- ✓ Aménagement de l'ouvrage de Moulin Cassé sur la Moine et de son bief ;
- ✓ Effacement des seuils des Justices à Maulévrier ;
- ✓ Restauration du ruisseau de la Gravelière, affluent de la Sanguèze ;
- ✓ Restauration du ruisseau du Verret au Puiset-Doré ;

Volet « Pollutions Diffuses » :

Mise en place d'une campagne MAEC : ouverture de mesures sur le bassin versant du Longeron pour 7 exploitants.

Formation autour de la gestion de l'azote.

Volet « Assainissement et eau potable » :

Travaux d'aménagement des prétraitements et de l'autosurveillance de la STEP de Maulévrier.

Perspectives et enjeux

Généralités :

Signature du CT-Eau Sèvre Nantaise pour la période 2021-2023.

Poursuite du suivi sanitaire et environnemental et du réseau d'observateurs visuels sur les cyanobactéries.

Volet « Milieux Aquatiques » :

Gestion des plantes envahissantes : arrachage de la jussie.

Travaux de restauration de la continuité écologique de la Moine sur le site du Moulin Cassé.

Finalisation des études et inventaires faune/flore du Trézon sur les communes de Toutlemonde et Yzernay.

Volet « Assainissement et eau potable » :

Travaux de construction d'une STEP de 8 000 EH et d'aménagement du réseau d'eaux usées sur la commune déléguée de Montfaucon-sur-Moine (commune de Sèvremoine).

Bassin versant du Thouet

Caractéristiques des principaux cours d'eau

Cours d'eau	Longueur	Surface	Pente	Usages	Morphologie – Qualité
Le Thouet <i>(affluent rive gauche de la Loire)</i>	152 km <i>(dont 32 en Maine-et-Loire)</i>	3375 km ² <i>(dont 450 en Maine-et-Loire)</i>	0,3 ‰	Pêche de loisirs Irrigation agricole	Lit et berges préservés. Végétation de bordure équilibrée. Domaine public fluvial rayé de la nomenclature des voies navigables. 9 barrages (CTMA Thouet / Agglomération Saumur Val de Loire) Largeur de 50 m et profondeur de 2 à 3 m. Rivière dégradée dès son entrée dans le département.
La Dive <i>(affluent rive droite du Thouet)</i>	65 km <i>(dont 11,5 en Maine-et-Loire)</i>	958 km ² <i>(dont 70 en Maine-et-Loire)</i>	0,7 ‰	Pêche de loisirs importante Pompage pour irrigation agricole Populiculture	Domaine public fluvial rayé de la nomenclature des voies navigables. Rivière canalisée tronçonnée par 4 barrages dans le département Lit et berges uniformes. Qualité nitrates préoccupante.
L'Ouère <i>(affluent de l'Argenton, lui-même affluent rive gauche du Thouet dans les Deux-Sèvres)</i>	26.5 km	156 km ²			Impact de plusieurs chaussées sur la qualité du cours d'eau. Rejet station d'épuration impactant sur la commune de Somloire. Assec en été.

Classification des masses d'eau

Code masse d'eau	Nom masse d'eau	Objectif Global [Echéance]	Objectif Ecologique [Echéance]	Objectif Chimique [Echéance]	Etat Ecologique [Date]	Etat Chimique [Date]
FRGR0436	LE THOUET DEPUIS LA CONFLUENCE DE L'ARGENTON JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA LOIRE	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Médiocre [2013]	Moyen [2013]
FRGR0446	LA DIVE DU NORD DEPUIS PAS-DE-JEU JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE THOUET	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Médiocre [2013]	Moyen [2013]
FRGR2082	L'OUERE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ARGENTON	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Moyen [2013]	Moyen [2013]
FRGR2125	LA GRAVELLE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE THOUET	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Mauvais [2013]	Moyen [2013]
FRGR2157	LE DOUET ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE THOUET	Bon [2027]	Bon [2027]	Bon [null]	Moyen [2013]	Moyen [2013]

Mesures réglementaires

Police et gestion des eaux sur le bassin de la Dive du Nord et de la Petite Maine attribuées au Service Départemental de Police de l'Eau de Maine-et-Loire (arrêté inter-préfectoral n°DAPI-BCC-2007-665 du 26 octobre 2007).

Zone de Répartition des Eaux (ZRE) du bassin du Thouet (arrêté préfectoral du 24 janvier 2006).

Désignation comme organisme unique de gestion collective des prélèvements d'eau de la chambre régionale de l'agriculture de Poitou-Charentes pour l'irrigation du bassin du Thouet-Thouret-Argenton (TTA) par arrêté inter-préfectoral du 17 décembre 2013.

Notification du 16 mai 2012 des volumes prélevables par le Préfet coordinateur de Bassin.

Zones sensibles à l'azote et au phosphore définies en application de la directive européenne du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux résiduaires urbaines (arrêté du préfet coordonnateur du bassin Loire-Bretagne du 9 janvier 2006).

Classement en captage prioritaire du captage Fontaine-Bourreau situé à Montreuil-Bellay. Arrêté préfectoral du 12 mai 2011 portant délimitation d'une zone de protection du captage d'alimentation en eau potable de Montreuil-Bellay.

Arrêté du préfet-coordonnateur du Bassin Loire-Bretagne du 10 juillet 2012 relatif au classement en liste 2 des cours d'eau, tronçons de cours d'eau ou canaux classés au titre de l'article L 214-7 du code de l'environnement. Sont concernés le Thouet de la vallée de St Hilaire (commune de Taizé) jusqu'à la confluence avec la Loire, la Dive du Nord de l'aval du seuil de la Motte Bourbon jusqu'à la confluence avec la Loire.

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)

SAGE Thouet :

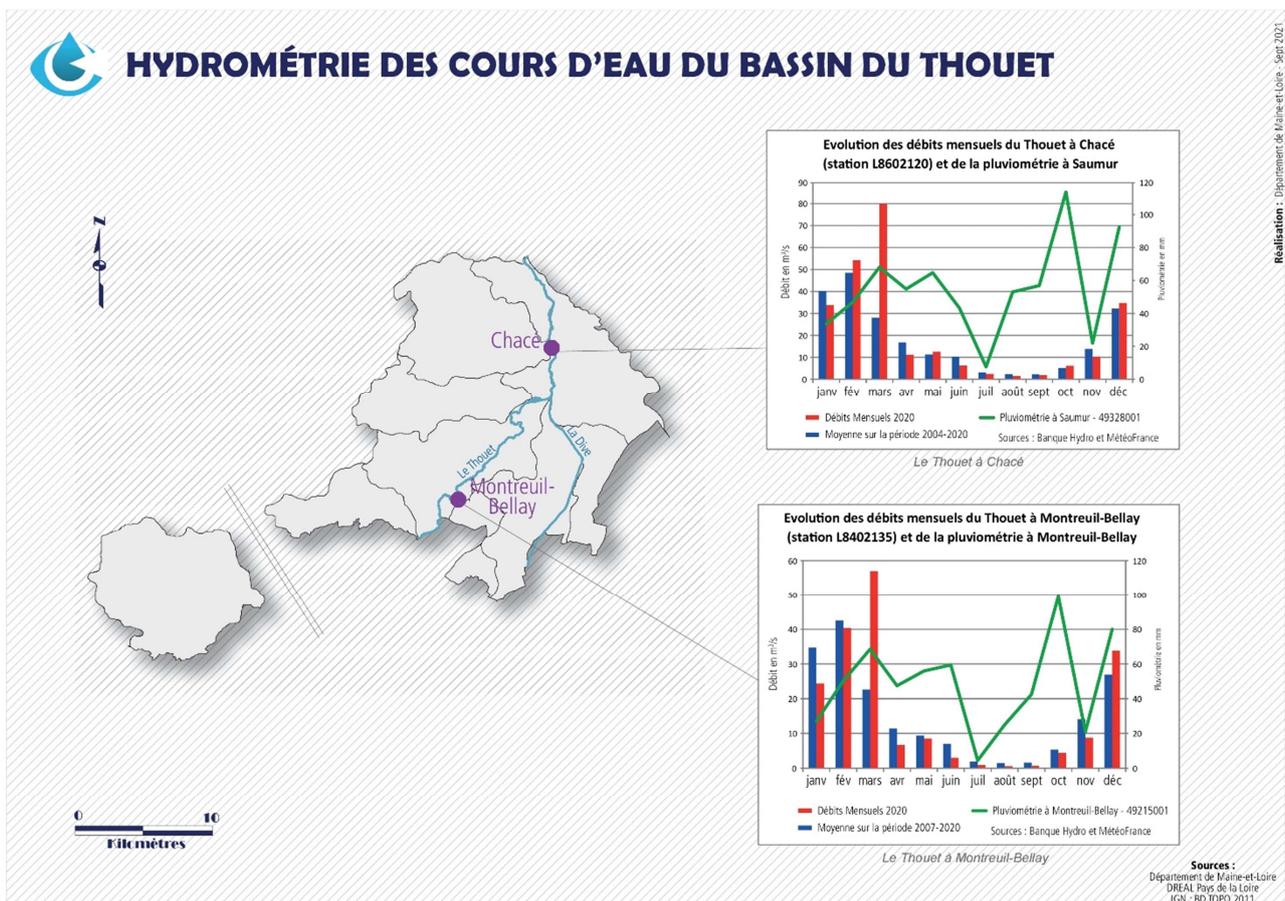
Arrêté de définition du périmètre : 20 décembre 2010

Arrêté de constitution de la Commission Locale de l'Eau : 18 décembre 2020

État d'avancement : Élaboration

Stade de l'élaboration : Validation du choix de la stratégie au 20 décembre 2020

Débit



	Le Thouet à Montreuil-Bellay	Le Thouet à Chacé
Module interannuel en m³/s	14,92	17,80
Débit du mois le plus sec de l'année en m³/s	0,58	1,60
Débit du mois le plus humide de l'année en m³/s	57,00	79,80
Débit moyen de l'année en m³/s	15,77	21,22

Gestion de l'été 2020

L'ensemble du bassin du **Thouet** a été concerné par des restrictions d'usages précisées dans le tableau ci-dessous :

Classement	Seuil en m ³ /s à Montreuil-Bellay	Nombre de jours en 2020
Vigilance	1	82
Alerte	0,6	66
Alerte renforcée	0,3	0
Crise	0,2	0

Qualité des cours d'eau du bassin du Thouet

Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure)

Localisation des points de surveillance (organismes chargés du suivi) :

Le Thouet : « Pont D 205 » à Chacé (AELB-MEDDE) – Station RCS-RCO

La Dive : « Pont de St Just – D 162 » à Brézé (AELB-MEDDE) – Station RCS-RCO

Cours d'eau/Commune <i>[repère cartographique]</i>	Code SANDRE	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton	Pesticides
Le Thouet à Chacé [47]	04102500	Moyenne (53)	Bonne (74)	Médiocre (26)	Bonne (68)	Très bonne (80)	Bonne (67)
La Dive à Brézé [9]	04102400	Bonne (73)	Bonne (73)	Mauvaise (9)	Bonne (77)	Très bonne (80)	Bonne (67)

Qualité métaux

Cours d'eau <i>[repère cartographique]</i>	Code SANDRE	Métaux sur Bryophytes	
		Année de mesure	Qualité
La Dive à Montreuil-Bellay [62]	04102350	2016	Médiocre (26)
		2017	Très bonne (97)
		2018	Médiocre (36)

Qualité hydrobiologique

Cours d'eau/commune <i>[repère cartographique]</i>		Code SANDRE	Indices Invertébrés (IBGNe/I2M2 depuis 2020)		IBD (Diatomées)		IPR (Poissons)		IBMR (Macrophytes)	
			Année de mesure	Qualité / État	Année de mesure	Qualité / État	Année de mesure	Qualité / État	Année de mesure	Qualité / État
Le Thouet	Chacé [47]	04102500	2019	Très bon état (17)	2019	État médiocre (8,9)	2019	Médiocre (33,27)	2018	Très bon état (8,63)
			2020	Bon état (0,57)	2020	État moyen (11,90)	2020	Médiocre (32,34)	2020	État médiocre (8,24)
	Arthannes-sur-Thouet						2011	Médiocre (29,8)		
La Dive	Montreuil-Bellay [62]	04102350	2016	Très bon état (15)	2017	Bon état (14,6)				
			2018	Très bon état (16)	2018	État moyen (13,4)				
	Brézé [9]	04102400	2019	Très bon état (14)	2019	Bon état (15,9)	2017	Mauvaise (45,66)	2018	État moyen (6,4)
			2020	Très bon état (0,72)	2020	Bon état (15,6)	2019	Mauvaise (39,96)	2020	Bon état (7,56)
La Gravelle au Coudray-Macouard [115]		04548000	2015	Bon état (15)						
			2016	État moyen (10)	2016	État moyen (13,8)	2016	Médiocre (30,52)		
Le Douet à Distré [113]		04102550	2016	État moyen (12)	2016	État moyen (13,4)				
			2018	État moyen (12)	2018	Bon état (14,4)	2014	Moyenne (23,13)	2018	Bon état (8,7)

Évènements significatifs de l'année

Généralités :

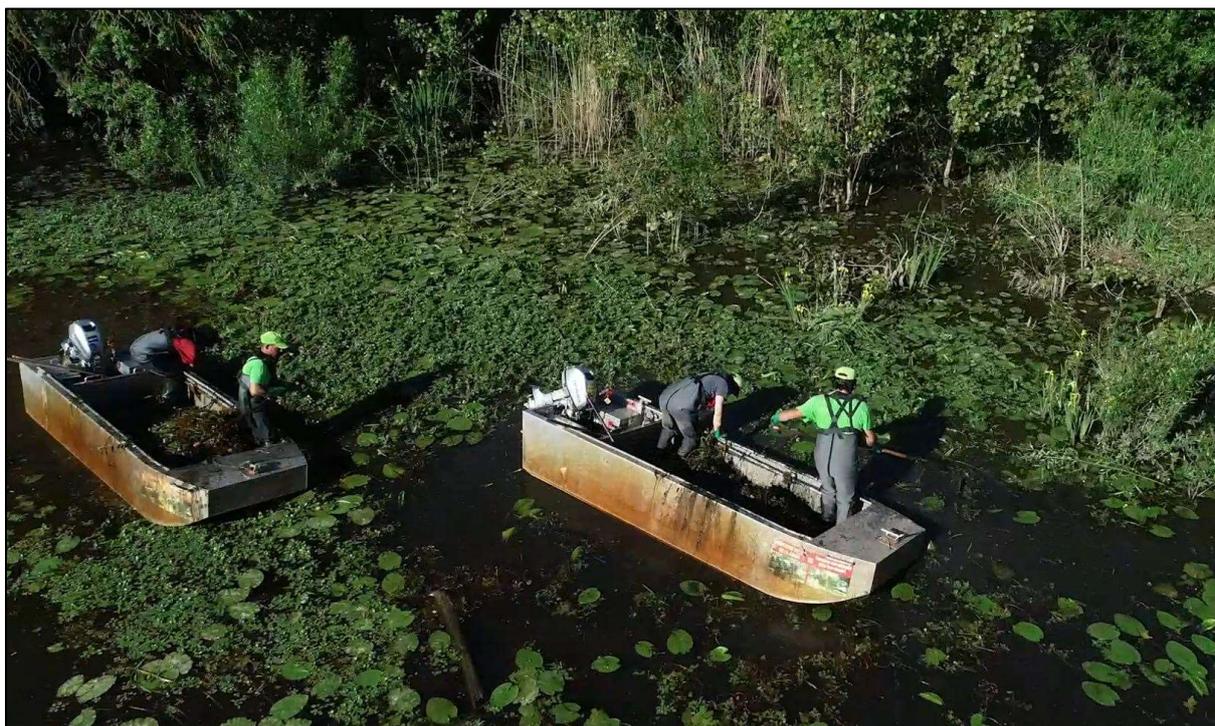
Validation de la stratégie du SAGE par la CLE du 20 février 2020.

Volet « Milieux Aquatiques » :

Réalisation d'inventaires zones humides sur le territoire des communes de l'Agglomération Saumur Val de Loire.

Poursuite de la mise en œuvre du CTMA Thouet 2017-2021 et notamment avec les actions suivantes :

- ✓ Travaux d'entretien de la ripisylve, enlèvement d'embâcles ;
- ✓ Accompagnement des usages : pose de clôture, abreuvoirs, accompagnement de la pratique de la pêche ;
- ✓ Études de maîtrise d'œuvre visant à rétablir la continuité piscicole et sédimentaire sur 4 barrages ;
- ✓ Étude de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de travaux de restauration morphologique ;
- ✓ Étude diagnostic des affluents du Thouet ;
- ✓ Gestion des plantes envahissantes : arrachage de jussie.



Perspectives et enjeux

Généralités :

Réinstallation de la CLE le 28 janvier 2021 suite à la prise d'un nouvel arrêté de composition de la CLE le 18 décembre 2020.

Poursuite de la mise en place d'une structure unique de bassin (portage SAGE + GEMAPI).

Volet « Milieux Aquatiques » :

Poursuite des inventaires zones humides sur le territoire des communes de l'Agglomération Saumur Val de Loire.

Poursuite de la mise en œuvre du CTMA Thouet 2017-2021 et notamment avec les actions suivantes :

- ✓ restauration morphologique et continuité écologique ;
- ✓ accompagnement des usages ;
- ✓ gestion de la ripisylve et des embâcles ;
- ✓ étude diagnostic sur les affluents du Thouet en Maine-et-Loire ;
- ✓ gestion des plantes envahissantes : arrachage de la jussie.

Lancement d'un étude bilan et de réécriture du futur CT Eau Thouet.

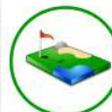
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

La gestion des étiages

Certains cours d'eau de Maine-et-Loire sont peu sensibles aux périodes de sécheresse, mais la majorité connaît de sérieux étiages. Dès 1998, un dispositif a été mis en place dans le département pour protéger les milieux aquatiques en répartissant au mieux la ressource en eau entre les différents usages : agriculture, tourisme, pêche, industrie...

Un nouvel arrêté cadre a été approuvé le 16 juillet 2020. Il a pour objet la définition de zones d'alerte sur lesquelles peuvent s'appliquer des mesures de gestion, des plans d'alerte comprenant les seuils de référence en-dessous desquels ces mesures s'appliquent et la définition de ces mesures de gestion.

3 types de prélèvements sont considérés : les prélèvements directs en eaux superficielles, les prélèvements directs en eaux souterraines et les prélèvements à partir du réseau d'eau potable.

 En période de sécheresse, l'arrêté préfectoral de restriction des usages de l'eau permet de protéger la disponibilité de la ressource Principales restrictions réglementaires applicables en situation de sécheresse (hors agriculture)									
ARROSAGE				NETTOYAGE			REPLISSAGE		
									
Pelouses, jardins, massifs, espaces verts publics et privés	Potagers	terrains de sports	golfs	Toitures, terrasses, façades particuliers	Equipements sportifs, de loisirs, voirie (collectivités)	voitures	piscines (publiques, privées)	Plan d'eau remplissage ou mise à niveau	
VIGILANCE									
Déclenchée lorsque la coexistence de tous les usages de l'eau devient incompatible avec le bon fonctionnement du milieu aquatique									
									
Autolimitation	Autolimitation	Autolimitation	Autolimitation	Autolimitation	Autolimitation	Autolimitation	Autolimitation	Autolimitation	Autolimitation
ALERTE									
Aggravation de la situation sans pour autant que le milieu aquatique et l'usage de l'eau ne soient sévèrement atteints									
									
Interdiction De 8h à 20h	Autolimitation	Interdiction De 8h à 20h	Interdiction De 8h à 20h	Interdiction	Autolimitation	Interdiction sauf raison sanitaire	Autolimitation en stations de lavage	Interdiction sauf 1ère mise en eau et raison sanitaire pour les piscines publiques	Interdiction sauf pisciculture
ALERTE RENFORCEE									
Milieu aquatique et usage de l'eau fortement atteints – Limitation de la consommation d'eau potable aux usages prioritaires									
									
Interdiction	Interdiction De 8h à 20h	Interdiction	Interdiction	Interdiction	objectif de réduction de 20 % du volume prélevé	Interdiction sauf raison sanitaire	Interdiction sauf circuit fermé ou 1 piste haute pression par station	Interdiction sauf 1ère mise en eau et raison sanitaire des piscines publiques	Interdiction sauf pisciculture
CRISE									
Difficultés généralisées ou menaces graves sur l'alimentation en eau potable – Interdiction totale des usages non prioritaires									
									
Interdiction	Interdiction De 8h à 20h	Interdiction	Interdiction	Interdiction	Interdiction sur décision du préfet	Interdiction sauf raison sanitaire	Interdiction sauf lavage réglementaire	Interdiction sauf raison sanitaire des piscines publiques	Interdiction

Pour en savoir + : consulter le site Internet des services de l'Etat : <http://www.maine-et-loire.gouv.fr/la-gestion-des-etriages-r1520.html>

CHRONIQUE DE L'ÉTIAGE 2020

EAUX SUPERFICIELLES	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
date arrêté	30/06/20	07/07/20	21/07/20	28/07/20	04/08/20	11/08/20	17/08/20	27/08/20	09/09/20	15/09/20	29/09/20	07/10/20	20/10/20
LOIRE				V	V	A	V	V	V	A	V	V	
SARTHE		V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V
MAYENNE	V	V	A	A	A	AR	A	A	AR	AR	V	V	V
OUDON		V	A	A	AR	AR	AR	AR	AR	AR	V	V	V
LOIR		V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V
LAYON	V	V	A	AR	A	A							
AUBANCE			A	AR	AR	AR	AR	A	AR	AR	A	A	V
HYROME			V	A	A	A	A	A	A	A	V	V	
EVRE			A	A	A	AR	AR	V	A	AR			
MOINE			V	V	V	V	V	V	V	V			
SEVRE N			V	AR	AR	C	C	C	C	C	C		
ERDRE						V	V	V	V	V	V		
COUASNON	A	AR	AR	C	C	C	C	C	C	C	C	A	V
ROMME	A	AR	AR	AR	AR	C	C	A	A	AR	A	A	A
THAU	AR	AR	AR	C	C	C	C	C	C	C	C	C	A
BRIONNEAU		V	A	A	C	C	C	V	AR	AR			
AUTHION				V	V	A	V	V	V	A	V	V	
LATHAN	V							V	V	V	V	V	V
DIVATTE	V		AR	AR	AR	C	C	AR	C	C	V	V	V
SANGUEZE			A	A	C	C	C	AR	C	C			
DIVE			V	V	V	A	A	A	A	A	A		

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
date arrêté	04/06/20	02/07/20	17/07/20	24/07/20	03/08/20	21/08/20	28/08/20	05/10/20	07/10/20
ARGENTON	V	V	V	AR	AR	AR	AR	A	V
THOUET	V	V	V	A	A	V	A	V	V

L'utilisation des produits phytosanitaires

L'arrêté préfectoral du 23 février 2021

Le Préfet de Maine-et-Loire a pris un arrêté le 23 février 2021 qui précise les règles de distances à respecter par rapport aux cours d'eau et aux points d'eau, lors de toute application de produit phytosanitaire. Cet arrêté est disponible sur le site internet des services de l'Etat www.maine-et-loire.gouv.fr.

L'application de produits phytopharmaceutiques est interdite à moins de 5 m des points d'eau
(ou plus de 5 m si l'étiquetage du produit l'exige, voir l'encadré en fin d'article)

Les points d'eau sont :

- les cours d'eau figurant sur la carte départementale des cours d'eau publiée sur le site internet des services de l'Etat,
- les éléments du réseau hydrographique (représentés par des points, traits continus ou discontinus, des surfaces, qu'ils soient nommés ou non, qu'ils soient permanents ou intermittents) figurant sur les cartes 1/25 000 de l'Institut géographique national, consultables sur Geoportail (couche « carte topographique IGN »), sauf erreur matérielle dûment constatée ;
- les plans d'eau, les étangs, les mares, les sources, les bassins de rétention, les puits et les forages, qu'ils soient en eau ou non ; les canaux connectés à un cours d'eau, en eau de manière permanente.



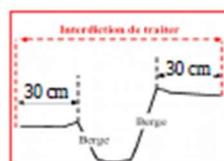
L'application de produits phytopharmaceutiques est interdite à moins de 1 m des avaloirs, caniveaux et bouches d'égouts
(ou plus si l'étiquetage du produit l'exige, voir l'encadré en fin d'article)



L'application de produits phytopharmaceutiques est interdite sur et à moins de 30 cm de la bordure du réseau hydrographique, même à sec, qui n'apparaît pas sur les cartes IGN au 1/25 000 (dont les fossés et les collecteurs d'eaux pluviales à ciel ouvert)
(ou plus si l'étiquetage du produit l'exige, voir l'encadré en fin d'article)

Il est néanmoins préconisé de porter cette marge de recul à 1 m pour une meilleure protection de l'environnement.

Ces dispositions s'appliquent également à l'entretien des fossés qui bordent les voies ferrées et routières.



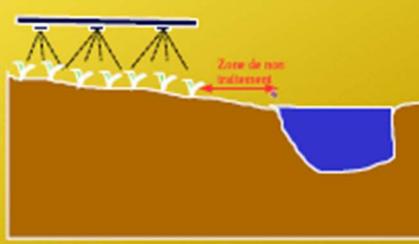
L'application de produits phytopharmaceutiques est interdite en zones humides ainsi que dans les prairies permanentes réputées être inondées chaque année et qui présentent des enjeux de biodiversité significatifs.



1^{er} réflexe : lire l'étiquette !

Les produits phytopharmaceutiques doivent être utilisés dans le strict respect de leur autorisation de mise sur le marché, en particulier vis-à-vis du respect de la Zone Non Traitée (ZNT) le long des cours d'eau et points d'eau.

Selon sa toxicité, l'étiquette du produit peut porter la ZNT à 20 m, 50 m, voire à plus de 100 m.



GLOSSAIRE

Hydrologie

- *Boire* : annexe hydraulique du cours d'eau (généralement correspondant à un ancien bras fonctionnel avant l'endiguement du lit). Le contour de ces milieux aquatiques est souvent imprécis du fait de l'extension et de la faible pente de leurs rives.
- *Clapet* : ouvrage hydraulique sur un cours d'eau destiné à assurer une régulation de la ligne d'eau, en particulier en période d'étiage.
- *Continuité écologique* : libre circulation des espèces biologiques et le bon écoulement du transport naturel des sédiments d'un cours d'eau.
- *Étiage* : niveau de l'eau le plus bas de l'année d'un cours d'eau.
- *Masse d'Eau* : portion de cours d'eau, canal, aquifère, plan d'eau ou zone côtière aux caractéristiques homogènes. Il s'agit d'un découpage élémentaire des milieux aquatiques destiné à être l'unité d'évaluation de la Directive Cadre sur l'Eau.
- *Débit moyen ou module de l'année* : moyenne des débits du cours d'eau calculée sur une année.
- *Module interannuel* : débit moyen sur plusieurs années, au moins 10 ans.
- *Moine* : système de vidange d'un plan d'eau permettant l'évacuation des eaux du fond.
- *Morphodynamisme* : ensemble des paramètres physiques des rivières et de leurs annexes hydrauliques (variations de profondeur, de courant, de structure et substrat du lit, de structure de la rive, pente, sinuosité du lit,...).
- *QMNA5* : débit moyen mensuel minimal de période de retour 5 ans.

Qualité

- *Glyphosate (et AMPA)* : composé chimique de la famille des amino-phosphonates, désherbant total utilisé par les particuliers, les collectivités et les agriculteurs. Sa dégradation entraîne la formation de sous-produits dont l'AMPA.
- *Diuron* : composé chimique de la famille des urées substituées, désherbant total à usage agricole et non agricole. Son utilisation est interdite en préparation seule depuis le 30 juin 2003.
- *Isoproturon* : composé chimique de la famille des urées substituées, désherbant des céréales.
- *Métolachlore* : composé chimique, herbicide servant à détruire les graminées qui s'attaquent à la culture du maïs.
- *Imidaclopride* : composé chimique de la famille néonicotinoïdes, insecticide systémique (qui se diffuse dans tout l'organisme de la plante).
- *Métaldéhyde* : pesticide ayant un effet molluscicide, notamment employé pour détruire les limaces ou autres gastéropodes.

Assainissement

- *Agglomération d'assainissement* : terme utilisé par la directive européenne désignant une zone de population et d'activités déjà raccordée à un système d'assainissement (réseau et traitement).
- *Assainissement non collectif* : dispositif d'épuration avec une maîtrise d'ouvrage privé.
- *Dénitrification* : équipement, sur une station d'épuration, destiné à réduire la pollution en azote rejetée dans le milieu naturel.
- *Déphosphatation* : équipement, sur une station d'épuration, destiné à réduire la pollution en phosphore rejetée dans le milieu naturel.
- *Étude diagnostic d'assainissement* : étude destinée à apprécier l'efficacité d'un réseau d'assainissement et de sa station d'épuration pour assurer la collecte et l'élimination de la pollution.
- *Schéma directeur d'assainissement* : identification des travaux à réaliser tant en matière de réseau de collecte que de station d'épuration, en vue de respecter les objectifs de qualité du milieu.
- *Zonage d'assainissement* : étude destinée à cartographier dans une commune les secteurs assainis de manière collective (tout à l'égout) ou non collective.

Eutrophisation

Phénomène d'évolution anormale de la qualité des eaux induit par l'enrichissement en matières organiques et nutritives. Cette situation est le résultat d'un apport dans le milieu d'éléments fertilisants (azote et phosphore), du ralentissement des écoulements et d'une surexposition à la lumière. Elle se traduit le plus souvent par un développement anarchique d'algues vertes ou toxiques (cyanobactéries), d'un déficit en oxygène et d'une augmentation du pH.

Mesures financières

- *MAEC* : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, mesures financières en partie européennes qui ont pour objectif de maintenir ou d'introduire des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.
- *CT* : Contrat Territorial de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne Multithématiques (exemple pour les Milieux Aquatiques CTMA ou Captages Prioritaires CTCP...)
- *CRBV* : Contrat Régional de Bassin Versant, outil de financement de la région des Pays de la Loire pour la mise en œuvre des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AELB : Agence de l'Eau Loire-Bretagne
AEP : Alimentation en Eau Potable
AFB : Agence Française pour la Biodiversité
ANC : Assainissement Non Collectif
ARS-DSPE : **Agence Régionale de Santé - Direction Santé Publique et Environnementale**
ASTER : Animation et Suivi des Travaux En Rivière
BCAE : Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales
BRGM : Bureau de Recherche Géologique et Minière
CC : Communauté de Communes
CLE : Commission Locale de l'Eau
CODERST : Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques
CRBV : Contrat Régional de Bassin Versant
CT Eau : Contrat Territorial multithématique Eau
CTMA : Contrat Territorial des Milieux Aquatiques
CREPEPP : Cellule Régionale d'Etude de la Pollution des Eaux par les Produits Phytosanitaires
DCE : Directive Cadre sur l'Eau
DDT : Direction Départementale des Territoires
DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
DPF : Domaine Public Fluvial
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DIG : Déclaration d'Intérêt Général
DUP : Déclaration d'Utilité Publique
EH : Équivalents-habitants
EIABA : Entente Interdépartementale pour l'Aménagement du Bassin de l'Authion
EPAGE : Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau
EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale
GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations
I2M2 : Indice invertébrés multimétrique
IBD : Indice Biologique Diatomées
IBGN : Indice Biologique Global Normalisé
IBGNe : Indice Biologique Global Normalisé équivalent
IBGA : Indice Biologique Global Adapté (protocole adapté aux grands cours d'eau)
IBMR : Indice Biologique Macrophytique en Rivière
IPR : Indice Poisson Rivière
LEMA : Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques
MAEC : Mesures Agro Environnementales Climatiques
ME : Masse d'Eau
MEDDE : Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie
MISEN : Mission Interservices de l'Eau et de la Nature
NO₃ : Nitrate
OFB : Office Français de la Biodiversité
ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
ONDE : Observatoire National Des Etiages (fourni par l'OFB)
PGSSE : Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux
PPE : Protection et Police de l'Eau
PNR : Parc Naturel Régional
PPRI : Plan de Prévention des Risques Inondation
PRSE 3 : 3^{ème} [Plan Régional en Santé Environnement](#)
Pt : Phosphore total
RCA : Réseau Complémentaire Agence
RCS : Réseau de Contrôle de Surveillance
RCO : Réseau de Contrôle Opérationnel
RD : Réseau Départemental
SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SATEA : Soutien et Assistance Technique Eau et Assainissement
SDCI : Schéma Départemental de Coopération Intercommunale
SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SIAEP : Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable
SIMAEP : Syndicat Intercommunal Mixte d'Alimentation en Eau Potable
SLGRI : Stratégies Locales de Gestion des Risques d'Inondation
SMBAA : Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents
SMiB : Syndicat Mixte des Bassins Èvre-Thau-St-Denis
SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif
TPCE : Très Petit Cours d'Eau
ZNT : Zone de Non Traitement
ZRE : Zone de Répartition des Eaux

COORDONNÉES DES ACTEURS DES RÉSEAUX

DÉPARTEMENT DU MAINE-ET-LOIRE

Direction Générale Adjointe Territoires – Direction de l'Ingénierie Territoriale et de l'Environnement

Service de l'Eau : Hôtel du Département – CS 94104 – 49941 ANGERS Cedex 9

Téléphone : 02 41 81 44 78 – E-mail : observatoiredeleau@maine-et-loire.fr

SATEA : Hôtel du Département – CS 94104 – 49941 ANGERS Cedex 9

Téléphone : 02 41 22 68 46 - E-mail : d.delforge@maine-et-loire.fr

Site internet : <https://www.maine-et-loire.fr> et site de l'observatoire de l'eau : <https://eau.maine-et-loire.fr/>

AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE

Avenue Buffon - BP 6339 45063 ORLEANS Cedex 02

Téléphone : 02 38 51 73 73

Site internet : <https://www.eau-loire-bretagne.fr>

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT DES PAYS DE LA LOIRE

Cellule qualité des eaux – 5 rue Françoise Giroud – CS 16326 – 44 263 NANTES Cedex 2

Téléphone : 02 72 74 76 02

E-mail : denis.barbe@developpement-durable.gouv.fr

Site internet : <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr>

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ

Direction Santé Publique et Environnementale – Département de Maine-et-Loire

26 ter rue de Brissac – 49047 Angers Cedex 01

Téléphone : 02 49 10 48 25 - E-mail : ars-dt49-spe@ars.sante.fr

Site internet : <https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr>

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE MAINE-ET-LOIRE

Service Eau Environnement Biodiversité – unité Protection et Police de l'Eau

Cité Administrative - 15bis rue Dupetit Thouars – 49047 Angers Cedex 01

Téléphone : 02 41 86 66 48 - E-Mail : ddt-ppe@maine-et-loire.gouv.fr

Site internet : <http://www.maine-et-loire.gouv.fr>

OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Service Départemental de Maine-et-Loire

Cité Administrative bâtiment M – 15bis rue Dupetit Thouars – 49047 Angers Cedex 01

Téléphone : 02 41 47 29 82

E-mail : sd49@ofb.gouv.fr

Site internet : <http://www.ofb.gouv.fr>

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DE PÊCHE ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

1280 rue de la Gachetière - Lieu dit Montayer

49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE

Téléphone : 02 41 87 57 09

E-mail : secretariat@fedepeche49.fr

Site internet : <http://www.fedepeche49.fr>

Ce document doit être référencé :

Anonyme, 2021. Rivières du département, qualité 2020 : Constats et perspectives. Département de Maine-et-Loire, 125 pages.

LES ACTEURS DES RÉSEAUX



**PRÉFET
DE MAINE-ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



*Établissement public du ministère
chargé du développement durable*



Document consultable sur le site :
www.eau.maine-et-loire.fr